

Exercice 2011. *La Mobilière*
a le vent en poupe.



Thème visuel

La Mobilière a le vent en poupe. En 2011, elle a poursuivi son incomparable voyage, commencé il y a 185 ans. Grâce à des conditions favorables, nous avons atteint les escales prévues et partagé, une fois de plus, les fruits de notre succès avec nos clients. Toutefois, en cours d'année, l'horizon économique s'est peu à peu couvert de nuages menaçants. Comme beaucoup, nous nous demandons où mène le voyage à présent.

Une chose est sûre: la Mobilière poursuit résolument la route qu'elle s'est tracée. Une constance à laquelle nos clients peuvent se fier. Parée et bien équipée, la Mobilière continue d'avancer, grâce à la motivation et à l'engagement de ses collaborateurs. Ce thème est illustré au sens figuré par les photos des pages suivantes. Mobilité, souplesse, faculté d'adaptation: trois qualités qui vont de pair et que l'avenir, sans nul doute, exigera davantage de nous.

«Nos assurés profitent de la bonne marche de nos affaires, sous forme de participation aux excédents. À partir du milieu de l'année 2012, les clients des assurances entreprise et bâtiments MobiPro et des assurances véhicules MobiCar bénéficieront de réductions de primes pendant un an. En tout, nous redistribuons ainsi environ 120 millions de francs à nos clientes et nos clients.»

Klaus Volken, responsable Marketing





«Comme notre agence générale, la Mobilière est toujours proche des clients. Nous veillons personnellement sur nos assurés, non seulement en cas de problème, mais aussi quand tout va bien.»

Andrea Hecht, responsable de team et spécialiste prévoyance, agence générale de Zoug

«Nous tirons notre solidité de nos propres forces, et grâce à notre excellente dotation en fonds propres, nous sommes un partenaire fiable pour nos clients.»

Markus Hongler, CEO



«Je suis fière que l'agence générale puisse régler la plupart des sinistres sur place, directement, rapidement et en toute simplicité. Nos clients apprécient.»

Christel Morax, spécialiste sinistres,
agence générale La Broye-Nord Vaudois



«La fidélité de nos clients montre on ne peut mieux que nos produits et notre suivi personnel sont convaincants. C'est aussi pour cela que notre croissance est supérieure à celle du marché.»

Gian Bazzi, agent général de St-Gall





«La création de valeur commence par la valorisation du travail. Nous faisons confiance à nos collaborateurs et nous leur déléguons des responsabilités. Des collaborateurs motivés s'engagent personnellement pour leurs clientes et leurs clients.»

Erich Kaser, responsable Ressources humaines

Chiffres clés des comptes annuels consolidés

Non-vie et vie	2011	2010	Variation en %
en millions de CHF			
Primes brutes	3 175,1	3 035,8	+ 4,6
Primes acquises pour compte propre	2 996,9	2 860,7	+ 4,8
Provisions techniques pour compte propre	8 520,6	8 169,0	+ 4,3
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	1 145,7	1 342,9	- 14,7
Placements de capitaux	13 143,0	12 523,2	+ 4,9
Placements pour le compte et au risque de tiers	1 145,7	1 342,9	- 14,7
Résultat technique	87,1	163,4	- 46,7
Résultat financier	267,3	310,0	- 13,8
Produit extraordinaire	19,3	0,0	n.a.
Bénéfice annuel consolidé	331,3	408,6	- 18,9
Fonds propres consolidés	3 496,2	3 292,8	+ 6,2
Rendement des fonds propres	9,8%	13,1%	
Non-vie			
Primes brutes	2 342,5	2 230,4	+ 5,0
Primes acquises pour compte propre	2 198,5	2 092,2	+ 5,1
Provisions techniques pour compte propre	4 697,2	4 532,9	+ 3,6
Résultat technique	158,7	214,0	- 25,8
Résultat financier	130,7	172,5	- 24,2
Résultat après impôts	277,6	339,5	- 18,2
Ratio sinistres à primes pour compte propre	64,2%	61,3%	
Taux de frais pour compte propre	27,1%	26,9%	
Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents versés aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,5%	1,6%	
Ratio combiné pour compte propre	92,8%	89,8%	
Vie			
Primes brutes	832,6	805,4	+ 3,4
Primes acquises pour compte propre	798,4	768,5	+ 3,9
Provisions techniques pour compte propre	3 823,4	3 636,1	+ 5,2
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	1 145,7	1 342,9	- 14,7
Résultat technique	- 71,6	- 50,6	- 41,5
Résultat financier	136,6	137,5	- 0,7
Résultat après impôts	53,7	69,1	- 22,3
Taux de frais pour compte propre	15,4%	15,5%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, - = effet négatif sur le résultat
n.a. = non applicable

Chiffres clés du Groupe**Chiffres clés des comptes**

annuels consolidés	2
---------------------------	----------

Avant-propos

Résumé de l'exercice	4
-----------------------------	----------

Philosophie

Sens du partenariat et des responsabilités	7
---	----------

Partager les fruits de notre succès	8
--	----------

Compte de valeur ajoutée	10
---------------------------------	-----------

Facteurs de succès	12
---------------------------	-----------

Coopérative

Rapport de la Coopérative	16
----------------------------------	-----------

Responsabilité sociétale	18
---------------------------------	-----------

Délégués	20
-----------------	-----------

Conseil d'administration	22
---------------------------------	-----------

Comptes annuels	24
------------------------	-----------

Groupe Mobilière

Conseil d'administration de la Holding SA	30
--	-----------

Comité de direction	32
----------------------------	-----------

Direction	34
------------------	-----------

Structure de direction	37
-------------------------------	-----------

Stratégie, objectifs et perspectives	38
---	-----------

Exercice 2011

Résultat global	54
------------------------	-----------

Non-vie	57
----------------	-----------

Vie	61
------------	-----------

Placement de la fortune	63
--------------------------------	-----------

Gestion des marques, publicité, sponsoring	64
---	-----------

Engagements sociaux, économiques et écologiques	66
--	-----------

Gestion des risques	69
----------------------------	-----------

Ressources humaines	72
----------------------------	-----------

Comptes annuels consolidés	76
-----------------------------------	-----------

Gouvernance d'entreprise

Gestion et contrôle de l'entreprise	100
--	------------

Système de rémunération	105
--------------------------------	------------

Autres informations

Agences générales et agents généraux	108
---	------------

Représentations	111
------------------------	------------

Impressum	112
------------------	------------

Résumé de l'exercice

En 2011, la Mobilière affiche une croissance de nouveau bien au-delà de la moyenne du marché et réalise un bon résultat dans les affaires d'assurances et les opérations financières. Notre confortable bénéfice annuel sera partagé avec nos clients. Le programme Mobi+ va nous permettre de maintenir notre cap et de garder le vent en poupe.

«Le vent en poupe»: notre thème visuel illustre bien l'exercice 2011 et son excellent résultat. Stabilité et croissance sont les ingrédients de ce succès, que la Mobilière va, comme de coutume, partager avec ses clients: dès le milieu de l'année 2012, les primes des assurances entreprise et bâtiments MobiPro et des assurances véhicules MobiCar seront réduites pendant un an.

Dans les affaires non-vie, le volume des primes s'est accru de 5,0%, un très bon résultat au vu de la croissance moyenne du marché de 1,4%.

Toutes les branches d'importance stratégique ont évolué plus favorablement que le marché, avec de nouveau des résultats particulièrement réjouissants dans la branche véhicules à moteur. Même s'il n'y a pas eu de catastrophe naturelle majeure en 2011, les orages de grêle de l'été et les inondations de l'automne ont entraîné un léger recul du résultat technique par rapport à 2010, mais qui, en comparaison pluriannuelle, reste remarquable. Au demeurant, ces événements ont été l'occasion de mettre à l'épreuve nos prestations de leader du marché des assurances de choses.

Sur le marché de l'assurance vie, les compagnies qui proposent des solutions d'assurance complète (LPP) – ce qui n'est pas le cas de la Mobilière – ont enregistré un fort afflux de fonds, consistant surtout en la transmission de capitaux à investir. Abstraction faite de l'afflux de fonds provenant des affaires collectives à prime unique, la croissance du marché a atteint 1,1%. On peut donc considérer comme excellente la progression de 3,4% du volume de nos primes. S'agissant de la réassurance d'institutions de prévoyance, nous sommes toujours le leader incontesté du marché. Dans le secteur de la prévoyance privée, nous avons enregistré une forte croissance du volume des primes.

Nous avons le privilège de disposer d'une grande solidité financière, gage de sécurité pour nos clients, que ce soit en cas de sinistres de choses ou de personnes ou dans notre rôle de partenaire d'assurance vie. Notre forte dotation en fonds propres nous procure en outre une importante marge de manœuvre, qui nous permet, malgré la

crise financière, de saisir toutes nos chances. Notre ambitieux programme d'investissement se poursuit comme prévu, le projet le plus important étant le développement maison d'une nouvelle plateforme informatique de traitement de tous les sinistres. La nouvelle application nous permettra de garantir à long terme la qualité, tant appréciée de nos clients, du traitement des sinistres.

Nos opérations financières se sont déroulées dans un environnement difficile. Les effets de la crise de la dette aux Etats-Unis et en Europe n'ont cessé de s'aggraver tout au long de l'exercice, péjorant encore la situation des marchés financiers. Les industries suisses de l'exportation et du tourisme ont souffert de l'envol du franc et du climat économique mondial délétère. Dès juillet, tant le moral des consommateurs que les prévisions conjoncturelles se sont inscrits à la baisse. On parle même désormais de récession en 2012, car le seul marché intérieur ne suffit évidemment pas à assurer la croissance économique du pays à long terme. La Suisse est tributaire de ses exportations.

L'espoir d'une reprise de l'économie mondiale en 2011 ne s'est donc pas réalisé, bien au contraire. Certes, la Mobilière n'a pas souffert directement de la crise de la dette qui affecte l'Union européenne (UE), car elle n'a pas d'engagements dans les pays GIIPS, mais les turbulences des marchés financiers n'en ont pas moins frappé tous les investisseurs, Mobilière incluse. C'est ainsi que nous avons enregistré un recul du résultat financier des affaires non-vie par rapport à 2010, tout en parvenant à assurer la stabilité de celui des affaires vie.

En 2011, afin de maintenir notre cap et garder le vent en poupe, nous avons lancé le programme Mobi+, qui comporte trois initiatives visant la réalisation de nos ambitieux objectifs de croissance. Il s'agit, premièrement, de stimuler la croissance des affaires vie individuelle et des affaires entreprises et de gagner de nouveaux clients dans les zones urbaines, deuxièmement, de créer les conditions nous permettant d'absorber une croissance supérieure à la moyenne sans



porter atteinte à la qualité de nos prestations et, enfin, de renforcer les effectifs des agences générales et d'aider celles-ci à se servir efficacement de nos applications informatiques. Les défis à venir, de même que la maîtrise de la forte croissance enregistrée ces dernières années, ont déjà fait l'objet d'intenses discussions entre les agents généraux et le Management du marché en 2011.

Bien que le marché suisse soit saturé, nous y voyons encore un potentiel de croissance, que nous ne doutons pas de pouvoir exploiter grâce à notre modèle d'entreprise très particulier. Comme nous l'expliquons au chapitre «Facteurs de succès», la satisfaction des clients et l'engagement des collaborateurs ont un impact positif sur le succès de l'entreprise. La meilleure preuve que nos clients sont satisfaits est qu'ils sont nombreux à nous recommander dans leur entourage. Pour qu'il en soit ainsi à l'avenir également, nous nous sommes attachés, en 2011, à ancrer nos valeurs et nos particularités stratégiques dans l'esprit de tous nos collaborateurs. Nous avons fêté la conclusion de ce programme avec l'ensemble du personnel à l'occasion du passage de

témoin du CEO et du président du Conseil d'administration. Nous veillons par ailleurs à ce que notre culture d'entreprise reste vivante et évolutive.

Les soussignés ne sont pas les seuls à avoir pris leurs fonctions en 2011. D'autres changements sont intervenus au Comité de direction: début avril, après huit ans, Markus Sievers a cédé la direction du secteur TI à Rolf Trüeb, pour prendre les rênes du nouveau secteur Développement de l'entreprise. Nous avons également préparé la succession de Daniel Loup à la tête du secteur du Comité de direction Prévoyance, qui sera dirigé par Michèle Bergkvist-Rodoni dès juin 2012.

Nos remerciements les plus chaleureux pour ce très bon exercice 2011 vont à nos 1,5 million de clients, à nos partenaires et à nos fournisseurs ainsi qu'à nos 4000 collaborateurs. Une période économiquement difficile, exigeant une grande vigilance, nous attend. Avec notre excellente dotation de fonds propres, nos collaborateurs hautement motivés et nos nombreux clients satisfaits, nous pouvons néanmoins envisager l'avenir avec confiance.

Urs Berger
Président du Conseil d'administration

Markus Hongler
CEO

Sens du partenariat et des responsabilités

La Mobilière est actuellement le seul grand groupe d'assurance suisse exclusivement aux mains d'une coopérative. Prudente, indépendante, et forte de sa dotation en fonds propres, elle inscrit son action sur le long terme, tant dans le domaine de l'assurance que dans celui des placements, et fait profiter de son succès non pas des actionnaires mais ses clients.

Un acteur majeur du marché

Le Groupe Mobilière se positionne avec succès comme assurance adossée à une coopérative, opérant selon le principe du partenariat. Fondé à l'origine comme communauté dans le but de supporter solidairement les risques et les conséquences de sinistres, il est la preuve que la coopérative est une forme de société qui a de l'avenir. Cette réussite présuppose une capacité intrinsèque d'adaptation au changement permanent, car en l'absence d'actionnariat, l'entreprise ne peut compter que sur elle-même. La Mobilière doit sa vitalité à la mise en œuvre de stratégies visionnaires et à une gestion d'entreprise prudente. Elle est un acteur majeur du marché suisse de l'assurance.

Des intérêts convergents

Fondée en 1826, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Depuis sa création, elle est organisée en coopérative. Cette forme juridique a, pour elle, fait ses preuves: la Mobilière, sous son organisation faîtière de coopérative, est une entreprise performante. Comme le veut son statut de coopérative, elle fait profiter ses clients de sa performance économique, notamment sous forme de participation aux excédents, et non de dividendes versés à l'actionnariat. Cette orientation et cette proximité clientèle s'expriment pleinement à travers un réseau d'agences générales présent dans tout le pays. La Mobilière entend être pour ses clients un assureur à visage humain, non seulement dans le

conseil, mais aussi lors de la conclusion des contrats ou en cas de sinistre, également lorsque les contacts se font par des canaux électroniques.

La philosophie qui sous-tend la forme coopérative se traduit également dans la gestion de l'entreprise, inscrite dans l'optique du long terme. Ne pas devoir rendre compte de l'évolution à court terme du cours de l'action est un avantage indéniable. En effet, notre domaine d'activités est orienté vers le long terme, parce que le volume de dommages varie sensiblement sur des années voire des décennies. Pour absorber des variations de cette ampleur, mais aussi les évolutions défavorables des marchés financiers, tout en finançant son développement, le Groupe Mobilière doit disposer d'importants fonds propres, même s'il n'est pas coté en bourse. Ne pouvant nous procurer ces moyens sur le marché des capitaux, nous sommes tributaires d'une base de fonds propres extrêmement solide.

Répondre à cet impératif d'autofinancement durable exige des stratégies visionnaires. Les risques pris dans les affaires d'assurances et de placements de capitaux sont proportionnés aux fonds propres. À noter que le Groupe Mobilière fait partie des assureurs suisses les mieux dotés en fonds propres.

Les *délégués* représentent les intérêts des clients. Ils peuvent transmettre leurs desiderata à l'entreprise lors des séances régionales d'information ou par le contact direct avec les agents généraux. Le *Conseil d'administration* veille au respect de l'ancrage coopératif de la Mobilière et à la mise en œuvre de ses buts statutaires, notamment la promotion de l'assurance directe sur une base mutualiste. Les bénéfices doivent permettre au Groupe d'assurer sa subsistance et son développement par ses propres moyens. Lorsque la situation du marché et les bénéfices le permettent, une participation aux excédents est versée aux clients du secteur non-vie. La conduite stratégique et opérationnelle du Groupe incombe aux *organes de la Mobilière Suisse Holding SA*. Les interactions entre ces organes sont décrites au chapitre «Gouvernance d'entreprise».



Partager les fruits de notre succès

Le versement d'excédents n'est pas uniquement réservé aux clients vie. Nos assurés non-vie en profitent aussi. Tout comme nos collaborateurs, que nous récompensons par une participation au résultat pour les excellentes prestations de l'entreprise en 2011.

Participation aux excédents dans les affaires non-vie également

L'octroi d'une participation aux excédents est une pratique connue et habituelle dans le secteur vie. Par contre, le fait que nos assurés du secteur non-vie profitent eux aussi largement de cet avantage est inhabituel dans la branche. Opérant sur une base coopérative, la Mobilière privilégie l'intérêt de ses clients. En 1939 déjà, alors qu'elle était exclusivement un assureur choses, elle avait inscrit dans ses statuts une règle encore en vigueur aujourd'hui: faire participer les assurés à la bonne marche des affaires, à travers les versements d'excédents. Au cours de la dernière décennie, excepté en 2003 et 2004, les résultats ont permis le versement d'importants excédents. Les décisions concernant l'utilisation des excédents et l'octroi d'une ristourne aux clients sont prises par le Conseil d'administration.

Entre juillet 2011 et juin 2012, tous les clients qui ont souscrit auprès de notre société une assurance ménage et bâtiments MobiCasa – soit plus d'un million de particuliers – bénéficient d'une réduction de primes de 20%. Au total, cette ristourne se monte à 125 millions de francs. À partir du milieu de l'année 2012, les clients des assurances entreprise et bâtiments MobiPro et des assurances véhicules MobiCar bénéficieront de réductions de primes pendant un an.

En plus de ces ristournes dans les affaires grand public, nos grands comptes profitent également d'un régime contractuel de participation aux excédents.

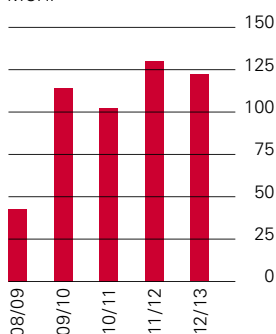
Participation aux excédents dans les affaires vie collectives

Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, nous assurons les risques décès, invalidité et longévité pour des institutions de prévoyance. Nos clients ont le choix entre deux types de relations contractuelles.

Dans l'un, le client souscrit une assurance collective classique pour les risques mentionnés plus haut. Les assurés ont ainsi la garantie de percevoir la quote-part légale d'excédents. Les risques et les excédents sont compensés solidairement entre eux. En 2011, 95% des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, de prestations en capital, d'attributions d'excédents et de provisions. Ce taux est nettement plus élevé que la quote-part légale (90%) et que la moyenne prévisionnelle des quotes-parts d'attribution de nos concurrents.

Ristournes aux clients en affaires non-vie

y compris les mesures d'accompagnement MCHF



Dans l'autre, la participation aux excédents dépend de l'évolution effective du risque spécifique de l'institution de prévoyance (solde du compte des recettes et des dépenses). Cette dernière a ainsi la possibilité de bénéficier de parts d'excédents substantielles sous forme de ristournes. Ces produits sont principalement destinés aux grandes institutions de prévoyance, qui ont une capacité de risque relativement importante.

Détermination des excédents en assurance vie individuelle

En assurance vie individuelle, l'excédent résulte de la différence positive entre l'état des recettes (primes d'assurance, provision au début de la période de décompte, produits des provisions) et l'état des charges (prestations versées sous forme de rente ou de capital, provision à la fin de la période de décompte, coût du capital, résultat de la réassurance, frais d'administration et d'encaissement et commissions payées). Le principe de calcul est le même pour tous les contrats. Le résultat, positif ou négatif, sert de base au calcul des participations aux excédents ou des ajustements de prime pour les affaires nouvelles.

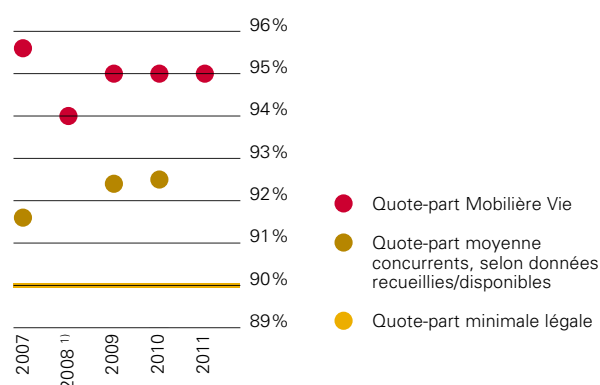
Primes nettes garanties

En vie risque pur, nous plaçons l'accent sur des primes avantageuses, non sur la réalisation d'excédents. À cet effet, nous affinons toujours plus la segmentation du marché en profils de risques similaires, afin de proposer des primes particulièrement attrayantes dans chaque segment. En assurance décès, notre tarif est basé sur ce que l'on nomme des primes nettes. Les clients savent ainsi exactement quelles primes ils doivent payer. La Mobilière supporte le risque lié à la mortalité, le risque financier et le risque de taux d'intérêt, ainsi que, le cas échéant et pour une durée limitée, le risque lié à l'incapacité de gain.

Participation des collaborateurs au résultat

Il est inscrit dans notre Charte que clients et collaborateurs soient associés à la réussite de l'entreprise. Sur la base de son résultat opérationnel global, la Mobilière décide chaque année d'accorder – ou non – à ses collaborateurs non-cadres une participation au résultat de l'exercice écoulé, en plus de leur salaire. Grâce au fort engagement de nos collaborateurs en 2011, et malgré une concurrence exacerbée, nous sommes parvenus à maintenir notre croissance au-delà de la moyenne du marché et à mener à bien des projets importants. En récompense, le Comité de direction et le Conseil d'administration ont décidé de leur octroyer, au printemps 2012, une participation au résultat équivalant à 55% d'un salaire mensuel, avec un minimum de 2750 CHF. Les apprentis, quelle que soit leur année d'apprentissage, reçoivent 700 CHF. Au total, près de 14 millions de CHF ont été consacrés aux participations au résultat 2011.

Participation aux excédents dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale



¹¹ Explications du graphique: en 2008, pour l'ensemble du marché, le résultat opérationnel affichait une perte de 906 millions de CHF, due principalement aux résultats négatifs dans le processus d'épargne. Cette perte ayant dû être supportée par les assureurs vie concernés, la quote-part a inévitablement augmenté à 121,1% (soit un taux non pertinent pour la comparaison), alors que dans l'ensemble, les dépenses en faveur des assurés étaient d'un quart inférieures à celles de l'exercice précédent.

Compte de valeur ajoutée

Notre compte de valeur ajoutée montre l'origine et l'utilisation de la valeur créée par l'entreprise. La Mobilière Suisse Société Coopérative est l'unique bailleur de fonds du Groupe Mobilière. Ses prestations (pages 18 et 19) ne figurent pas dans le compte de valeur ajoutée.

Nous fournissons à nos assurés des avantages de nature matérielle, sous forme, soit d'indemnités de sinistres, en non-vie, soit de prestations d'assurance, en vie. Par ailleurs, nous apportons à la société et à l'économie nationale des avantages immatériels, non chiffrables. Ainsi, près de 1,5 million de clients comptent sur nous pour couvrir les risques auxquels ils s'exposent quotidiennement, pour leur fournir des conseils de qualité, ainsi que pour les indemniser et les assister en cas de sinistre. Notre monde moderne recèle un grand nombre de risques, qui exigent autant de garanties. Grâce aux assurances, chacun peut se déplacer à son gré, et personne ne risque d'être ruiné par des prétentions en responsabilité civile ou les conséquences financières d'un accident. On se sent bien quand on est bien assuré. De même, des engagements importants, tels que l'achat d'une maison, ne peuvent être souscrits que parce que le risque décès est supporté par une assurance. Enfin, l'activité économique des PME et des grandes entreprises dépend de la sécurité nécessaire et quantifiable que fournissent les assurances et de leur capacité d'indemnisation en cas de besoin.

Le secteur de l'assurance, dont nous faisons partie, est donc un pilier central de l'économie suisse. Ancrée à une coopérative, la Mobilière a des devoirs particuliers, qui vont au-delà des obligations incombant à un assureur. Nous montrons ci-après d'où provient notre valeur ajoutée et comment elle est utilisée.

Origine et utilisation de la valeur ajoutée

Le compte affiche une valeur ajoutée de 3,5 milliards de CHF, en hausse de 168 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent. Alors que l'apport provenant des affaires d'assurances a augmenté, en raison de la croissance du volume de primes, les opérations financières n'ont pas atteint les valeurs de l'année précédente, conséquence de la conjoncture volatile et difficile des marchés financiers. Le poste Autres affaires englobe les services de conseil, d'expertise et de centre d'appel. Les prestations préalables achetées à des tiers – services de conseil, de formation, d'impression de documents ou de construc-

tion – sont déduites. Par poste à temps plein, nous avons généré une valeur ajoutée de 944 000 CHF, un montant qui se situe à un niveau typique pour un prestataire de services financiers. Moins typique, mais en cela tout à fait représentative du caractère particulier de la Mobilière, est son utilisation.

Comme le montrent le graphique et l'état du compte, la valeur ajoutée est utilisée majoritairement au profit de nos clients. Par rapport à 2010, les participations contractuelles aux excédents ont diminué, en raison d'une baisse des revenus financiers. Les indemnités de sinistres, en non-vie, et les prestations d'assurance, en vie, ont par contre augmenté, notamment en raison respectivement des dommages naturels et de l'augmentation des expirations de contrats. Les autres prestations aux clients comportent des engagements tels que les stages de sécurité routière, la carte Jeunes et d'autres contributions.

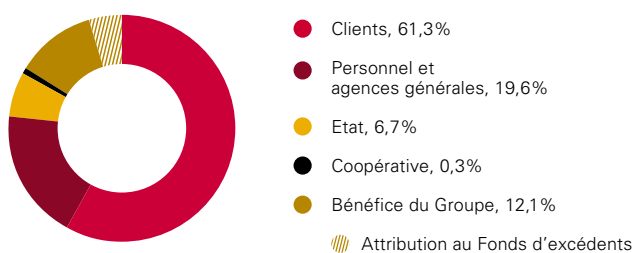
La deuxième part la plus importante de la valeur ajoutée va aux collaborateurs de nos quelque 80 agences générales et des Directions. Son augmentation, en 2011, reflète la hausse des coûts due à notre croissance élevée, à savoir les coûts de distribution et de gestion de portefeuilles. Nos prestations à l'Etat comportent, outre les impôts sur le bénéfice et sur le capital, le droit de timbre et la taxe sur la valeur ajoutée, les contributions au service du feu, ainsi que les contributions à la prévention des accidents professionnels et non professionnels et à la sécurité routière.

Nos prestations à la Coopérative comprennent les intérêts sur son prêt, sur le compte courant et un dividende de 12 millions de CHF, inchangé depuis des années. Le bénéfice rétionné sert à renforcer les fonds propres.

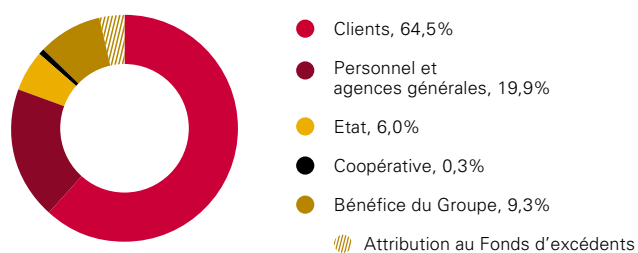
L'attribution de 130 millions de CHF au fonds d'excédents des assurés est à nouveau incluse dans le bénéfice du Groupe, un montant qui correspond à environ la moitié du résultat des affaires non-vie. Elle est destinée au versement à bien plaisir d'une participation au résultat aux clients les années suivantes.

Compte de valeur ajoutée	2011	2010
En millions de CHF		
Origine		
Prestation globale résultant des affaires d'assurances	3 497,9	3 306,7
Prestation globale résultant des opérations financières	330,6	349,3
Prestation globale résultant des autres affaires	43,5	42,7
Prestation globale	3 872,0	3 698,7
Prestations préalables perçues	- 305,3	- 299,1
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	- 22,8	- 24,0
Valeur ajoutée	3 543,9	3 375,6
Utilisation		
Participations contractuelles aux excédents	159,5	175,6
Frais de sinistres non-vie	1 327,4	1 202,6
Prestations d'assurance vie	796,0	687,8
Autres prestations aux clients	3,1	3,0
Prestations aux clients	2 286,0	2 069,0
Prestations au personnel et aux agences générales	704,0	661,8
Impôts sur le bénéfice et le capital	42,3	64,8
Autres impôts et taxes	169,4	161,2
Prestations à l'Etat	211,7	226,0
Intérêts à la Coopérative	10,9	10,2
Rétention du bénéfice	189,3	236,6
Dividendes à la Coopérative	12,0	12,0
Attribution au fonds d'excédents des assurés	130,0	160,0
Bénéfice du Groupe	331,3	408,6
Valeur ajoutée	3 543,9	3 375,6

Utilisation de la valeur ajoutée 2010

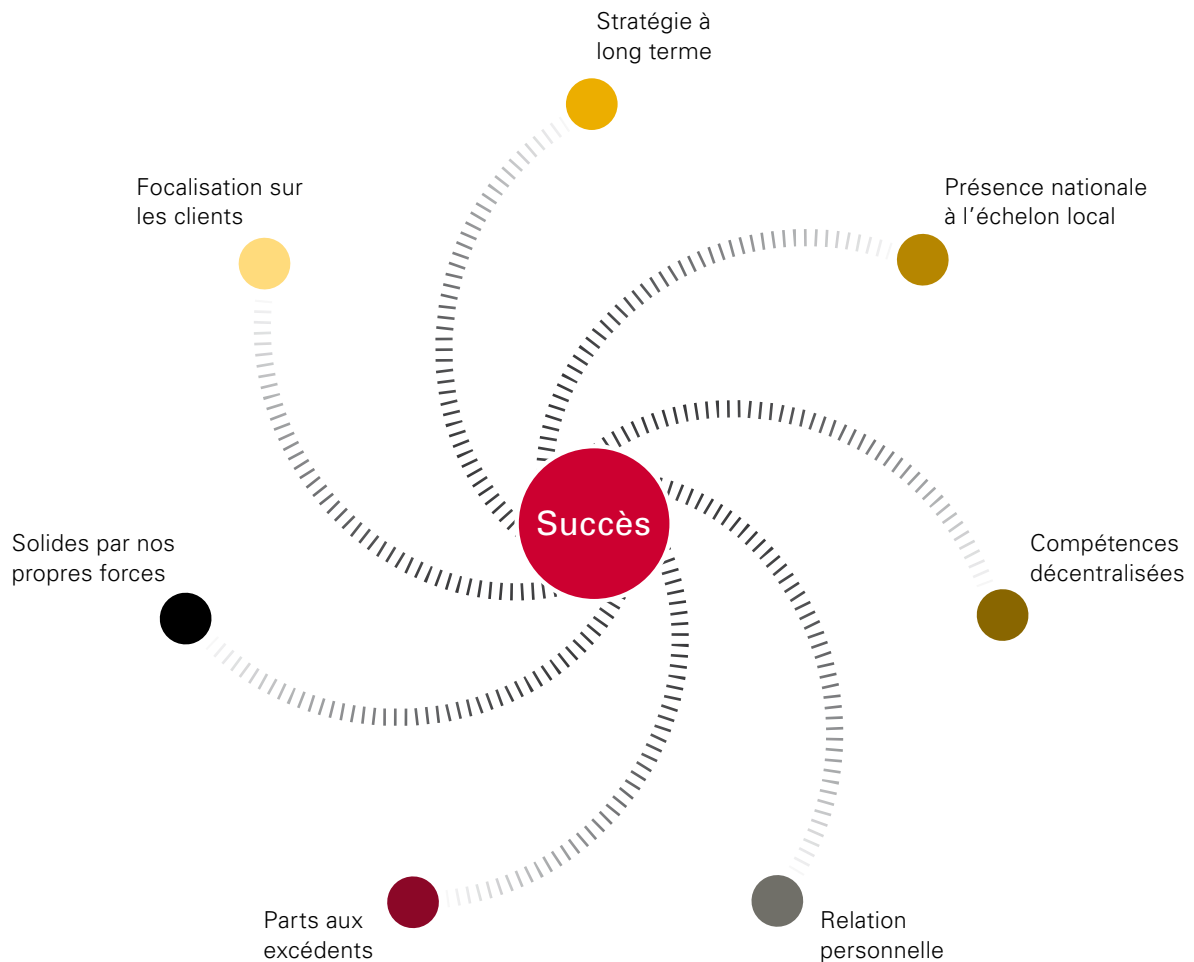


Utilisation de la valeur ajoutée 2011



Notre réponse au mandat de la Coopérative

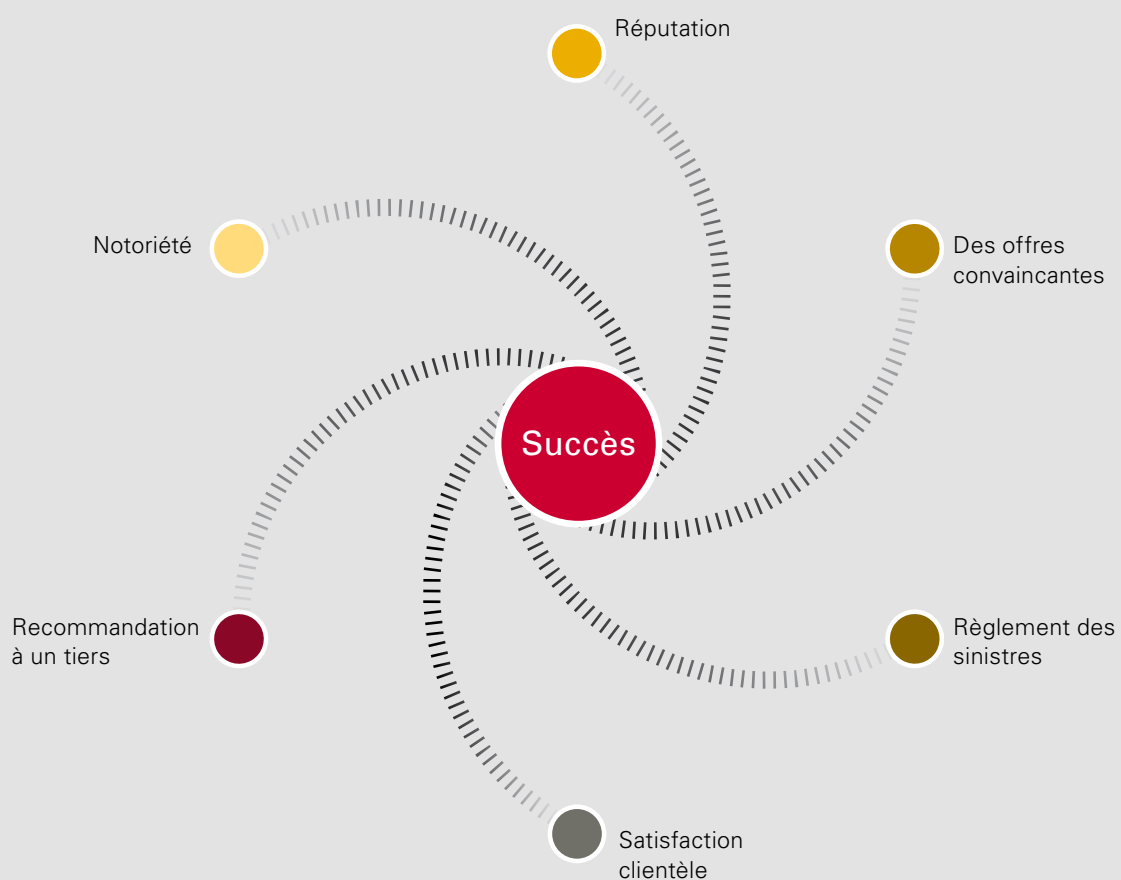
Notre ancrage à la Coopérative nous donne le devoir de conduire l'entreprise de façon durable et responsable. Que ce soit dans notre cœur de métier, dans l'exploitation de notre organisation ou dans l'utilisation des ressources, nous misons sur l'action durable.



Focalisation sur les clients	Stratégie à long terme	Présence nationale à l'échelon local	Compétences décentralisées	Relation personnelle	Parts aux excédents	Solides par nos propres forces	Succès
Nous plaçons nos clientes et nos clients au centre de notre action.	Nous poursuivons une stratégie à long terme placée sous le signe de la responsabilité.	Nos agences générales sont présentes partout en Suisse.	Nos agences générales possèdent une très vaste marge de manœuvre.	Nos clients bénéficient d'un suivi personnel et responsable.	En non-vie, nous versons des parts d'excédents à nos clients.	Nous possédons la capacité d'évoluer et la plus forte dotation en fonds propres du marché de l'assurance.	

Notre position par rapport aux autres

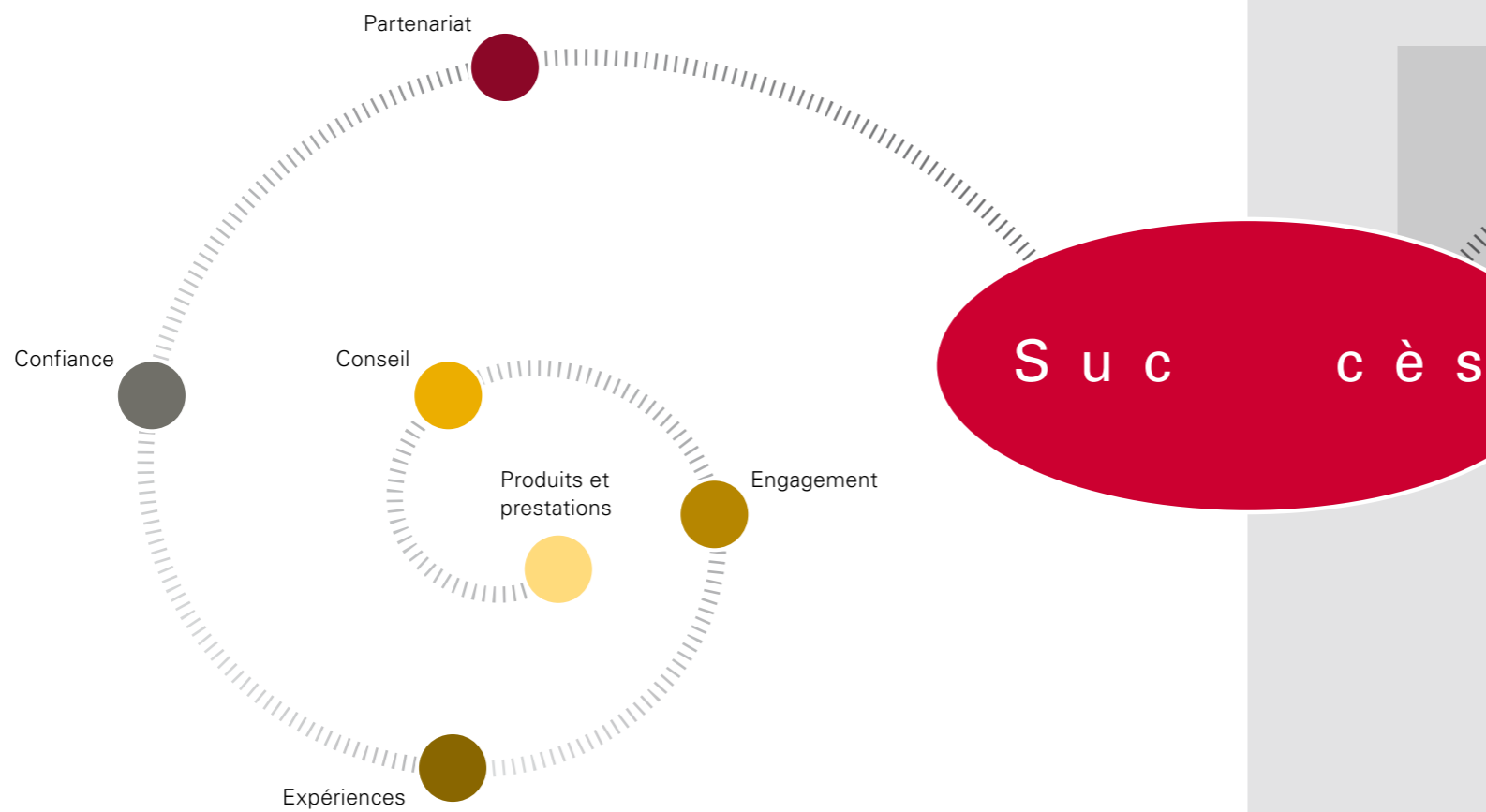
Nous cherchons systématiquement à nous améliorer, sur la base de résultats d'enquêtes. Ces études montrent notre position par rapport à nos concurrents.



Notoriété	Réputation	Des offres convaincantes	Règlement des sinistres	Satisfaction clientèle	Recommandation à un tiers	Succès
GfK 2011	GfK 2011	Neumann, Zanetti & Partner 2011	Etude interne 2011	GfK 2011	GfK 2011	
Meilleure note de notoriété assistée (95,8%).	Meilleures notes sur les critères d'appréciation rationnelle, d'appréciation émotionnelle et de durabilité.	Nos offres assurance ménage et assurance véhicules à moteur se classent aux meilleurs rangs des tests.	Meilleures notes pour la rapidité et la générosité du règlement de sinistres, ainsi que l'amabilité et la serviabilité des gestionnaires.	Dans cette enquête, les notes obtenues par la Mobilère sont parmi les meilleures.	Dans l'enquête sur la recommandation à un tiers, la Mobilère devance nettement ses concurrents.	

Les clients satisfaits n'hésitent pas à nous recommander

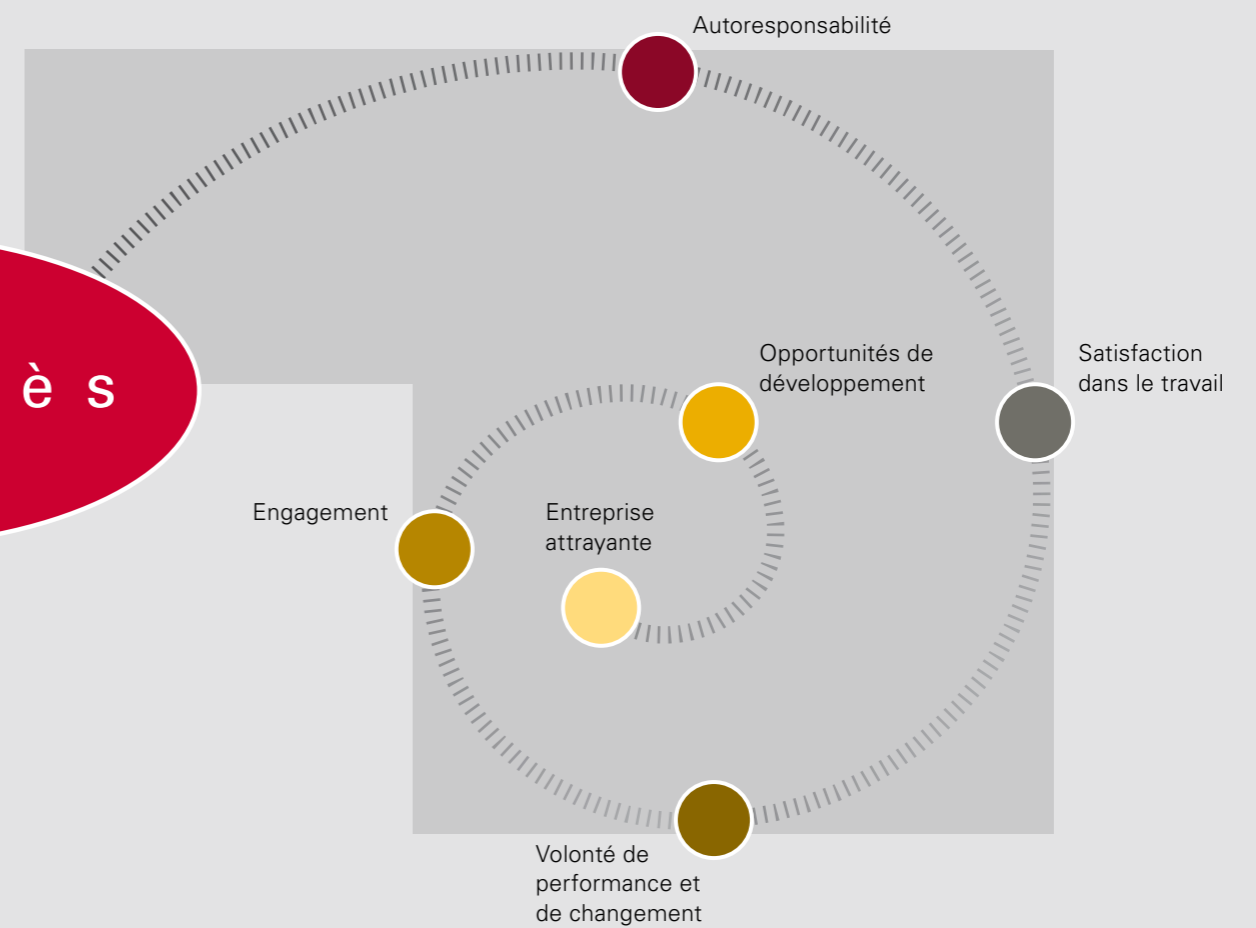
La clientèle de la Mobilière fait preuve d'une fidélité remarquable envers son assureur. Nous ne nous contentons pas de proposer des produits fiables. Partout en Suisse, nos agences générales et leurs spécialistes font bénéficier les clients de leurs vastes compétences, tant en matière de souscription que de règlement de sinistres. De plus, notre centre de contact Mobi24 est joignable 24 heures sur 24. Ce modèle d'organisation profite aux assurés. Nous sommes heureux de constater que bon nombre de clients satisfaits nous recommandent à des connaissances.



Produits et prestations	Conseil	Engagement	Expériences	Confiance	Partenariat	Succès
Nous proposons des produits et des prestations de qualité, fiables et compétitifs.	Nous fournissons des prestations de conseil personnelles et professionnelles.	Nos collaborateurs assurent un suivi rapide et fiable à leurs clients.	Nos agences générales fournissent une aide sur place, rapidement et en toute simplicité.	Nous entretenons avec nos clients des relations personnelles et souvent de très longue durée.	Nous partageons les fruits de notre succès avec nos clients.	

Des collaborateurs motivés s'engagent personnellement

La Mobilière est non seulement une entreprise attrayante, mais aussi un employeur attrayant. Chaque année, nous faisons mesurer la satisfaction de nos collaborateurs par un institut indépendant. Le niveau de satisfaction est élevé, comme le relève le rapport en page 73. Les principaux facteurs de motivation des collaborateurs sont indiqués sur le graphique ci-dessous.



Entreprise attrayante	Opportunités de développement	Engagement	Volonté de performance et de changement	Satisfaction dans le travail	Auto-responsabilité	Succès
La Mobilière jouit d'une excellente image dans l'opinion publique et auprès de ses clients.	Nous entretenons un climat de confiance et nous proposons aux apprentis, aux talents et à la relève des postes exigeants tout en veillant à leur développement personnel.	Nos valeurs d'entreprise recueillent une forte adhésion de la part de nos collaborateurs.	Nos collaborateurs font preuve de volonté de performance et de changement.	Nous proposons des conditions d'engagement et de travail attrayantes et nous faisons participer nos collaborateurs au succès de l'entreprise.	Nous déléguons des responsabilités à nos collaborateurs, afin qu'ils s'engagent par leur savoir et leur savoir-faire.	

Rapport de la Coopérative

Assemblée des délégués

À l'assemblée du 26 mai 2011, les délégués ont approuvé le rapport et les comptes annuels 2010 de la Coopérative. Ils ont décidé de la répartition du bénéfice au bilan et donné décharge au Conseil d'administration.

L'Assemblée a pris acte du décès des anciens membres du Conseil d'administration Ferdinand Rüesch (St-Gall) et Hans Thuli-Tschopp (Riehen). Les membres du Conseil d'administration Martin Michel (Lachen), Wilfred Pierre Stoecklin (Bottmingen), Andreas von Sprecher (Zollikon) et Benedikt Weibel (Muri b. Bern) ont été réélus pour un nouveau mandat de quatre ans. L'Assemblée a également pris congé d'Albert Lauper (Villars-sur-Glâne), élu à la présidence en 2003, qui a décidé de se retirer après quelque 45 années d'activité ininterrompue au sein de la Mobilière. Elle a élu Urs Berger (Therwil) à sa succession comme membre du Conseil d'administration. Urs Berger, qui avait succédé à Albert Lauper au poste de CEO de la Mobilière en 2003, lui succède à présent à la présidence du Conseil d'administration pour la dernière année de son mandat.

La société KPMG SA, Zurich, a été reconduite dans son mandat d'organe de révision pour l'exercice 2011.

Des séances d'information ont été organisées à l'automne dans quatre régions de Suisse à l'intention des délégués, afin de favoriser le dialogue en cercle plus restreint.

La liste des délégués se trouve aux pages 20 à 21 du présent rapport.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2011.

Séance de printemps

Lors de la séance de printemps, le Conseil d'administration a préparé l'Assemblée des délégués puis exercé les droits de la Mobilière Suisse Société Coopérative, unique actionnaire, à l'Assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA. En vue de son élection au Conseil d'administration de la Coopérative par l'Assemblée des délégués en mai, le Conseil d'administration a élu Urs Berger (Therwil), CEO jusqu'au 26 mai 2011, en remplacement d'Albert Lauper (Villars-sur-Glâne) au Conseil d'administration de la Holding SA. Par cette procédure, nous avons perpétué une pratique établie de longue date, selon laquelle la même personne exerce les fonctions de président des Conseils d'administration de la Coopérative, de la Mobilière Suisse Holding SA et des sociétés du Groupe.

En outre, le Conseil d'administration a approuvé le rapport annuel et les comptes 2010 du Groupe, et pris connaissance du rapport sur la rémunération des membres du Conseil d'administration de la Holding SA, du CEO et des membres du Comité de direction, conformément à l'annexe 1 au «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise». Le Conseil d'administration a également été informé du système de rémunération applicable aux échelons de fonction 1 à 4 (CEO, membres du Comité de direction et membres de la Direction) depuis l'exercice 2011.

Séance après l'Assemblée des délégués

Lors d'une brève séance qui s'est tenue après l'Assemblée des délégués, le Conseil d'administration a élu Urs Berger à sa présidence, puis a confié la responsabilité opérationnelle du Groupe à Markus Hongler, élu dès l'automne 2010 à la succession d'Urs Berger au poste de CEO.

Séance d'automne

Lors de la séance d'automne, le Comité de direction a informé le Conseil d'administration de l'évolution des affaires au deuxième trimestre et du résultat semestriel, et présenté Mobi+. Ce programme comporte plusieurs initiatives destinées à permettre au Groupe d'assurer sur le long terme une croissance supérieure au marché.

Le président a présenté en détail les nouveautés quant au rôle et à l'organisation du Conseil d'administration de la Holding SA et de sa présidence. Le Conseil d'administration a également traité la question de la rémunération des membres du Conseil d'administration et du président, et élu le CEO Markus Hongler au Conseil de fondation de la Fondation du Jubilé de la Coopérative en remplacement d'Albert Lauper, qui avait remis son mandat en mai.

Comptes annuels

Les comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative (pages 24 à 27 du rapport de gestion) clôturent avec un bénéfice de 20,1 millions de CHF (exercice précédent: 19,4 millions de CHF). Le compte de profits et pertes comprend essentiellement le rendement de participation provenant des dividendes de 12,0 millions de CHF (comme l'exercice précédent), le produit du prêt accordé à la Mobilière Suisse Holding SA, soit un montant de 6,0 millions de CHF (comme l'exercice précédent), et le produit des créances en compte courant, soit 4,9 millions de CHF.

La fortune investie se compose de la participation dans la Mobilière Suisse Holding SA et du prêt accordé à cette dernière.

Les actifs circulants se montent à 141,9 millions de CHF (exercice précédent: 127,6 millions de CHF). Le fonds d'excédents, qui fait partie des fonds étrangers, s'établit à 97,1 millions de CHF (exercice précédent: 91,8 millions de CHF). De ce montant, 14,8 millions de CHF ont été mis en réserve pour le financement de projets de prévention des crues, 4,0 millions de CHF pour la chaire de climatologie et 0,8 million de CHF pour la Communauté d'intérêts Coopérative.

Les fonds propres (avant utilisation du bénéfice) ont progressé à 943,5 millions de CHF (exercice précédent: 935,5 millions de CHF).

Utilisation du bénéfice

Le bénéfice résultant du bilan s'établit à 70,5 millions de francs. La proposition du Conseil d'administration relative à l'utilisation du bénéfice figure à la page 27 du présent rapport. Elle prévoit notamment une attribution de 8,0 millions de CHF (identique à celle de l'exercice précédent) au fonds d'excédents. Le Conseil d'administration demande à l'Assemblée des délégués, qui aura lieu le vendredi 11 mai 2012, de l'avaliser.

Responsabilité sociétale

Les mesures de prévention cofinancées par la Mobilière en maintes régions de Suisse ont d'ores et déjà montré leur efficacité, notamment en 2011, et les premiers enseignements de la recherche en climatologie sont attendus à moyen terme. Notre responsabilité sociétale s'étend également à d'autres types de projet d'utilité publique au niveau national, régional ou local.

Dangers naturels: la Mobilière soutient des projets de prévention

En 2011, comme les années précédentes, la Mobilière s'est engagée intensivement pour la prévention des dangers naturels. Approuvées par le Conseil d'administration les années précédentes, les contributions allouées à cet effet s'élèvent à 20 millions de CHF au total. Prélevé sur le fonds d'excédents de la Coopérative, ce montant sert au financement des projets en cours et de projets futurs. En 2011, six nouveaux projets ont été approuvés (voir la carte).

De tels investissements sont payants, l'année 2011 en est le parfait exemple. Après les inondations du siècle, en 2005, la Mobilière a cofinancé trois dispositifs de protection dans l'Oberland bernois pour un montant avoisinant les 700 000 CHF. En octobre 2011, ces ouvrages ont permis d'éviter des dommages pour près de 100 millions de francs dans les branches d'assurance ménage et équipements professionnels.

La décision de soutenir des projets de prévention par des moyens prélevés sur le fonds d'excédents trouve son origine dans les inondations exceptionnelles de 2005. Or, il existe d'autres dangers naturels, et le développement économique et social peut être source de nouveaux dangers. Certaines régions sont de plus en plus souvent touchées par des glissements de terrain, des chutes de pierres ou des avalanches, et même si les dom-

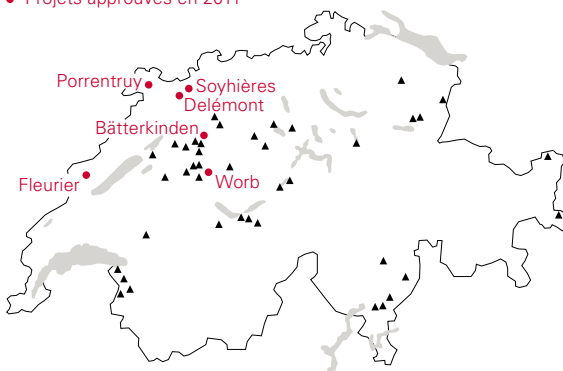
mages sont couverts, la population de ces régions souffre des conséquences de tels événements. Aussi la prévention revêt-elle une importance capitale, dans l'intérêt non seulement des clients, mais aussi de la Mobilière.

Afin d'utiliser le mieux possible les fonds affectés à la prévention, la Mobilière demande à ses agences générales de recenser les projets de prévention en cours de planification dans leurs régions respectives. Fin 2011, 47 projets répondant aux critères d'évaluation, ont été retenus. Plusieurs sont terminés, mais d'autres se trouvent encore au stade de la planification ou de la réalisation. La Mobilière soutient uniquement des projets financés par les autorités publiques, à la condition que les cartes des dangers soient disponibles. En règle générale, elle prend en charge 50% du coût incombant à la commune. Fin 2011, nous étions engagés à hauteur de plus de 12 millions de CHF au total.

Un large éventail de mesures permet de protéger des zones d'habitation, artisanales et industrielles, mais aussi des routes cantonales et communales, des infrastructures publiques et des terres agricoles. Relevons au passage que dans de nombreux cas, la mise en œuvre d'un projet de prévention va de pair avec la revitalisation d'un cours d'eau et l'aménagement écologique d'une zone. Pour la présentation et les photos de ces projets, consultez notre site www.lamobiliere.ch → La Mobilière → Engagement → Prévention et sécurité → Prévention dangers naturels.

Engagement en faveur de projets de prévention

- ▲ Anciens projets
- Projets approuvés en 2011



Recherche sur les conséquences des changements climatiques

La nouvelle chaire de climatologie de l'Université de Berne étudie la probabilité de survenance d'événements extrêmes dus à un changement climatique rapide. Financée par la Mobilière à hauteur de cinq millions de francs pour une première période allant jusqu'en 2018, cette chaire est dirigée depuis le printemps 2011 par Olivia Romppainen-Martius. Axées sur la pratique, ses études devraient fournir des résultats utiles aussi bien à l'Etat, qu'aux assurances et aux citoyens. L'indépendance de la recherche universitaire est garantie. Les résultats sont la propriété de l'Université de Berne et accessibles au public. Ils peuvent être publiés librement.

Fondation du Jubilé

Créée en 1976, la Fondation du Jubilé a pour but de promouvoir les sciences, la recherche, les arts et d'autres activités en Suisse, par des contributions à des institutions, des groupes de personnes et des particuliers. Pendant l'année sous revue, le Conseil de fondation a retenu, parmi plus de 390 demandes, 22 projets auxquels il a octroyé, au total, 427 000 CHF.

Dons

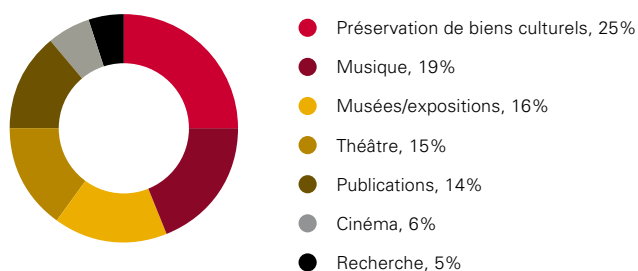
La Coopérative apporte son soutien, par le Fonds de donations, à une multitude d'activités sociales, culturelles et d'utilité publique dans toute la Suisse. En 2011, elle a octroyé à ces activités un total de 700 000 CHF environ. En décembre, nous avons décidé d'accorder le don de 100 000 CHF à la «Fondation Ecole romande pour chiens-guides d'aveugles». Née il y a 20 ans, cette fondation s'occupe de l'élevage et de la formation de chiens d'aveugles. Elle permet ainsi aux personnes aveugles ou malvoyantes de gagner en mobilité et en autonomie.

Promotion des arts

La Mobilière soutient la création artistique suisse par des achats annuels d'œuvres d'art contemporaines et organise régulièrement des expositions thématiques à l'intention de ses collaborateurs et du public. En 2011, elle a par exemple acquis une œuvre majeure de Roman Signer, qui fera partie des œuvres exposées par la Mobilière au Musée cantonal d'Art de Lugano à l'été 2012. Les couleurs ont été à l'honneur pendant l'année sous revue. La Mobilière a participé à la Nuit des musées de Berne avec son exposition intitulée «Couleurs. Couleurs.Colori ...». Cette manifestation culturelle a recueilli un vif succès. En outre, en matière de promotion des arts, la Mobilière finance le Prix Mobilière Young Art, d'une valeur de 10 000 CHF, remis chaque année lors des Swiss Art Awards, à Bâle. En 2011, la lauréate est l'artiste zurichoise Athene Galiciadis.

Promotion des sciences, de la recherche et des arts

Dons de la Fondation du jubilé en 2011



Délégués

(état au 1^{er} janvier 2012)

Région Ouest

Canton de Berne	Ulrich Andreas Ammann, Madiswil Urs Bircher, Hinterkappelen Beat Bräm, Anet Daniel Dünner, Moutier Robert Elsässer, Berthoud Alexander Glatthard, Spiegel/Berne Barbara Hayoz, Berne Danielle Hess, Berne Hans Hiltbrand, Herzogenbuchsee Therese Hirschi, Heimberg Jörg Huggenberger, Rüti b. Riggisberg Thomas Hurni, Sutz Hans Jordi, Oberhofen Tobias Leuenberger, Lüscherz	René-François Maeder, Kandersteg Lienhard Marschall, Neueneegg Andreas Michel, Meiringen Hans-Jörg Pfister, Zweisimmen Markus Scheidegger, Gümligen Pierre Schneider, St-Imier Jürg Schürch, Huttwil Ulrich Sinzig, Langenthal Annamarie Vaucher, Berne Bruno Wägli, Säriswil Andreas Wälti, Worb Herbert Wenger, Münsingen Heinz Witschi, Meiringen Hans-Rudolf Zosso, Aarberg
Canton de Fribourg	Christian Haldimann, Morat Thérèse Meyer, Estavayer-le-Lac Jean-Nicolas Philipona, Vuippens Jacques Renevey, Bourguillon	Jean-François Rime, Bulle Philippe Viridis, Marly Werner Wyss, Guin
Canton de Genève	Claudio Badi, Le Grand-Saconnex Bernard Jeanneret, Confignon	Olivier Sandoz, Bellevue Lucien Zanella, Confignon
Canton du Jura	Gérard Donzé, Le Cerneux-Veusil	Jean-Marie Maître, Boncourt
Canton de Neuchâtel	Pierre Feller, Le Locle Daniel Kuntzer, Fontainemelon	Henri Schaller, Colombier Marc von Bergen, La Chaux-de-Fonds
Canton de Vaud	Serge Beck, Le Vaud Bruno de Siebenthal, Chavornay	Christian Rovero, Bettens
Canton du Valais	Andreas Biner, Zermatt Laurent Multone, Monthey Jean-Daniel Papilloud, St-Séverin	Pierre Schaer, Conthey Odilo Schmid, Brigue

Région Centre

Canton d'Argovie	Daniel Appert, Geltwil Marco Emmenegger, Hettenschwil Thomas Erb, Bözen Philip Funk, Dättwil Walter Glur, Glashütten Stephan Gurini, Lenzburg	Martin Heiz, Reinach Dieter Lämmli, Aarau Tobias Maurer, Aarau Matthias Mühlheim, Rheinfelden Rudolf Richiger, Möhlin Rolf Schmid, Lenzburg
Cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne	Gabriel Barell, Binningen Christina Bertram, Oberwil Marco Fischer-Stockler, Arlesheim Thomas Friedlin, Therwil	Hans Rudolf Gysin, Pratteln Tobias Lutz, Bottmingen Peter Malama, Bâle Rudolf Schaffner, Sissach
Canton de Glaris	Andrea R. Trümpy, Glaris	
Canton de Lucerne	Reto Bachmann, Hochdorf Daniel Gloor, Sursee Paul Philipp Hug, Lucerne Roland Marti, Rain	Stefan Muff, Lucerne Peter Pfister, Schenkon Matthias Tobler-Kaiser, Meggen Franz Wüest, Ettiswil

Cantons de Nidwald et d'Obwald	Josef Windlin-Kiser, Kerns	
Canton de Soleure	Stephan Annaheim, Lostorf Rolf Büttiker, Wolfwil Reinhold Dörfliger jun., Egerkingen Markus Grütter, Biberist	Felix Leuenberger, Bellach Beat Loosli, Starrkirch-Wil Raoul Stampfli, Soleure
Canton de Schwyz	Moritz Betschart, Brunnen Sibylle Ochsner, Galgenen	Bernadette Reichlin-Durrer, Küssnacht am Rigi
Canton du Tessin	Silvio Eduard Baumgartner, Mendrisio Iris Fabbri, Lugano Daniele Lotti, Bellinzone	Mario Molo, Bellinzone Battista Ponti, Morbio Inferiore
Canton d'Uri	Gabi Huber, Altdorf	
Canton de Zoug	Peter Hegglin-Hürlimann, Edlibach	Christoph Müller, Baar
Région Est		
Cantons d'Appenzell Rhodes intérieures et Rhodes extérieures	Katrin Nägeli, Appenzell	Walter Regli, Appenzell
Canton des Grisons	Aldo Brändli, Grüşch Christian Cavegn, Churwalden	Volker Fell, Coire Marc E. Wieser, Zuoz
Canton de St-Gall	Otto Hofstetter, Uznach Karl Müller, St-Gall Jakob Rhyner, Buchs Alfred Ritz, Altstätten René Schwarzmann, Bad Ragaz	Rita Schwendener-Manser, St-Gall Martin Zuber, Lütisburg Station Josef Zweifel, Mörschwil
Canton de Schaffhouse	Barbara Müller-Buchser, Neuhausen am Rheinfall	
Canton de Thurgovie	Cäcilia Bosshard-Galmarini, Wilten-Gottshaus Max Gimmel, Arbon Raphael Herzog, Weinfelden	Peter Schütz, Wigoltingen Philipp Stähelin, Frauenfeld Suzanne Thür Brechbühl, Herdern
Canton de Zurich	Wolfgang Auwärter, Rikon im Tösstal Oskar Bachmann, Stäfa David Bosshard, Uetikon am See Rolf Burkhardt, Zurich Roland Erb, Kloten Märk Fankhauser, Thalwil Hans Gerber, Fehraltorf Marcel Gisler, Flaach Konrad Kaufmann, Dietikon Christian Kramer, Uetikon Waldegg	Konrad Kyburz, Dielsdorf Walter Meier, Eglisau Adrian Meister, Zollikon Rolf E. Schäuble, Andelfingen Kurt Schiesser, Zumikon René Schneider, Meilen Donato Trivisano, Winterthur Rico Trümpler, Zurich Reto Weber, Dielsdorf Ronald Weisbrod, Ebertswil
Principauté de Liechtenstein	Engelbert Schurte, Triesen	

Conseil d'administration

(état au 1^{er} janvier 2012)

		Membre depuis	élu-e jusqu'en
Président d'honneur	Otto Saxer docteur en droit, avocat, Liebefeld		
Président	Urs Berger Therwil	2011	2012
Vice-président	Richard Burger ingénieur en génie mécanique EPF, Bottmingen	1992	2012
Membres	Dora Andres économiste d'entreprise, entrepreneure, Schüpfen	2008	2012
	Susy Bruschweiler présidente de la Fondation SV, Blonay	2002	2014
	Dieter Burckhardt vice-président du conseil d'administration de Pestalozzi + Co AG, Männedorf	1998	2012
	Daniel Eicher CEO de A. Boss + Co AG, Schönbühl-Urtenen	2006	2012
	Elgar Fleisch docteur ès sciences économiques et sociales, professeur de gestion de l'information et de technologie à l'université de St-Gall et à l'EPF de Zurich, St-Gall	2003	2012
	Leana Isler docteur en droit, avocate, partenaire de l'étude d'avocats Spahni Stein, Zurich, juge au tribunal administratif du canton de Zurich	2001	2012
	Peter Kappeler ingénieur diplômé EPF, entrepreneur, Walchwil	2002	2014
	Christian Krüger propriétaire et président du conseil d'administration de Krüger & Co SA, Staad	2009	2013
	Luc Meylan licencié en droit, avocat, Neuchâtel	1988	2012
	Martin Michel docteur en droit, avocat, Lachen	2007	2015
	Franz-Xaver Muheim docteur en droit, avocat et notaire, Altdorf	2002	2012
	Peter Müller docteur ès sciences naturelles (Phil. II), président du conseil d'administration de Knecht & Müller AG, Stein am Rhein	2008	2012

		Membre depuis	élu-e jusqu'en
	Fulvio Pelli docteur en droit, avocat et notaire, conseiller national, président de la Banque Cantonale du Tessin, Lugano	1992	2012
	Christian Rey docteur ès sciences économiques, CEO de Rentimo SA, président Rey Hôtels & Residences, président Swiss Hospitality Holding SA, Versoix	2002	2014
	Barbara Rigassi docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, managing partner de BHP-Brugger und Partner AG, Muri bei Bern	2008	2012
	Fritz Schiesser docteur en droit, président du Conseil des EPF, Haslen	2005	2013
	Serge Sierro licencié en droit, avocat à Sion et Sierre, Sierre	2004	2012
	Rudolf Stämpfli docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, président du conseil d'administration de Stämpfli SA, Berne	2005	2012
	Wilfred Pierre Stoecklin docteur ès sciences économiques, Bottmingen	2003	2015
	Peter R. Studer entrepreneur, ingénieur électricien diplômé HES/SIA, Berne	1994	2012
	Andreas von Sprecher avocat Zurich et Maienfeld, Zollikon	2003	2015
	Benedikt Weibel docteur ès sciences économiques, Muri bei Bern	2007	2015
	Tous les membres du Conseil d'administration sont citoyens suisses. Elgar Fleisch possède en outre la nationalité autrichienne.		
		depuis	pour
Secrétaire	Andreas Dolf, avocat, Herzogenbuchsee		
Organe de revision	KPMG SA, Zurich	2010	2011
Chef réviseur	Hieronymus T. Dormann, Zurich	2010	

Comptes annuels

Compte de profits et pertes	Annexe	2011	2010
milliers de CHF			
Produit des participations		12 000	12 000
Produit du prêt		6 000	6 000
Autres produits financiers		4 936	4 235
Produits		22 936	22 235
Charges administratives	1	- 2 449	- 2 394
Charges		- 2 449	- 2 394
Résultat avant impôts		20 487	19 841
Impôts		- 426	- 476
Bénéfice annuel		20 061	19 365

Bilan au 31 décembre	Annexe	2011	2010
milliers de CHF			
Actifs			
Placements de capitaux	2	908 000	908 000
Immobilisations corporelles		284	279
Actifs immobilisés		908 284	908 279
Disponibilités		16 408	17 089
Créances envers des sociétés du Groupe		125 176	110 193
Autres actifs		324	357
Actifs circulants		141 908	127 639
Total		1 050 192	1 035 918
Passifs			
Fonds d'excédents	3	97 133	91 779
Engagements à long terme		97 133	91 779
Engagements envers des sociétés du Groupe Mobilière		8 670	7 850
Fonds de donations		7	0
Comptes de régularisation		831	799
Engagements à court terme		9 508	8 649
Fonds étrangers		106 641	100 428
Réserves	4	873 000	873 000
Report de bénéfice		50 490	43 125
Bénéfice annuel		20 061	19 365
Fonds propres		943 551	935 490
Total		1 050 192	1 035 918

Annexe**1 Frais d'administration**

Aucun don n'est inclus dans les frais d'administration (exercice précédent: 39 kCHF).

2 Placements de capitaux

milliers de CHF

	2011	2010
Participation	758 000	758 000
Prêt à la Mobilière Suisse Holding SA	150 000	150 000
Placements de capitaux	908 000	908 000

3 Fonds d'excédents

milliers de CHF

	2011	2010
Etat au 01.01.	91 779	85 115
Attribution	8 000	8 000
Prélèvement pour des projets de prévention, la chaire de climatologie et la Coopérative	- 2 646	- 1 336
Etat au 31.12.	97 133	91 779
dont réserve pour:		
projets de prévention inondations	14 821	16 767
chaire de climatologie	4 000	4 500
CI Coopérative	800	0

4 Réserves

milliers de CHF

	2011	2010
Réserves générales légales	400 000	400 000
Réserves libres	254 000	254 000
Réserves extraordinaires	219 000	219 000
Réserves	873 000	873 000

Engagements conditionnels	2011	2010
milliers de CHF		
Engagement conditionnels	40	0

La société fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mobilière et répond solidairement de ses engagements en matière de TVA envers l'Administration des contributions.

Participation	Quote-part en %	Capital-actions en milliers de CHF
Mobilière Suisse Holding SA Bundesgasse 35 3001 Berne	100,00	200 000

Pas de modification des participations par rapport au 31.12.2010.

Utilisation du bénéfice	2011	2010
milliers de CHF		
Bénéfice annuel	20 061	19 365
Report de bénéfice	50 490	43 125
Bénéfice résultant du bilan	70 551	62 490

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués du 11 mai 2012 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

Attributions:

Fonds d'excédents	8 000	8 000
Caisses de pension	3 000	3 000
Fonds de donations	700	700
Fondation du Jubilé	300	300
Attributions	12 000	12 000
Report à compte nouveau	58 551	50 490

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

À l'Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative, Berne

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative comprenant le compte de profits et pertes, le bilan et l'annexe (pages 24 à 27) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité de l'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe à l'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, l'administration est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalie significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des évaluations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 28 mars 2012

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Oliver Windhör
Expert-réviseur agréé

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA*

(état au 1^{er} janvier 2012)

			Année de naissance	Début du mandat	Fin du mandat
Président	Urs Berger, Therwil	○	1951	2011	2012
Vice-président	Richard Burger, Bottmingen		1943	1998	2012
Membres	Susy Bruschweiler, Blonay	△	1947	2005	2014
	Peter Kappeler, Walchwil	●	1947	2003	2014
	Luc Meylan, Neuchâtel	○	1947	2001	2012
	Fulvio Pelli, Lugano	△	1951	2001	2012
	Rudolf Stämpfli, Berne	▲	1955	2008	2012

Comité placements/risques ● Président, ○ Membres
Comité d'audit ▲ Président, △ Membres

* La composition des Conseils d'administration de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA, de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA et de la Mobilière Suisse Asset Management SA est identique. Tous les membres du Conseil d'administration de la Mobilière Holding SA sont de nationalité suisse.

Urs Berger a étudié les sciences économiques à la Haute Ecole de St-Gall. À partir de 1978, il a travaillé dans une entreprise de courtage en assurances; de 1981 à 1993, il a occupé divers postes importants, notamment celui de responsable du conseil aux entreprises industrielles, auprès de Zurich Assurances. En 1993, il est entré à la Bâloise Assurances, et a été nommé, en 1999, président de la direction de la Bâloise Suisse et membre de la direction du groupe. Urs Berger a rejoint la Mobilière début 2003 et a été nommé CEO à partir de mai de la même année, fonction qu'il a exercée pendant huit ans. Le 26 mai 2011, il a quitté sa fonction de responsable opérationnel du Groupe et a été élu président du Conseil d'administration. De 2003 à 2011, Urs Berger a siégé au conseil d'administration de European Alliance Partners Company AG (Eurapco), qu'il a présidé à partir de 2009. Il est également membre du conseil d'administration de van Baerle AG, depuis 2007, et de Messeholding Bern AG, depuis 2009. Depuis 2010, il est membre du conseil de surveillance de Gothaer Allgemeine Versicherung AG, qui a son siège à Cologne, et depuis 2011, président du conseil d'administration de Emch & Berger AG. Il est également membre du conseil d'administration de Hotel Bellevue-Palace Immobilien AG, à Berne. Depuis juin 2011,

Urs Berger est président de l'Association Suisse d'Assurances.

Richard Burger est ingénieur en génie mécanique diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. De 1971 à 2003, il a exercé diverses fonctions chez Sulzer, dont en dernier lieu celle de membre de la direction du groupe. De 2002 à avril 2008, il a présidé le conseil de fondation de l'institution de prévoyance de Sulzer. Depuis 2002, il est membre, et depuis 2010, vice-président, du conseil d'administration de BLS SA. Depuis 1997, il siège au conseil d'administration de diverses entreprises du groupe Trumpf Grusch. De 2001 à 2004, il a siégé au conseil d'administration de Feintool AG. Depuis 2005, il est membre du conseil d'administration de Egro Industrial Systems SA. En 2005, Richard Burger a été élu vice-président du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA.

Susy Bruschweiler est diplômée en économie et gestion d'entreprise de l'Université de Neuchâtel. De 1995 à 1999, elle a été présidente du comité de direction de SV Schweiz, et de 1999 à mai 2010 CEO de SV Group. Auparavant, elle avait exercé diverses fonctions dirigeantes dans le domaine de la formation des professions soignantes.

De 1999 à 2007, elle a été membre du comité consultatif de Credit Suisse Group. De 1999 à 2011, elle a fait partie du conseil d'administration de Siegfried AG. De 2004 à 2010, elle a été membre du comité de l'Union patronale suisse, et de 1989 à 2007, membre du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui l'a nommée membre d'honneur en 2007. De 2004 à 2010, elle a siégé au conseil d'administration de Movis pre-Care AG. Depuis 2010, elle est présidente de la fondation SV et membre du conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques ainsi que du conseil d'administration de la société Schweizer Paraplegiker-Zentrum Nottwil AG.

Peter Kappeler est ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et titulaire d'un MBA INSEAD. Il a exercé des fonctions dirigeantes dans le secteur bancaire et dans l'industrie. De 1992 à mai 2003, il a été responsable opérationnel de la Banque Cantonale Bernoise BEKB/BCBE, puis celle de président du conseil d'administration jusqu'en mai 2008. Peter Kappeler est membre de divers conseils d'administration, notamment de ceux de Cendres & Métaux SA, depuis 2001, et de Givaudan, depuis 2005.

Luc Meylan, licencié en droit, avocat et notaire, médiateur FSA, a fondé sa propre étude en 1974 à Neuchâtel. Il est l'un des fondateurs d'Athemis, une entreprise de quelque 45 collaborateurs, qu'il

dirige avec huit associés. Athemis joue un rôle important dans la vie économique de l'Arc jurassien, en particulier dans les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que dans le Jura bernois. Parallèlement à son activité professionnelle, qu'il exerce pour une clientèle privée et de PME, Luc Meylan est membre de plusieurs conseils d'administration.

Fulvio Pelli, avocat et notaire, est associé d'une étude d'avocats à Lugano. En 2004, il a été élu président de la Banque Cantonale du Tessin. De 2000 à 2005, il a fait partie du conseil d'administration de la Nouvelle Compagnie de Réassurance. Depuis 1996, il préside le conseil d'administration de Casram Holding SA. Il est conseiller national depuis 1995 et président du PLR. Les Libéraux-Radicaux (Suisse) depuis 2005.

Rudolf Stämpfli, docteur en économie HSG, est président du conseil d'administration et copropriétaire de Staempfli SA à Berne depuis 1988. De 2003 jusqu'au milieu de l'année 2011, il a été président de l'Union patronale suisse. Par ailleurs, Rudolf Stämpfli est membre de divers conseils d'administration, notamment ceux de BLS SA depuis 2006 (président depuis 2009) et de la Banque Cantonale Bernoise BEKB/BCBE depuis 2008. Il est membre du Petit Conseil et, depuis 2011, vice-président de la commune bourgeoise de Berne.

		depuis	pour
Secrétaire du Conseil d'administration	Andreas Dolf, avocat, Herzogenbuchsee		
Révision interne	Stephan Eggenberg, Gentilino		
Organe de révision	KPMG SA, Zurich	2010	2011
Chef réviseur	Hieronymus T. Dormann, Zurich	2010	

Comité de direction

(état au 1^{er} janvier 2012)

		Année de naissance	Membre depuis
CEO	Markus Hongler, Zurich	1957	2011
Responsable Finances	Peter Brawand, Therwil	1965	2004
Responsable Assurances	Bruno Kuhn, Stettlen	1957	2003
Responsable Prévoyance	Daniel Loup, Lutry	1949	2004
Responsable Asset Management	Stefan Mächler, Forch	1960	2009
Responsable Développement de l'entreprise	Markus Sievers, Balzers	1954	2003
Responsable Management du marché	Thomas Trachsler, Ersigen	1965	2010
Responsable TI	Rolf Trüeb, Rizenbach	1955	2011

Tous les membres du Comité de direction sont citoyens suisses.

Markus Hongler a accompli sa formation de base en assurances à l'agence générale de la Mobilière à Lucerne. Après un passage de quatre ans à la Genevoise, à Genève, il entre à Zurich Financial Services en 1983, où il entame une carrière qui l'amènera à exercer diverses fonctions dirigeantes en Suisse et à l'étranger. De 1996 à 2000, il a été membre du directoire de Zurich Suisse. Markus Hongler a été responsable du secteur Affaires industrielles Europe, de 2001 à 2006. Ensuite, il a dirigé, trois années durant, la division Suisse de la Zurich en qualité de CEO puis, en dernier, le pôle assurances non-vie Europe. Markus Hongler est le CEO de la Mobilière Suisse Société d'assurances depuis le 26 mai 2011.

Peter Brawand est licencié en sciences économiques de la Haute Ecole de St-Gall et expert comptable diplômé. À partir de 1989, il a exercé diverses fonctions chez Revisuisse Price Waterhouse SA, dont, en dernier lieu, celle de chef mandataire en matière de conseil et de contrôle de gestion. De 1994 à 1996, il a été responsable du secteur «finances et administration» au sein du comité directeur de Coop Compagnie d'Assurances. En 1997, il rejoint la Bâloise Assurances. Membre du comité de direction Suisse à partir de 1998, il a occupé en dernier lieu le poste de res-

ponsable comptabilité et controlling. Depuis le 1^{er} juin 2004, Peter Brawand est responsable du secteur du Comité de direction «Finances».

Bruno Kuhn est avocat. Il a débuté sa carrière en 1985 à la Société de Banque Suisse, au département des finances. De 1986 à 1987, il a exercé la fonction de chef mandataire auprès d'une agence bernoise de relations publiques. En 1987, il est entré au service de la Mobilière, a été promu à la tête du département Produits en 1999 et dirige depuis le 16 juin 2003 le secteur du Comité de direction «Assurances». De 1998 à 2006, il a siégé au conseil d'administration et au conseil de fondation de Sanitas, dont une année en qualité de président.

Daniel Loup est licencié de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) de l'Université de Lausanne. Il a débuté sa carrière en 1972 chez Winterthur Assurances, où il a exercé diverses fonctions, notamment celle de responsable du secteur distribution vie Suisse. En 1995, il a rejoint Swiss Life et, en 1999, est devenu membre du comité de direction du Groupe Swiss Life pour la Suisse. Daniel Loup est entré au service du Groupe Mobilière le 1^{er} mars 2004 en tant que responsable Prévoyance.

Stefan Mächler, licencié en droit de la Haute Ecole de St-Gall, a travaillé pendant 18 ans à Credit Suisse, dans les divisions Marché des capitaux et Asset Management. Après avoir occupé divers postes à Tokyo, Osaka, Séoul et Francfort, il rentre en Suisse en 1999, où il dirige la division Sales & Marketing Europe et Suisse de Credit Suisse Asset Management en qualité de managing director. Parallèlement, il a été le moteur de la fondation de Swiss Prime Site AG, une société immobilière cotée en bourse, dont il a présidé le conseil d'administration jusqu'en 2005. Au sein du groupe Deutsche Bank, il était responsable du suivi des family offices en Suisse. Avant de rejoindre la Mobilière, Stefan Mächler a été pendant deux ans CEO de la banque privée Rüd, Blass & Cie AG. Depuis le 21 septembre 2009, il est le responsable du secteur du Comité de direction «Asset Management».

Markus Sievers est mathématicien diplômé de l'EPFZ. À partir de 1978, il a été assistant au séminaire de mathématiques à l'EPF de Zurich. Entré au Groupe Mobilière en 1980, il a exercé successivement plusieurs fonctions: chef de vente de Providentia, plus tard de Protekta, responsable du secteur Développement des affaires, puis responsable du secteur TI du Groupe Mobilière de 2003 à 2011. Depuis le 1^{er} avril 2011, il dirige le nouveau secteur du Comité de direction «Développement de l'entreprise».

Thomas Trachsler, diplômé en économie d'entreprise HES et EMBA-HSG, est entré à la Mobilière en 1986. Après avoir exercé diverses fonctions dans différents secteurs au siège principal, il passe à la distribution en 1996, en tant que chef de vente de l'agence générale de Zurich. En 1998, il reprend la direction de l'agence générale de Saanenland-Obersimmental, puis, à partir de 2004, de celle de Berthoud. Depuis le 1^{er} janvier 2010, il est responsable du secteur du Comité de direction «Management du marché».

Rolf Trüeb, ingénieur en électricité EPF et titulaire d'un master en management international de la London Business School, a occupé diverses fonctions dans le secteur informatique au sein de différentes entreprises de télécommunications à partir de 1982. En 1989, il entre chez Swisscom, dont il prendra la direction du secteur Développement des applications informatiques en 1991. De 1998 à 2003, il a été à la tête du centre de profit Informatique d'Ascom. En 2003, il entre à la Mobilière, au poste de responsable du Développement des applications. Depuis le 1^{er} avril 2011, il dirige le secteur du Comité de direction «Informatique».

Responsables des fonctions support du Comité de direction

Droit	Odilo Bürgy a.i., Gurmels
Ressources humaines	Erich Kaser, Gland
Public Affairs	Werner Luginbühl, Krattigen
Communication d'entreprise	Peter Marthaler, Zimmerwald

Direction

(état au 1^{er} janvier 2012)

Michel Berthold underwriting prévoyance	Stephan Jaeggi Key Account Manager prévoyance
André Blanchard marché Centre	Nicolas Jeanneret stream Prévoyance & tests
Werner Bösiger processus sinistres	Martin Jutzi entreprises
Enrico Briccola service des sinistres de choses	Michael Kämpf controlling du Groupe & gestion du portefeuille de projets
Patrizio Bühlmann Protakta Assurance de protection juridique SA	Andreas S. Keller actuariat prévoyance
Odilo Bürgy service juridique du Groupe	Stefan Koch gestion des contrats prévoyance privée
Paul Cathrein gestion de l'innovation	Christoph Kopp marché Suisse alémanique Direction affaires de courtiers Zurich
Andreas Dolf secrétaire du Conseil d'administration	Diether Kuhn marché Est & coordination/support
Margrit Elbert support sinistres choses	Beat Kunz placements
Peter Galliker développement des affaires Entreprises	Antoine Lavanchy prestations Prévoyance
Christoph Gaus gestion multicanal et gestion clients	Jean-Marc Leutenegger stream Management du marché
Michel Gicot planification, projets & controlling	Patrik Linder particuliers
Rolf Günter projets Direction affaires de courtiers Zurich	Daniel Luder gestion du risque
Dominik Glaser prévoyance professionnelle	Bernhard Maeder prévoyance privée Gestion de produits
Roger Hämmerli actuariat assurances	Jérôme Mariéthoz marché Ouest
Peter Hasler responsable du programme Nouvelle plateforme de sinistres	Silvan Meier planification, pilotage et controlling
Reto Häuselmann Mobi24	André Meyer processus gestion des contrats
Gundula Heinatz architecture d'entreprise	Ralph Münch innovation a.i.
Claude Helfer stream Assurances	Hans Nydegger souscription Assurances techniques Entreprises
Andreas Hölzli processus et projets	Beat Odermatt comptabilité
Urs Hübscher exploitation TI	Thomas Peyer processus et projets
Thomas Itten développement RH	Nadine Probst service compliance du Groupe

Christophe Schaufelberger
PME

Laszlo Scheda
management des produits assurances choses
et transport

Andreas Scheurer
droit & compliance

Christian Schindler
direction courtiers

Jean-Michel Sciboz
gestion du risque Prévoyance

Christoph Stäger
immeubles

Erich Streit
management du personnel

Christoph Tschumi
souscription RC Entreprises

Roland Verdon
économie d'entreprise et droit

Klaus Volken
marketing

Christian Wegmüller
spécifications stratégiques

Rolf Wendelspiess
sinistres complexes RCV

Esther Wyss Semadeni
processus développement des produits

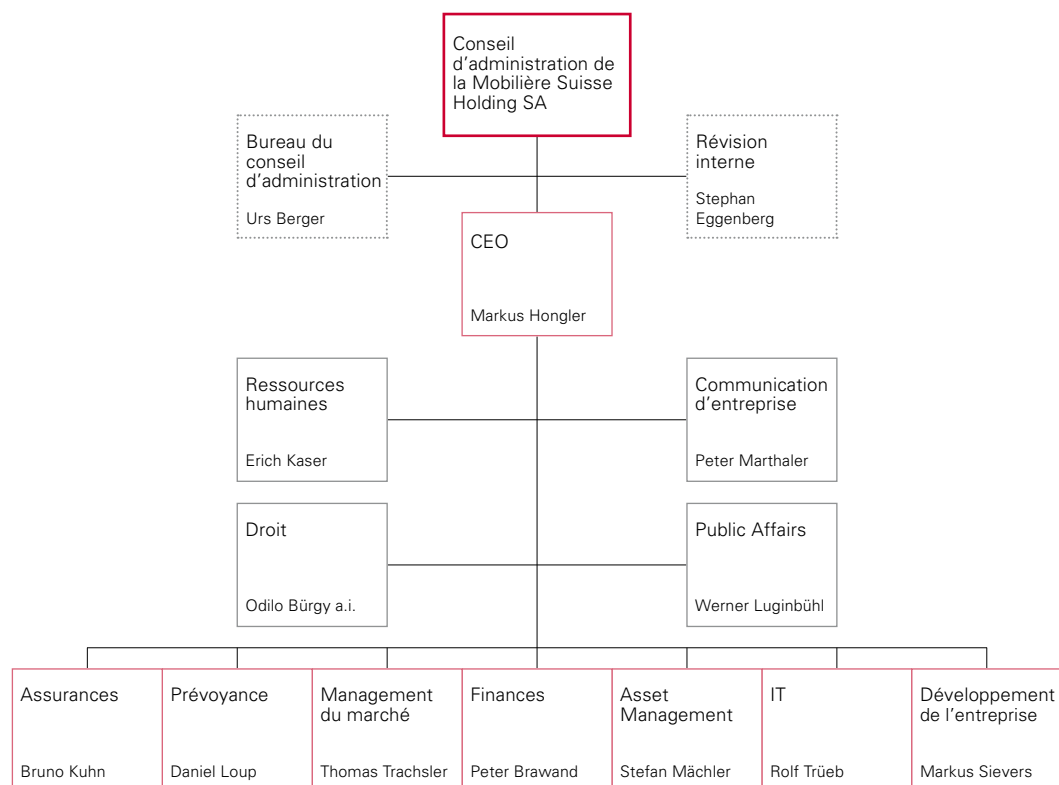
Markus Wyss
construction & Facility Management

Fritz Zemp
gestion des idées

Rico Zwahlen
XpertCenter SA

Structure de direction

(état au 1^{er} janvier 2012)



- Comité de direction
- Fonctions support

Stratégie, objectifs et perspectives

La stratégie et les facteurs de succès distinctifs de la Mobilière continuent de faire leurs preuves, assurant le développement de l'entreprise et lui promettant à l'avenir également une croissance rentable supérieure à la croissance moyenne du marché.

Opérant sur une base coopérative et assumant les responsabilités qui en découlent, la Mobilière cherche non pas à maximiser son profit, comme l'exigeraient des actionnaires, mais à réaliser un profit optimal à répartir entre toutes les parties prenantes. Son bénéfice doit permettre au Groupe de s'autofinancer et d'assurer son développement, ainsi que de verser des dividendes à la Coopérative et des participations aux excédents aux assurés. Les risques pris dans les affaires d'assurances et dans les placements de capitaux sont proportionnés aux fonds propres. À noter que le Groupe Mobilière fait partie des assureurs suisses les mieux dotés en fonds propres.

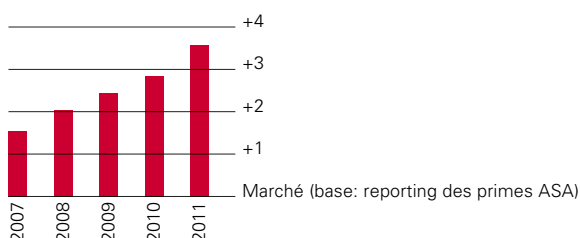
Nous couvrons la totalité des besoins d'assurances des particuliers. Tous les produits et prestations que nous proposons, qu'ils soient maison ou soigneusement sélectionnés parmi ceux de tiers, se distinguent par leur excellente qualité. Aux petites entreprises (artisans et professions libérales), nous fournissons les meilleurs produits standard, aux moyennes et grandes entreprises, des solutions sur mesure. Privilégiant l'entretien de relations durables avec des clients soucieux de qualité, nous les assistons dans un esprit de partenariat, les conseillons en matière d'identification, d'évaluation et de prévention des risques et couvrons leurs besoins individuels par des offres déclinées en plusieurs variantes. De plus, compte tenu de l'évolution hétérogène de ces besoins,

nous concevons des produits et des services compatibles avec la distribution multicanal, mais qui n'en sont pas moins à la hauteur de nos standards habituels. Et en cas de sinistre, nous ne faisons pas qu'en assumer les conséquences financières, mais assistons également les lésés rapidement et avec compétence, sur les plans tant matériel qu'émotionnel.

Dirigées par des entrepreneurs indépendants, pour qui proximité, rapidité et qualité du service ne sont pas de vains mots, nos agences générales possèdent la structure et les compétences nécessaires au traitement des sinistres sur place: plus de 95% des cas sont réglés en agence, rapidement et sans chicaneries administratives. Nous sommes le seul assureur à disposer d'un tel réseau. Les dossiers graves ou complexes sont traités par les experts de la Direction. En matière de gestion de sinistres, la Mobilière possède un savoir-faire particulier, reposant principalement sur les compétences de ses collaborateurs et la qualité de ses processus. En Suisse, la Mobilière donne le ton dans le traitement des sinistres, que ce soit pour son propre compte ou pour celui de tiers.

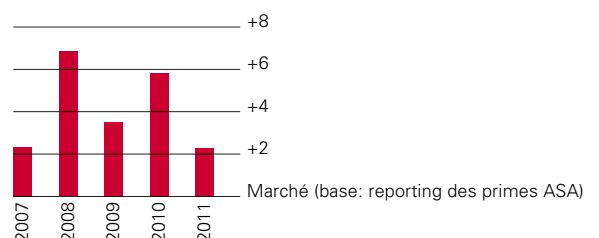
Croissance supérieure à celle du marché

Affaires non-vie
Différence en points de pourcentage



Croissance supérieure à celle du marché

Affaires vie, sans les affaires collectives à prime unique
Différence en points de pourcentage



Objectifs et mesures

Nous entendons non seulement préserver durablement notre position de leader des secteurs des assurances ménage et entreprise, de l'assurance vie risque pour particuliers et de la réassurance des institutions de prévoyance, mais encore confirmer notre succès dans la branche véhicules à moteur. En 2011, après avoir passé en revue toutes nos possibilités de développement, nous avons élaboré le programme Mobi+, dont le but est de renforcer notre position dans les grandes agglomérations et d'augmenter notre volume d'affaires auprès des moyennes entreprises et dans l'assurance vie individuelle.

Ces dernières années, nous avons enregistré une croissance supérieure à la moyenne dans toute la Suisse et vérifié que notre modèle fonctionne aussi très bien en milieu urbain. Toutefois, pour des raisons historiques, notre part de marché y est moindre qu'en milieu rural. Ce retard, nous voulons le combler une fois pour toutes, en intensifiant notre présence et en gagnant des clients dans les grandes agglomérations, en commençant par Zurich et Genève.

Nous avons aussi beaucoup de succès dans l'assurance entreprise, où nous sommes numéro 1 auprès des petites entreprises, des artisans et des professions libérales. Ce leadership, nous voulons l'étendre en améliorant notre position dans le segment des moyennes entreprises. Forts de notre expertise en matière de souscription, et à l'aide de nos systèmes très performants, nous visons une place sur le podium dans les branches choses, responsabilité civile et assurances techniques.

Dans les affaires vie, nous inspirons une grande confiance à nos clients, grâce à notre forte capitalisation et à notre ancrage coopératif, qui nous permet de suivre une stratégie durable, affranchie de tout engagement à court terme envers des actionnaires. Notre intention est donc de profiter de notre vaste portefeuille non-vie pour pousser la vente croisée et croître dans le secteur de l'assurance vie individuelle grand public. Dans cette perspective, nous prévoyons de compléter notre offre actuelle (assurances vie mixtes traditionnelles et produits de fonds purs) par des produits d'épargne innovants, financés par des primes annuelles. Outre la couverture du risque, ces produits offriront une protection appropriée du capital versé.

Enfin, pour absorber le surcroît de travail dû à la croissance enregistrée ces dernières années, au niveau tant du suivi des clients que de la gestion des sinistres, nous allons renforcer l'effectif des agences générales en créant quelque 200 postes supplémentaires d'ici à 2016.

Objectifs en matière de bénéfice et de rendement

La Mobilière est une entreprise entièrement auto-financée, ne dépendant donc pas du marché des capitaux, et dont les objectifs de rendement sont axés sur le long terme. En l'absence de concurrence entre intérêts du propriétaire et ceux des clients, la création de valeur intrinsèque d'un exercice est mesurée sans avoir à tenir compte d'un rendement escompté par des actionnaires. Nous déterminons le coût de nos fonds propres ainsi que le rendement moyen visé à long terme de nos activités opérationnelles selon la méthode Flow to Equity. Ce rendement doit permettre de financer tant le capital-risque que les investissements nécessaires à la croissance de l'entreprise, sans oublier le versement de participations aux excédents aux assurés non-vie. Optant pour une politique de risque très conservatrice, le Conseil d'administration de la holding a prescrit le taux sans risque additionné de 200 à 300 points de base comme objectif de rendement moyen minimal à long terme.

Perspectives

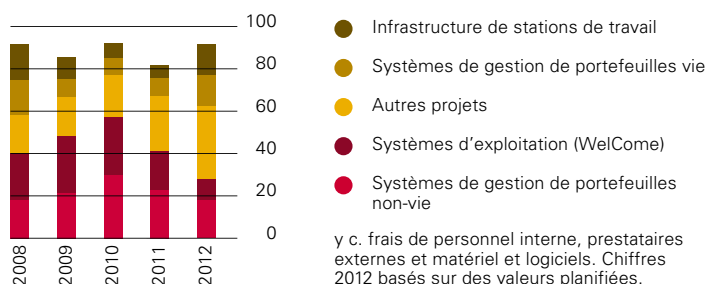
En 2012, nous nous attendons à un fort ralentissement de la croissance du produit intérieur brut (PIB), imputable à la détérioration de la conjoncture mondiale, à la crise de la dette en Europe et à la force du franc suisse. Le niveau de l'emploi va s'en ressentir, de même que le potentiel de croissance de la branche des assurances. De plus, la faiblesse persistante des taux d'intérêt représente un défi majeur, surtout pour les assureurs vie, tenus de financer la rémunération de leurs produits d'épargne.

Dans le secteur non-vie, nos produits grand public sont très concurrentiels et devraient nous valoir une nouvelle progression de nos parts de marché, notamment dans les branches choses, responsabilité civile et véhicules à moteur. Nous y visons de nouveau une croissance globale supérieure à celle du marché.

Dans les affaires vie, nous sommes prêts à couvrir tous les besoins de sécurité de nos clients et à consolider notre leadership dans le secteur des assurances risques. Nous y parviendrons grâce à des offres de conception nouvelle pour les particuliers et en nous appuyant sur notre image de partenaire compétent et à forte capitalisation auprès des institutions de prévoyance. Sur un marché âprement disputé, nous prévoyons de réaliser un volume d'affaires inchangé, en dépit du fait que, contrairement aux concurrents qui proposent des solutions d'assurance complète, nous ne bénéficions pas d'afflux de fonds d'épargne (LPP).

Répartition et évolution des investissements

MCHF



Investissements

En 2011, les investissements, que nous consacrons depuis plusieurs années principalement aux projets, se sont élevés à environ 82 millions de CHF. Le plus gros d'entre eux a servi à financer le lancement de notre nouvelle assurance maladie et accidents, entièrement revue, sur la plateforme uniformisée de gestion de portefeuille (NT).

De nouvelles étapes ont en outre été franchies dans le projet WelCome, qui vise notamment à assurer la multicanalité de nos produits. Les plateformes du centre de contact Mobi24 et des agences générales ont été regroupées, de sorte que les données des clients et les tâches se présentent désormais partout de la même manière, pour tous les collaborateurs. On a également jeté les bases d'un système analytique de gestion de la relation client (CRM), au moyen de fonctionnalités étendues. WelCome porte aussi sur l'extranet des courtiers, dont nous avons poursuivi le développement, afin de mettre davantage de données et d'informations à la disposition de nos partenaires externes.

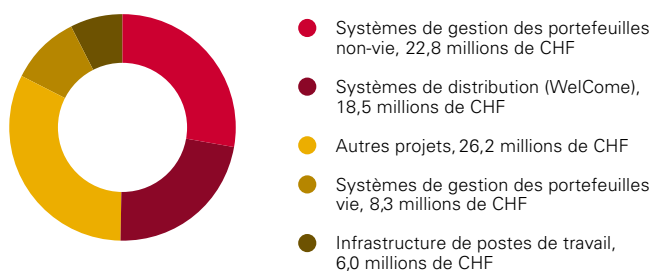
Pour permettre à nos collaborateurs de travailler en tout lieu, nous avons continué d'investir dans l'infrastructure des postes de travail, procédant à l'évaluation d'appareils, donnant le coup d'envoi à l'installation d'un réseau de communication à fibre optique et assurant l'accès au réseau de la Mobilière à partir d'ordinateurs privés.

Les réalisations n'ont pas manqué non plus dans la catégorie Autres projets, avec par exemple la mise en service d'un système d'archivage électronique à l'échelle de l'entreprise, la révision de la méthode d'établissement des statistiques de risques de l'assurance-accidents obligatoire suite à une modification législative, le remaniement des systèmes et processus de facturation des primes suivantes, le renouvellement de l'infrastructure d'impression, d'emballage et d'expédition et l'actualisation de la correspondance clientèle.

En 2012, la Mobilière portera la gestion des sinistres et des prestations des branches non-vie et vie sur une nouvelle plateforme informatique uniformisée. Le cahier des charges a été définie courant 2011. Il s'agit d'accélérer les processus internes et de simplifier l'utilisation des systèmes, afin de garantir durablement l'excellente qualité du traitement des sinistres, si appréciée de nos clients. Parmi les projets prioritaires figure également le nouveau système de gestion du portefeuille de la prévoyance professionnelle. Le programme WelCome franchira en outre une nouvelle étape avec la création des conditions nécessaires à la conclusion d'assurances ménage sur Internet. Citons encore l'ouverture des travaux préparatoires du renouvellement des assurances entreprise et la mise à disposition de nouveaux postes de travail, nettement plus performants. Enfin, la Mobilière va procéder à une refonte complète de son site Internet.

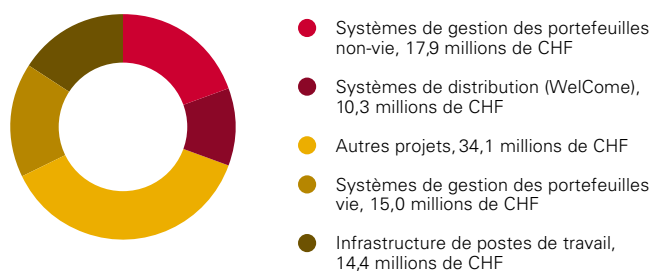
Répartition des investissements dans des projets en 2011

Répartition du volume d'investissement



Répartition des investissements dans des projets en 2012

Répartition du volume d'investissement



Résultat global

En 2011, le Groupe Mobilière réalise à nouveau un bénéfice appréciable, auquel ont grandement contribué les secteurs d'assurances et les opérations financières. La croissance est de loin supérieure à la moyenne de la branche.

Comme l'année précédente, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA, filiale à 100% de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Ce commentaire porte sur les chiffres clés présentés à la page 2 du présent rapport de gestion et sur les comptes du Groupe (pages 76 à 97).

Résultat global

Le résultat opérationnel consolidé s'établit à 331,3 millions de CHF (exercice précédent: 408,6 millions de CHF). La baisse du bénéfice par rapport à l'exercice précédent est principalement imputable à l'augmentation des dommages naturels, au renforcement des provisions dans le secteur vie, rendu nécessaire par le niveau des taux d'intérêt, et à des amortissements sur des avoirs en actions ou en fonds.

Les secteurs non-vie et vie contribuent au résultat global à hauteur de respectivement 277,6 millions de CHF (exercice précédent: 339,5 millions de CHF) et 53,7 millions de CHF (exercice précédent: 69,1 millions de CHF).

Le produit extraordinaire de 19,3 millions de CHF résulte de la vente d'un immeuble d'exploitation à Zurich.

Fonds propres et bilan

Les fonds propres consolidés augmentent de 3,293 à 3,496 milliards de CHF, en raison de l'utilisation du bénéfice et de l'accroissement des

réserves de réévaluation. Le rendement des fonds propres est de 9,8% (exercice précédent: 13,1%). Pour toutes les sociétés d'assurances, les fonds propres pouvant être pris en compte sont de loin supérieurs aux fonds propres exigés. La marge de solvabilité (solvabilité I) pour l'ensemble du Groupe est de 539%. Calculé sur la base du modèle interne soumis à la FINMA et accepté par cette dernière à titre de modèle de transition provisoire avant approbation définitive, le quotient SST est supérieur à 300%. La somme du bilan se monte à 14,979 milliards de CHF (exercice précédent: 14,545 milliards de CHF).

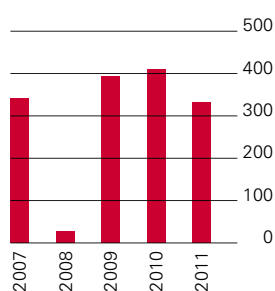
Les placements de capitaux représentent 95,4% des actifs du bilan (exercice précédent: 95,3%). La majeure partie est constituée de titres à revenu fixe, à hauteur de 7,723 milliards de CHF (exercice précédent: 7,575 milliards de CHF). Ces titres sont portés au bilan selon la méthode de l'amortissement des coûts, sauf en cas d'intention de vente anticipée ou de doute quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser. Les provisions techniques ont, comme d'habitude, été dotées prudemment.

Affaires techniques non-vie

Dans les affaires non-vie, le volume de primes brutes s'est accru de 5%, à 2,343 milliards de CHF. À 27,1%, le taux de frais est pratiquement inchangé par rapport à l'exercice précédent (26,9%), malgré une production élevée. Le ratio sinistres à primes a augmenté, à 64,2% (exercice

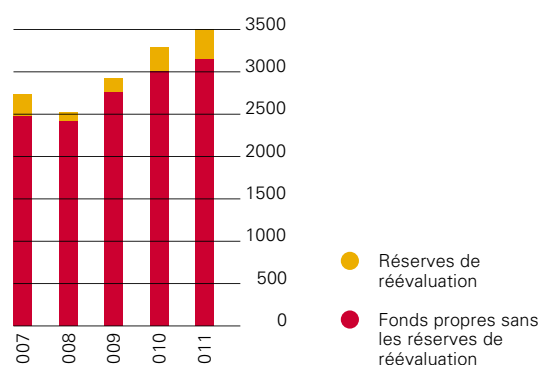
Résultat annuel consolidé

MCHF



Fonds propres consolidés

au 31.12., MCHF



précédent: 61,3%), en raison des intempéries de début juillet. Après addition des autres frais techniques, le ratio combiné s'établit à 92,8% (exercice précédent: 89,8%), en hausse de trois points de pourcentage. Ce ratio combiné produit un remarquable résultat technique, en comparaison pluriannuelle, de 158,7 millions de CHF (exercice précédent: 214,0 millions de CHF).

Opérations financières non-vie

Dans le portefeuille obligataire, nous avons diminué la part de titres financiers européens, dans une optique de diminution des risques, mais augmenté celle de titres d'entreprises, d'emprunts d'Etat et d'obligations d'émetteurs proches de l'Etat de pays d'Europe du Nord, du Canada, d'Australie et de pays émergents. Les opérations financières se soldent sur un résultat de 130,7 millions de CHF (exercice précédent: 172,5 millions de CHF). L'augmentation du produit des placements de capitaux et le produit des autres opérations financières n'ont pas suffi à compenser la hausse des charges des placements de capitaux, en particulier celle des amortissements sur actions et parts de fonds ainsi que les pertes sur ventes occasionnées par le rééquilibrage ciblé du portefeuille.

Affaires techniques vie

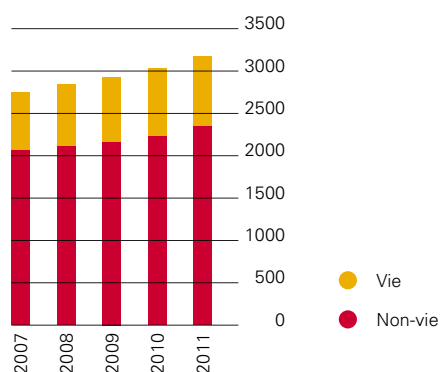
En vie, les primes brutes s'élèvent à 832,6 millions de CHF (exercice précédent: 805,4 millions de CHF). Cette croissance de 3,4% résulte d'une augmentation des primes de 22,5 millions de CHF dans la prévoyance privée et de 4,7 millions de CHF dans la prévoyance professionnelle. Le résultat technique de -71,6 millions de CHF (exercice précédent: -50,6 millions de CHF) inclut les renforcements de provisions, rendus nécessaires par le niveau des taux d'intérêt, et les parts aux excédents versées aux assurés, d'un montant de 144,1 millions de CHF. L'augmentation substantielle des prestations d'assurance, qui passent de 147,8 à 614,0 millions de CHF, résulte d'une forte hausse des expirations de contrats. Le taux de frais pour compte propre diminue légèrement, de 15,5% à 15,4%.

Opérations financières vie

Le résultat financier est de 136,6 millions CHF (exercice précédent: 137,5 millions de CHF). Outre le produit des titres, les bénéfices des ventes liées au rééquilibrage du portefeuille mentionné ci-dessus nous ont permis de réaliser un produit de 188,6 millions de CHF (exercice précédent: 164,4 millions de CHF). Dans le même temps, les charges ont augmenté, à 52,9 millions de CHF (exercice précédent: 20,3 millions de CHF), en raison de l'augmentation des amortissements, notamment sur les actions et les parts de fonds, et des pertes sur ventes.

Primes brutes

MCHF



Chiffres clés non-vie	2011	2010	Variation en %
millions de CHF			
Primes brutes	2 342,5	2 230,4	+ 5,0
Primes acquises pour compte propre	2 198,5	2 092,2	+ 5,1
Charge des sinistres pour compte propre	- 1 410,7	- 1 281,9	- 10,0
Provisions techniques pour compte propre	4 697,2	4 532,9	+ 3,6
– dont provisions pour sinistres	3 854,9	3 705,3	+ 4,0
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	226,2	186,2	+ 21,5
Placements de capitaux	8 018,3	7 683,7	+ 4,4
Résultat technique	158,7	214,0	- 25,8
Résultat financier	130,7	172,5	- 24,2
Résultat après impôts	277,6	339,5	- 18,2
Sinistralité pour compte propre	64,2%	61,3%	
Taux de frais pour compte propre	27,1%	26,9%	
Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,5%	1,6%	
Ratio combiné pour compte propre	92,8%	89,8%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, - = effet négatif sur le résultat

Non-vie

Dans un contexte marqué par une concurrence intense, nous enregistrons une croissance de loin supérieure à la moyenne et avons réalisé un excellent résultat technique, malgré des dommages naturels pour plus de 100 millions de CHF.

Environnement, positionnement, parts de marché

Depuis 2008, les assureurs réalisent d'excellents résultats en Suisse, principalement en raison d'une sinistralité favorable. En 2011, la plupart ont investi leurs bénéfices dans la croissance, d'où une concurrence intense. Les turbulences qui agitent les marchés financiers, la force du franc et le ralentissement progressif de l'économie n'ont eu, en revanche, que peu de répercussions concrètes sur nos affaires non-vie.

Après deux années de stagnation, le marché de la non-vie a renoué avec la croissance des primes (1,4%). La Mobilière, pour sa part, réalise 5,0% (exercice précédent: 3,2%), un taux à nouveau très nettement supérieur à la moyenne du marché. Non seulement la production d'affaires nouvelles a fortement augmenté, comme le voulait notre stratégie, mais la perte de volume due à des sorties a reculé. Le reporting de primes de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) montre qu'en dépit de notre bonne position, nous avons encore consolidé notre position parmi le trio de tête des assureurs non-vie suisses. Nous détenons actuellement une part de marché de 16,2%. Dans l'assurance choses, nous sommes leader du marché, avec une part de 27,7%, et dans les assurances de personnes, véhicules à moteur, responsabilité civile et protection juridique, nos parts de marché, situées entre 10,4% et 24,7%, nous placent également dans le groupe de tête.

Les raisons du succès

Nos agences générales, proches des clients, ont eu beaucoup de succès dans la distribution des produits, sur tous les canaux. Les études de marché montrent que nos produits répondent bien aux besoins des clients. Nos systèmes de développement de produits, de tarification et de gestion des contrats nous permettent d'adapter les prestations et les tarifs à l'évolution des spécificités du marché rapidement, efficacement et de manière différenciée. L'évolution favorable de nos affaires et notre excellente position sur le marché s'expliquent également par les avantages liés à notre structure coopérative, par la confiance des clients envers notre stratégie durable et notre atout de partenaire fiable, à forte capitalisation.

Ristournes du fonds d'excédents

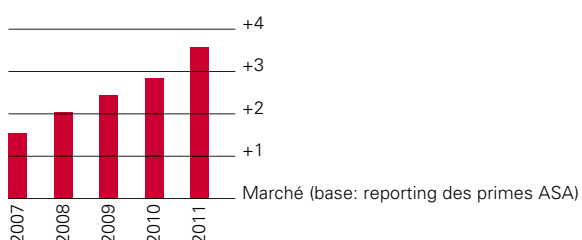
Depuis juillet 2011, les clients de l'assurance ménage et bâtiment bénéficient d'une participation aux excédents sous forme de réduction de primes de 20%. Au total, la Mobilière leur redistribue ainsi 125 millions de CHF. Cette prestation unique, rendue possible par notre ancrage coopératif, a fait l'objet d'une efficace campagne de communication nationale.

Réseau de suivi et de vente

Près de 80 agences générales et leurs quelque 70 agences, assurent le suivi des assurés et le règlement des sinistres sur place, rapidement et simplement. Ces prestations sont jugées excellentes

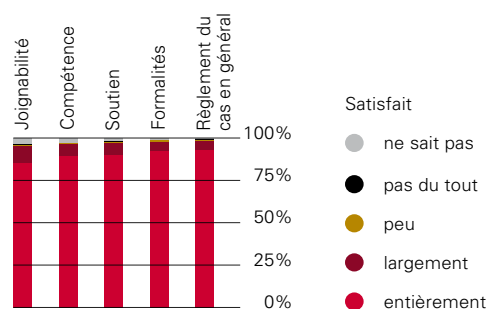
Croissance supérieure à celle du marché

Affaires non-vie
Différence en points de pourcentage



Qualité du service de la Mobilière en cas de sinistre

Etude réalisée par la Mobilière, 35 000 clients privés



par les clients, comme le montre le graphique. Sur les canaux électroniques également, la relation clients est personnelle, car les techniques modernes de communication font partie du service proposé par nos agences générales. Les Directions des affaires de courtiers, à Zurich et à Nyon, sont des unités spécialisées, au service des courtiers opérant à l'échelon national ou suprarégional. Les courtiers régionaux ou locaux sont suivis, quant à eux, par nos agences générales.

Secteurs d'affaires et produits

Dans le segment «particuliers», la croissance du volume de primes est tout à fait remarquable, surtout dans les assurances véhicules à moteur. La production d'affaires nouvelles a augmenté et dans le même temps, le taux de sortie a légèrement baissé. Les assurances ménage, quant à elles, affichent une croissance durablement élevée. Dans l'assurance entreprise pour PME, le produit standardisé a permis, une fois de plus, une forte production d'affaires nouvelles. Par contre, dans le segment grands comptes et affaires spéciales, le volume de primes a baissé, en raison, principalement, du transfert volontaire de ces affaires vers le segment PME. Notre initiative de croissance stratégique prévoit, à l'avenir, une segmentation plus précise des affaires d'entreprises, afin de pouvoir répondre plus spécifiquement aux besoins des petites entreprises, des artisans et des professions libérales, mais aussi des

grandes et moyennes entreprises. Le volume de primes dans les assurances de personnes est en nette progression, sous l'effet du fort développement continu des affaires collectives.

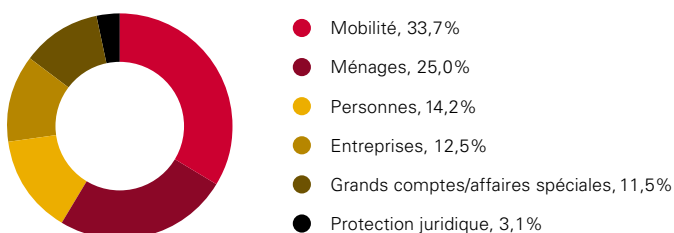
Innovations et optimisations des processus

Parce qu'elle est une promesse de prestation et non un produit industriel, une assurance a un cycle de produit différent. Si les frais de développement sont relativement moins élevés, les coûts surviennent principalement après la vente, en particulier lors du règlement de sinistres. Nous avons pour ambition de proposer des produits de première qualité, tant au niveau du prix que de l'étendue des prestations. Nous les adaptons en permanence sur la base de comparatifs marché, non seulement dans leur conception, mais aussi du point de vue du soutien à la distribution, de la gestion des contrats ou des prestations.

Depuis 2005, nous transférons en priorité stratégique les produits d'assurance vers une plateforme informatique unique. Cette plateforme permet d'adapter les produits rapidement et spécifiquement aux conditions du marché et de gagner en efficacité. Au milieu de l'année 2011, l'assurance de personnes a été entièrement remaniée et portée sur cette plateforme informatique. Dans son nouveau design, ce produit recueille depuis le 1^{er} janvier 2012 un vif intérêt de la part des clients, que ce soit dans les affaires nouvelles ou dans les affaires de remplacement. À côté d'une offre étoffée de prestations dans les assurances individuelles et collectives, les clients bénéficient de nouvelles prestations de service, par exemple le processus de décompte des primes, presque entièrement automatisé, et ses trois possibilités de saisie des sommes de salaires.

En outre, nous œuvrons en permanence à rendre nos produits compatibles pour le Web. La modernisation de nos produits et de nos systèmes a pour effet d'alléger sensiblement les processus de distribution et de gestion des contrats. Les ressources ainsi libérées sont investies dans la professionnalisation de la gestion de produits, l'augmentation des capacités de distribution et le portefeuille de projets tournés vers l'avenir.

Portefeuille par secteur d'affaires



En 2011 a été lancé un projet d'uniformisation des systèmes de gestion de sinistres à l'échelle du Groupe. Nous escomptons ainsi asseoir durablement notre leadership en matière de gestion des sinistres, augmenter la satisfaction clientèle et réaliser des gains d'efficience. Le règlement de sinistres reste toutefois principalement du ressort des agences générales.

Evolution des sinistres

À 64,2%, le ratio sinistres à primes (charge de sinistres) est supérieur à celui de l'exercice précédent (61,3%). Plusieurs événements naturels ont eu des répercussions sur les assurances choses et véhicules à moteur: les orages de grêle et les inondations de début juillet nous ont coûté près de 85 millions de CHF. Le 10 octobre, la vallée de la Kander, dans l'Oberland bernois, et le Lötschental, dans le Valais, ont été victimes de violentes inondations. Conjuguées à l'afflux d'eau de fonte, ces précipitations ont fait monter le niveau hydrologique, en certains endroits, aux valeurs de la crue du siècle, en 2005. Les détériorations de sol et les dommages aux infrastructures ont été considérables. Ces sinistres représentent pour la Mobilière un coût de près de 10 millions de francs. En maints endroits, les mesures de prévention lancées par la Mobilière à la suite des intempéries dévastatrices de l'été 2005 ont permis d'éviter le pire. Le tsunami du mois de mars au Japon, la catastrophe nucléaire qui s'en est suivie, et les troubles en Afrique du Nord et au Proche-Orient n'ont eu de répercussions pour la Mobilière que dans le domaine de l'assurance voyages ou frais d'annulation.

Filiales

Le volume d'affaires de *Mobi24 Call-Service-Center SA* a encore progressé. Les appels urgents ont augmenté de près de 5% et les cas d'assistance de clients de la Mobilière d'environ 8%. La mise en œuvre de WelCome a entraîné une augmentation des prestations fournies par Mobi24 aux agences générales en dehors des heures d'ouver-

ture. Ainsi, Mobi24 a enregistré 11800 cas de sinistre, traité en permanence les souscriptions en ligne et conseillé les clients sur les offres proposées sur Internet.

Protekta Assurance de protection juridique SA a réalisé une croissance de 9,4% de son volume de primes, un résultat d'autant plus réjouissant qu'après plusieurs années de forte croissance, son marché arrive à saturation. Le résultat de Protekta demeure cependant supérieur à la croissance moyenne du marché. La force de son organisation de distribution, ses structures allégées, l'orientation constante de ses processus métier vers les besoins du marché, ses produits attractifs, la formation continue de ses collaborateurs et JurLine, service de renseignements juridiques par téléphone, permettent à la société d'apporter au résultat global du Groupe une contribution clairement surproportionnée par rapport à sa taille.

XpertCenter SA fournit à la Mobilière, mais aussi à des clients tiers, des prestations dans les domaines suivants: expertises automobiles, commerce d'épaves, recours (actifs et passifs), lutte contre la fraude à l'assurance et règlement des sinistres, y compris des sinistres avec lien d'extranéité. En 2011, dans chacun de ces domaines de prestations, nous avons acquis de nouveaux clients tiers générateurs de revenus.

Protekta Conseils-Risques-SA propose des prestations de conseil indépendant et d'assistance en gestion des risques, sécurité et prévention. Ses clients sont des sociétés industrielles, commerciales et de services dans toute la Suisse. La société fournit ses prestations tant aux clients de la Mobilière qu'à des clients tiers. En outre, elle assure la gestion d'événements exceptionnels et la continuité des affaires pour le Groupe Mobilière, à travers une cellule de crise et des organisations locales de secours.

Chiffres clés vie	2011	2010	Variation en %
millions de CHF			
Primes brutes	832,6	805,4	+ 3,4
– dont primes périodiques (annuelles)	632,1	615,2	+ 2,7
– dont primes uniques	200,5	190,2	+ 5,4
Primes acquises pour compte propre	798,4	768,5	+ 3,9
Prestations d'assurance versées pour compte propre	– 614,0	– 466,2	– 31,7
Participations des assurés aux excédents	– 144,1	– 159,2	+ 9,5
Provisions techniques pour compte propre	3 823,4	3 636,1	+ 5,2
– dont provisions pour sinistres	1 303,6	1 251,4	+ 4,2
– dont réserve mathématique	2 465,4	2 330,7	+ 5,8
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	417,2	414,0	+ 0,8
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	1 145,7	1 342,9	– 14,7
Placements de capitaux	5 124,7	4 839,5	+ 5,9
Placements pour le compte et au risque de tiers	1 145,7	1 342,9	– 14,7
Résultat technique	– 71,6	– 50,6	– 41,5
Résultat financier	136,6	137,5	– 0,7
Résultat après impôts	53,7	69,1	– 22,3
Taux de frais pour compte propre	15,4%	15,5%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, – = effet négatif sur le résultat

Vie

Nous avons défendu notre position de leader de l'assurance risques: nous avons maintenu notre volume d'affaires individuelles et accru le volume d'affaires collectives. La croissance est cependant principalement alimentée par les affaires avec part d'épargne de particuliers.

Environnement, positionnement, parts de marché

Dans le courant de l'année, les incertitudes planant sur les marchés des capitaux et sur la conjoncture économique se sont accentuées. Le secteur de l'assurance vie s'en est lui aussi ressenti. Les clients ont recherché la sécurité, non seulement en matière de couverture des risques, mais aussi d'épargne et de prévoyance.

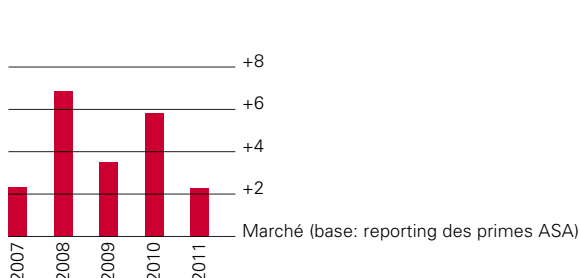
La réglementation grandissante et la baisse des rendements ont donné du fil à retordre à maintes institutions de prévoyance. Bon nombre ont à nouveau opté pour l'assurance complète ou conclu des partenariats. Sur le marché de la réassurance, où nous opérons, la concurrence s'est encore accrue. En revanche, les assureurs vie qui offrent l'assurance complète ont enregistré d'importants afflux de fonds, et sont à présent exposés à un risque de placement accru.

Nous sommes leader du marché de la réassurance d'institutions de prévoyance (27,9% du volume de primes) et parmi les leaders du secteur des assurances risques décès de particuliers (23,2% des sommes assurées).

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la croissance sur les dernières années (afin de permettre la comparaison, les affaires à prime unique ont été dissociées des affaires collectives): ces cinq dernières années, notre croissance a été constamment supérieure au marché, entre 2 et plus de 6 points de pourcentage.

Croissance supérieure à celle du marché

Affaires vie, sans les affaires collectives à prime unique
Différence en points de pourcentage



Les raisons du succès

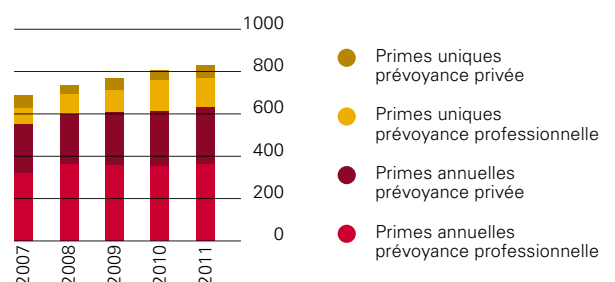
L'augmentation des ventes d'assurance risque décès et invalidité confirme que nos produits répondent très bien au besoin de sécurité des particuliers. Nos compétences sont reconnues et nos clients nous accordent une très grande confiance. S'agissant de la distribution par notre propre organisation, nous nous concentrons sur les affaires à primes périodiques. Moins volatiles que les contrats à prime unique, elles sont le garant de recettes durables. Notre notoriété dans le secteur des institutions de prévoyance est de premier rang; par contre, en vie individuelle, nous pouvons encore progresser. L'intensification des mesures de communication a entraîné une augmentation perceptible de nos valeurs de notoriété. Dans les affaires collectives, nous sommes leader de la réassurance, et grâce à notre renommée, à notre haut taux de satisfaction clientèle et à notre remarquable dotation en fonds propres, nous avons pu asseoir cette position.

Des excédents pour nos clients

Le résultat technique comprend déjà des participations aux excédents pour les assurés pour un montant de 144 millions de CHF. Dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale, 95% des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, de prestations en capital, d'attributions d'excédents et de provisions.

Primes brutes en prévoyance privée et en prévoyance professionnelle

MCHF



Prévoyance professionnelle

Dans les affaires de prévoyance professionnelle, nous nous concentrons sur la couverture des risques biométriques d'institutions de prévoyance. Le volume de primes est en légère hausse. Les affaires à primes périodiques annuelles ont augmenté de 2,5%. Par contre, les affaires à prime unique sont en recul, conformément à la stratégie. En effet, nous sommes plus sélectifs dans la souscription de ces contrats, car ils exigent un renforcement des réserves, ce qui péjore le résultat technique, et qu'actuellement, il est difficile de faire fructifier les placements.

Prévoyance privée

En prévoyance privée, les primes sont en forte croissance. Les assurances mixtes traditionnelles sont toujours demandées, mais l'intérêt pour les polices liées à des fonds a baissé, en raison de la volatilité des marchés financiers.

L'augmentation de volume résultant des affaires à primes périodiques est à mettre au crédit, principalement, de notre propre organisation de distribution. Dans l'assurance risque décès, nous avons renforcé notre position de leader. Dans l'assurance incapacité de gain, tout comme dans les produits d'épargne, les affaires nouvelles ont augmenté. Nous enregistrons un fort intérêt des clients surtout pour les assurances avec capital garanti en cas de vie à l'échéance.

Le canal de distribution banques enregistre un regain d'intérêt pour les affaires à prime unique, les

banques garantissant une rémunération (minimale) des comptes d'épargne liés aux contrats d'assurance à capitalisation qu'elles vendent.

Canaux de distribution

Les agences générales ont réalisé un volume d'affaires nouvelles réjouissant avec les particuliers. Dans la prévoyance professionnelle, les Key Account Managers acquièrent des institutions de prévoyance et des intermédiaires, et en assurent le suivi. Les tendances à la consolidation se sont poursuivies, entraînant une nouvelle légère baisse du nombre d'institutions de prévoyance assurées auprès de notre compagnie. À l'inverse, les grandes fondations collectives gagnent en importance. Connaître les subtilités du marché est déterminant pour exploiter les potentiels.

Produits et innovations

Dans le segment «particuliers», nous avons actualisé l'assurance décès MobiLife Risk Preferred, en vue de sa distribution par les agences générales et les courtiers. Grâce à une gradation en fonction du risque encore plus précise, elle offre dans la plupart des cas des primes plus avantageuses, et nous permet de nous positionner aux premiers rangs des comparatifs marché. Lancé en 2010, le produit de prévoyance professionnelle MobiLife Netto a démontré son potentiel en 2011, puisqu'à fin décembre, le portefeuille avait triplé par rapport à l'année précédente, avec un volume d'environ 30 millions de CHF. La demande des clients pour les produits Netto, qui incluent des excédents anticipés, est en hausse.

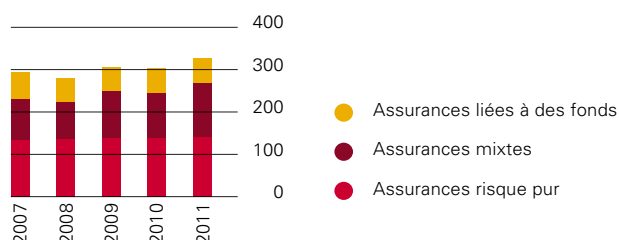
Prestations

La forte augmentation des versements de prestations d'assurance résulte principalement des expirations de contrat ou de remboursements du capital d'épargne.

Dans la prévoyance, tant professionnelle que privée, nos charges de sinistres décès sont supérieures à celles de l'année précédente. S'agissant de l'incapacité de gain, en dépit d'un contexte économique de plus en plus difficile, la charge de sinistre a encore baissé, tant dans la prévoyance privée que dans la prévoyance professionnelle.

Primes brutes en prévoyance privée

MCHF



Placement de la fortune

La crise de la zone euro et le surendettement croissant des Etats-Unis ont décontenancé les marchés financiers, dont la nervosité s'est encore accrue avec le séisme qui a frappé le Japon et les mutations politiques en cours. Malgré cet environnement difficile et très volatil, nous avons réalisé un bon résultat des placements.

La crise de la dette en Europe a entraîné une forte hausse des primes de risque des emprunts d'Etat et des valeurs bancaires. Début 2011, la Confédération a émis des obligations à dix ans présentant un rendement de 1,67%. Mi-avril, le rendement avait augmenté à 2,14%, pour chuter à un plus bas historique de 0,70% à la fin de l'année. De juillet à août, les marchés des actions et la plupart des monnaies ont subi d'importantes corrections de cours. L'euro a chuté et s'est brièvement retrouvé en parité avec le franc suisse, jusqu'à l'intervention de la Banque nationale, le 6 septembre. Celle-ci fixait un cours plancher de 1,20 CHF pour un euro, immédiatement accepté par le marché. Au même moment, le cours de l'or battait un record historique, grimpant à 1.900 USD l'once.

Résultat et stratégie de placement

La crise de la dette qui frappe l'Union européenne n'a pas eu d'effets directs sur nos placements, car nous n'avons pas d'engagements dans les pays GIIPS. Nous avons réduit notre portefeuille d'obligations de la zone euro, mais étendu ceux de lettres de gages suisses et d'obligations de la Confédération. Nous avons également souscrit des emprunts émis par des Etats riches en matières premières et peu endettés, comme le Canada et les pays scandinaves, profitant en outre de la chute du cours des actions de l'été pour procéder à des achats sélectifs. Dès septembre, les cours se sont repris.

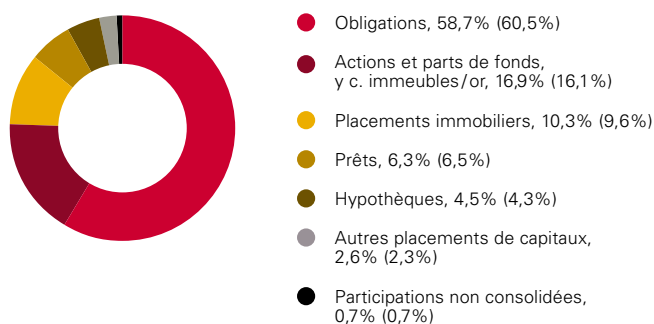
Le résultat des placements a atteint 267,3 millions de CHF, pour des produits de 448,5 millions. Le bon résultat s'explique surtout par les produits des titres, qui ont atteint 221,5 millions de CHF (exercice précédent: 205,9 millions), par des plus-values sur les ventes (surtout d'obligations) et par les produits des placements immobiliers se montant à 58,4 millions. Les produits des prêts et des hypothèques sont restés stables, tandis que les amortissements (surtout d'actions) ont grevé le résultat à hauteur de 113,7 millions de CHF. Se chiffrant à 173,4 millions de CHF, les charges de capital ont sensiblement augmenté (exercice précédent: 66,8 millions). La couverture des positions en USD et en EUR a en revanche influé positivement sur le résultat. La valeur comptable moyenne des placements a atteint 12,833 milliards de CHF, pour un rendement de 2,1% (exercice précédent: 2,6%). La performance des placements sous gestion a atteint 4,5% (exercice précédent: 4,6%).

Immeubles

Nous avons continué d'investir dans de nouvelles constructions, achevant 182 appartements et 1641m² de surfaces commerciales à Arbon, Winterthour et Wittenbach. Nous avons également rénové et modernisé des biens existants et en avons vendu d'autres, qui ne répondaient plus à notre stratégie. La valeur de marché s'est ainsi accrue, à 1,35 milliard de CHF (exercice précédent: 1,20 milliard). Avec l'augmentation du résultat des immeubles à 114,3 millions de CHF (exercice précédent: 111,6 millions) et l'évolution positive de leur valeur, nous avons réalisé une performance de 9,5% (exercice précédent: 10%). S'élevant à 3,22% (exercice précédent: 3,23%), le taux de perte de produit est nettement inférieur à la valeur de benchmark. Quelque 690 appartements et 17 500m² de surfaces administratives ou commerciales sont en cours de construction ou de planification, pour un total de 300 millions de CHF. La part des placements immobiliers continue donc d'augmenter.

Répartition du portefeuille au 31.12.2011

Entre parenthèses, pourcentage de l'exercice précédent



Gestion des marques, publicité, sponsoring

Notre marque est la plus réputée de la branche et la satisfaction de nos clients les amène souvent à nous recommander dans leur entourage. Notre notoriété, nous voulons encore l'améliorer, en particulier dans le secteur de l'assurance vie.

La meilleure note en matière de réputation

La réputation d'une entreprise est un facteur clé de son succès. Début 2011, l'institut GfK a réalisé une enquête en ligne auprès de 3508 personnes sur la réputation de 112 entreprises. Nous avons obtenu les meilleures notes de la branche des assurances sur les critères de réputation globale – mesurée d'après des critères rationnels, émotionnels et de durabilité – et de fairness, ce qui confirme que notre philosophie et notre stratégie sont mises en œuvre efficacement. Notre branche confie régulièrement la réalisation d'enquêtes de notoriété à l'institut GfK. En 2011, avec un taux moyen de notoriété assistée de 95,8%, nous étions en tête de peloton, comme en 2010 (96,9%). Toutefois, si nous sommes très connus en tant qu'assureur choses, nous estimons ne pas l'être suffisamment pour nos assurances vie et nos solutions de prévoyance. Depuis 2008, nos mesures de marketing sont donc axées sur ces activités, dont le taux de notoriété est ainsi passé de 38,0% cette année-là à 50,7% en 2011.

Satisfaction de la clientèle encore améliorée

C'est en cas de sinistre que l'assureur mesure si ses prestations sont à la hauteur des attentes des clients. Il sait en particulier que la manière dont ceux-ci évoquent ensuite l'affaire dans leur entourage est décisive pour son image. Notre propre enquête auprès des particuliers montre que le taux de satisfaction a encore progressé en 2011:

96,9% des clients se sont déclarés entièrement ou largement satisfaits de nos prestations (exercice précédent: 96,7%). La Mobilière se distingue surtout par le règlement simple et rapide des sinistres et par la compétence et l'amabilité de ses collaborateurs. Cette forte orientation clientèle est le fruit de son organisation décentralisée: neuf sinistres sur dix sont réglés dans les agences générales. Et les clients satisfaits le font savoir, puisque 89,9% des sondés (exercice précédent: 89,0%) ont affirmé recommander la Mobilière à leurs amis et connaissances.

Promesse de marque et corporate design

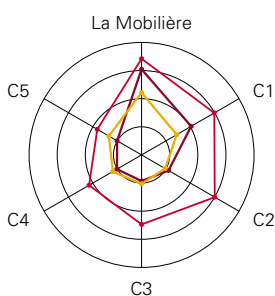
Notre promesse de marque découle directement des besoins de nos clients et notre organisation nous permet de l'honorer efficacement. Nous veillons en outre attentivement à l'uniformité de notre corporate design: toutes nos marques de produits sont dérivées visuellement et verbalement de la marque faïtière et tirent par conséquent profit de sa notoriété. Les règles de notre corporate design valent aussi pour les agences générales.

Publicité

Notre publicité est axée sur la communication de notre promesse de marque. La réclame relative à la marque faïtière est gérée de manière centralisée, avec en particulier nos croquis de sinistre et spots TV vantant le traitement simple et rapide

Réputation par rapport à la concurrence

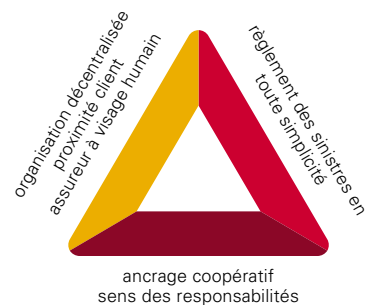
GfK Business Reflector 2011
C1 à C5: concurrents



- Appréciation rationnelle
- Durabilité
- Appréciation émotionnelle

En ce qui concerne les assurances, au moins 400 personnes ont été interrogées par entreprise. Pour tous les assureurs, nous indiquons les résultats compris entre 45 et 65 points, sur une échelle de notation de 0 à 100.

La promesse de marque



des sinistres. Treize ans après ses débuts, notre campagne humoristique est toujours aussi appréciée et n'a rien perdu de sa pertinence. Nous avons aussi lancé une campagne nationale d'accompagnement ayant pour thème le versement de participations aux excédents à nos clients. Le paquet cadeau géant qui lui servait de support est loin d'être passé inaperçu. Structure décentralisée, proche des clients et privilégiant la relation personnelle: la communication de ces éléments essentiels de notre promesse de marque repose principalement sur la présence locale de nos agences générales. Celles-ci s'appuient donc largement sur ce message pour réaliser leur propre publicité.

Site Internet distingué

Lors des PASS Online-Insurance Awards 2011, notre site Internet a été distingué comme étant le plus convivial des 55 sites d'assurances examinés dans l'espace linguistique germanophone. C'est sa conception simple et sans barrières, adaptée aux malvoyants, facilitant les recherches et rendant les contenus aisément accessibles, qui lui a valu cette récompense. Par ailleurs, vu l'augmentation rapide du nombre d'internautes naviguant à l'aide d'un smartphone, depuis novembre 2011, notre site est plus facilement accessible à partir de terminaux mobiles. Son design a en outre été adapté aux écrans de smartphones.

Sponsoring à grande échelle

En 2011, nous avons renforcé notre présence en Suisse romande, en nous engageant notamment pour la première fois comme sponsor du Paléo Festival, à Nyon, le plus grand festival en plein air de Suisse. Nous avons ainsi eu un fort impact sur un public jeune, accueillant et servant plus de 640 visiteurs dans notre espace hospitality. Également à Nyon, nous avons renouvelé notre soutien, en tant que sponsor principal, au festival international du film documentaire Visions du Réel, qui a enthousiasmé le public par la diversité et la charge émotionnelle des films présentés.

Figurant parmi les sponsors principaux des Thuner Seespiele, nous avons permis à des clients et à des collaborateurs d'assister à la comédie musicale «Gotthelf», un spectacle en dialecte qui a attiré plus de 75 000 spectateurs, et de passer une soirée inoubliable. Notre soutien à de telles manifestations de portée nationale – il peut s'agir de concerts, d'opéras, de tournois de golf, etc. – nous permet de soigner nos contacts avec nos clients entreprises. Ils sont nombreux par exemple à avoir répondu à notre invitation aux épreuves FIS de coupe du monde de ski, à Adelsboden. Nous soutenons également des événements régionaux plus modestes, mais tout aussi porteurs, et en profitons aussi pour soigner nos relations clientèle. C'est ainsi que le siège principal a contribué financièrement à plus de 180 engagements des agences générales.

Notre principal engagement est celui de sponsor titre de l'association Swiss Unihockey: le championnat (ligue nationale A) et la coupe de suisse sont disputés respectivement sous les noms de Swiss Mobiliar League et Swiss Mobiliar Cup. Nous avons renforcé notre coopération avec l'association à la faveur du programme-cadre Swiss Mobiliar Games et par notre soutien de matches à domicile. Au niveau local, 65 agences générales ont conclu un contrat de sponsoring avec un club de unihockey. Les championnats du monde féminins, qui se sont déroulés en décembre 2011, à Saint-Gall, ont été le point culminant de la saison.

Enfin, proche des familles, la Mobilière a soutenu pour la deuxième année consécutive le Festikids Openair et sa tournée estivale dans toute la Suisse, dont le public s'étoffe d'année en année.

Engagements sociaux, économiques et écologiques

La Mobilière mène une action responsable, tant envers ses clients que ses collaborateurs, dans les secteurs sociaux, économiques et écologiques. Le développement durable est ancré dans la culture d'entreprise.

La Mobilière, acteur du développement durable

Pour une coopérative misant sur ses propres forces, le développement durable est un facteur clé de succès et de pérennité. Selon un état des lieux établi en 2011, la Mobilière assume pleinement ses responsabilités dans les secteurs sociaux, économiques et écologiques.

Responsabilité envers toutes les parties prenantes

La Mobilière s'engage avant tout envers ses clients, tant à la souscription que lors d'un sinistre, par une relation de proximité, un suivi personnel, des produits fiables et un règlement des sinistres compétent. Les agences générales disposent de compétences en matière de souscription et de règlement de sinistres qui permettent à leurs collaborateurs d'agir de manière personnelle et responsable. Nous faisons confiance à nos collaborateurs, nous leur déléguons des responsabilités et attendons d'eux qu'ils s'autoresponsabilisent. Les valeurs de notre Charte – fiable, compétent, performant, prévoyant et communicatif – servent de fil conducteur et de repères dans nos relations avec toutes les parties prenantes.

Avec plus de 300 places d'apprentissage dans toute la Suisse, principalement en dehors des sites de Direction, la Mobilière est dans le peloton de tête des entreprises formatrices de l'assurance. Près de 80 agences générales entrepre-

neuriales proposent des emplois motivants. Ainsi, nous pouvons maintenir nos compétences et offrir des emplois qualifiés dans les régions périphériques également. Attrayantes et sociales, nos conditions de travail sont présentées en détail dans le chapitre consacré aux ressources humaines. La diversité et la qualité des prestations que nous leur offrons sont récompensées par la forte identification des collaborateurs à l'entreprise et la grande stabilité de l'effectif contribue à accroître la qualité de la prestation d'entreprise. Nous sommes favorables à la prise de charges publiques, mandats politiques ou économiques par les collaborateurs. S'agissant des projets d'utilité publique, nos engagements sont très diversifiés. Comme expliqué aux pages 18–19, la Coopérative figure parmi les leaders en particulier en matière de prévention des dangers naturels en Suisse, et la Fondation du Jubilé soutient divers projets. Nos engagements en matière de sponsoring sont décrits à la page 65.

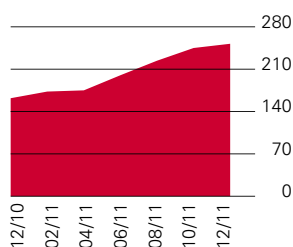
Incitatifs pour une utilisation responsable des ressources

La Mobilière encourage l'utilisation responsable des ressources par des incitatifs liés à ses produits, par exemple en offrant plusieurs variantes de franchises ou des rabais aux propriétaires de véhicules écologiques. Nous conseillons nos clients en matière de dispositifs anti-incendie et anti-inondations, ainsi que sur d'autres mesures de prévention. En plus des prestations financières en cas de sinistre, nos spécialistes conseillent les clients, afin d'éviter des dommages consécutifs, organisent rapidement des solutions de remplacement et apportent leur aide pour le Case management ou la gestion des absences. La proximité clients est ici un avantage. Nos connaissances, notre expérience et notre réactivité locale nous permettent de proposer rapidement des solutions et de contribuer à la création de valeur à l'échelle régionale. Partenaire d'Alarme-météo, nous soutenons ce service disponible gratuitement pour tous les intéressés. En 2011, 12 000 messages d'avertissement d'intempéries (tempête, grêle ou verglas) ont été envoyés aux abonnés.

Alarme-Météo: un intérêt croissant

en milliers d'abonnements

Augmentation des abonnements par périodes de deux mois



Des constructions écorespectueuses

Dans les investissements immobiliers, tant à l'achat que lors de la construction ou dans l'exploitation des immeubles, nous accordons une grande importance au développement durable et tenons compte des composantes écologiques, sociétales et économiques. Nous choisissons des appareils électroménagers qui offrent le meilleur rendement énergétique, ainsi que des technologies et des matériaux écorespectueux. Si possible, nous faisons appel aux énergies renouvelables ou à des énergies alternatives. Les contrôles fonctionnels des installations de chauffage, de ventilation et de production d'eau chaude effectués par des spécialistes et les propositions d'optimisation de ces derniers permettent des économies d'énergie dont nos locataires profitent. De plus, nous collaborons avec des associations professionnelles et nos spécialistes participent à la gestion durable des immeubles.

Affirmation de la conscience écologique

La charge écologique liée à l'exploitation de nos sites de Direction résulte principalement de la consommation électrique et du chauffage. Le chauffage permanent du bâtiment de la Direction à Berne durant les mois d'hiver et la climatisation des bureaux en été ont entraîné une augmentation de la consommation globale d'énergie jusqu'en 2005. Nous sommes parvenus, depuis lors, à stabiliser au niveau de 2008, malgré l'augmentation sensible continue des effectifs au siège principal. En 2011, la douceur des températures, l'optimisation du chauffage dans le bâtiment de la Bundesgasse et la diminution des besoins en chauffage pendant les travaux ont permis une baisse de consommation significative du chauffage à distance.

Les travaux d'agrandissement du siège principal ont avancé conformément au calendrier. En novembre, près de 80 collaborateurs ont emménagé dans les bureaux des quatrième et cinquième étages. D'ici à fin 2012, 140 autres places de travail seront disponibles. La meilleure utilisation des infrastructures techniques aura un impact positif sur l'efficacité énergétique du bâtiment.

À Nyon, au terme d'un essai pilote concluant, le système d'éclairage avec régulation automatique de la lumière (variation de l'intensité lumineuse à la demande et protection anti-éblouissement en fonction de la lumière du jour) sera étendu à tout le bâtiment d'ici au début 2013. En plus d'un gain de confort pour les collaborateurs, ce nouveau système a un impact positif sur notre bilan énergétique.

À Berne et sur le nouveau site de Zurich-Oerlikon, le chauffage est intégralement fourni par une centrale à distance, une solution qui mise sur le développement durable, notamment eu égard à l'optimisation énergétique et à la diminution des rejets de CO₂ par les fournisseurs d'énergie. Le site de Direction de Nyon est chauffé au gaz naturel, moins polluant.

Nous voulons réduire de manière constante notre consommation de matériel. La durée d'exploitation des appareils est définie en fonction de considérations environnementales. Lors de l'achat de matériel, nous privilégions les produits au label «Pacte mondial», écologiques et socialement acceptables. Nous procédons chaque année à un bilan énergétique complet, afin de vérifier les effets des mesures prises.

En outre, des consignes organisationnelles (tri des déchets, véhicules de société à faible consommation, etc.) incitent nos collaborateurs, dans leur travail quotidien, à adopter un comportement respectueux des ressources naturelles. De plus, nos sites de Direction sont aisément accessibles par les transports publics; nous encourageons nos collaborateurs à les utiliser pour leurs déplacements professionnels et pour se rendre au travail.

Indicateurs de gestion environnementale

basés sur les données des trois sites de direction

	2007	2008	2009	2010	2011
Effectif ¹⁾	1 604	1 690	1 709	1 764	1 870
Consommation électrique en kWh ²⁾	6 430 770	6 617 676	6 754 575	6 741 558	6 846 484 ⁶⁾
Chauffage à distance, en kWh	3 207 898	3 275 991	3 238 187	3 334 965	2 812 209
Gaz naturel, en kWh	1 215 039	1 291 587	1 250 780	1 650 189	1 461 584 ⁶⁾
Mazout, en kWh ^{3), 4)}	149 340	142 500	141 611	0	0
Consommation énergétique totale, en kWh	11 003 047	11 327 754	11 385 153	11 726 712	11 120 277 ⁶⁾
Consommation énergétique par collaborateur, en kWh	6 860	6 703	6 662	6 648	6 154 ⁶⁾
Consommation de papier, en t ⁵⁾	246	285	260	249	240
Déchets, en t	361	340	332	370	348

¹⁾ y c. auxiliaires, stagiaires et apprentis

²⁾ y c. centre de calcul, centre d'impression, garage, service traiteur à Berne et Nyon

³⁾ sans les véhicules de société

⁴⁾ Site de Zurich: remplacement du chauffage à mazout par un chauffage au gaz naturel à partir de mai 2009

⁵⁾ y c. traitement des imprimés, envoi des polices

⁶⁾ Excepté le site de Zurich (immeuble vendu au 15 juillet 2011)

Gestion des risques

La centralisation des processus de gestion des risques permet d'identifier, limiter et surveiller systématiquement tous les risques essentiels à l'échelle du Groupe Mobilière.

Buts de la gestion des risques

Les buts de la gestion des risques sont inscrits dans deux politiques arrêtées par le Conseil d'administration. La politique de solvabilité fixe les bases nécessaires pour permettre à la Mobilière de conserver durablement sa capacité d'autofinancement et de satisfaire en tout temps les exigences légales. La politique de gestion des risques opérationnels (ORM) contient les prescriptions destinées à prémunir l'entreprise contre des événements susceptibles de menacer son existence et à optimiser la qualité des processus et du service.

Organisation et responsabilités

Par la mise en place, à l'échelle de l'entreprise, de la gestion des risques, d'un système de contrôle interne et de la compliance, le Conseil d'administration assume sa responsabilité suprême. Il statue sur les lignes directrices et les concepts de mise en œuvre de la politique de gestion des risques.

Il traite les risques de niveau stratégique dans le cadre du processus d'élaboration et de révision de la stratégie, les bases décisionnelles étant préparées par le Comité de direction.

Le Conseil d'administration formule annuellement les prescriptions régissant la gestion des risques au niveau opérationnel. En cela, il est conseillé et assisté par le Comité placements/risques dans le

domaine des risques techniques et financiers, et par le Comité d'audit dans celui des risques opérationnels. L'application des prescriptions incombe au Comité de direction. Deux commissions de gestion siégeant trimestriellement sous la conduite du responsable des finances (CFO) préparent les bases décisionnelles à l'intention du Comité de direction: la commission stratégique ALM pilote les risques techniques et financiers à travers le processus ALM, tandis que la commission ORM traite les risques inhérents aux processus, aux ressources humaines, aux systèmes et aux événements extérieurs à l'entreprise.

L'unité centrale Gestion des risques et l'unité Compliance Office Groupe Mobilière soutiennent le Conseil d'administration et le Comité de direction dans les questions de gestion des risques. Elles mettent à disposition les méthodes et instruments de pilotage de ces processus, veillent au respect des prescriptions stratégiques et de politique commerciale, et préparent les informations sur la situation financière et de risque destinées au management, afin de créer la transparence voulue. Les secteurs du Comité de direction et les fonctions de support sont responsables de la mise en œuvre des processus de gestion des risques et de la gestion des risques dans leurs domaines de compétence respectifs.

Principales catégories de risques

Niveau opérationnel			Niveau stratégique	
Risques techniques – Non-vie – Vie	Risques financiers – Marché – Crédit – Structure financière – Liquidités	Risques opérationnels – Processus – Personnel – Systèmes – Événements extérieurs	Stratégie et risques liés à l'environnement	Risques inhérents aux systèmes

Modèle de risques pour la détermination du capital requis

La tolérance au risque est la prescription fondamentale pour déterminer le capital requis. La description quantitative des risques techniques et des risques financiers repose sur nos propres observations. Les besoins en capital risque sont ensuite déterminés à l'aide d'un modèle de risque interne. Pour quantifier les risques, nous utilisons, outre nos modèles internes, les logiciels Igloo Professional et Prophet ALS. En 2011, nous avons revu notre modèle de risques, et les enseignements que nous en avons retirés seront mis en œuvre en 2012. En outre, nous comptons utiliser le modèle de risques davantage pour le pilotage des affaires. Parallèlement, des tests de stress et des analyses de scénarios complètent les modèles quantitatifs.

Risques techniques

Par risques techniques, nous entendons les modifications de la situation financière de l'entreprise découlant de facteurs de risque actuariels. Ceux-ci sont classés en deux catégories: les risques techniques non-vie et les risques techniques vie. Les volumes de primes par branche d'assurance sont présentés dans le tableau, qui donne ainsi une vue d'ensemble de la structure de risques.

Risques financiers

Par risques financiers, nous entendons les modifications de la situation financière de l'entreprise découlant de facteurs de risque financiers. En font partie, outre les risques de marché et de crédit, les risques de structure financière et de liquidités. La répartition du portefeuille ressort du graphique, qui montre comment la fortune de la Mobilière est placée.

Risques opérationnels et compliance

Les risques opérationnels ne sont pas quantifiés, mais sont pris en compte dans notre modèle de risque interne, à travers un supplément de capital requis. La gestion systématique de cette catégorie de risques par l'unité centrale Gestion des risques garantit que des mesures et des contrôles sont disponibles pour limiter les risques dans les processus métier et empêcher la survenance d'événements susceptibles d'avoir de graves conséquences financières. Les dimensions de risques reporting financier, législation et réglementations (Compliance), ainsi que l'exploitation, sont désormais gérées dans un système intégré orienté risques, aligné sur nos processus métier. Le pilotage et la surveillance des risques opérationnels essentiels du Groupe Mobilière sont regroupés au sein de l'unité centrale Gestion des risques et du Compliance Office Groupe.

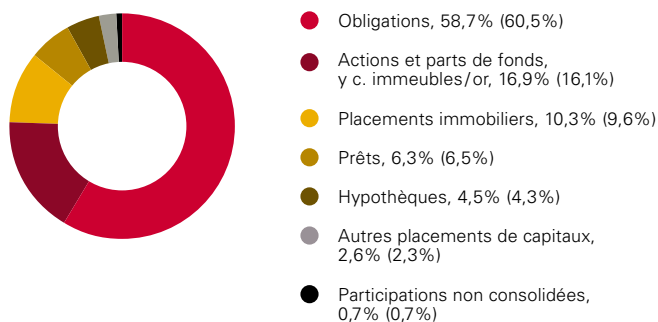
Risques actuariels

Volume de primes par branche

	MCHF
Non-vie	
Mobilité	787
Ménages	584
Personnes	331
Grands comptes/affaires spéciales	268
Entreprises	292
Protection juridique	71
Vie	
Primes uniques prévoyance privée	60
Primes uniques prévoyance professionnelle	140
Primes annuelles prévoyance privée	266
Primes annuelles prévoyance professionnelle	366

Répartition du portefeuille au 31.12. 2011

Entre parenthèses, pourcentage de l'exercice précédent



Continuité des activités et gestion de crises

En cas d'événement exceptionnel, la continuité des activités et la gestion de l'événement sont assurées par un système central coordonné de continuité des activités s'appuyant sur une cellule de crise et des organisations de secours locales. Elles sont soutenues au besoin par la fondation CareLink, à Kloten, – p. ex. assistance psychologique ou logistique –, ce qui explique les exercices conjoints.

Fonds propres plusieurs fois supérieurs aux exigences légales

Au 31 décembre 2011, le Groupe Mobilière remplit les exigences légales (Solvabilité I) à 539%. Des analyses de sensibilité réalisées régulièrement permettent de quantifier les effets de scénarios de très graves crises du marché sur la marge de solvabilité. Ces effets sont présentés dans le tableau ci-dessous à gauche.

Notre capacité de risque mesurée selon le test suisse de solvabilité SST (Solvabilité II) démontre que tant les différentes sociétés du Groupe Mobilière que le Groupe lui-même affichent de confortables taux de couverture. Calculé selon un modèle interne fondé sur les principes du SST, le quotient est supérieur à 300%. Un système assorti de limites d'intervention nous permet de

suivre en permanence l'évolution de la dotation en capital par rapport au capital requis et d'intervenir précocement en cas de risque de sous-couverture. Les contributions aux risques – déterminées conformément aux principes du SST – qui alimentent le capital de solvabilité requis du Groupe, sont présentées dans le graphique ci-dessous à droite.

Instruments de couverture

En raison de notre exceptionnelle dotation en fonds propres, nous recourons prioritairement à des instruments destinés non pas à limiter les besoins en capital risque, mais à contenir les effets d'événements extrêmes, ce qui, dans le même temps, diminue la volatilité des rendements. Sur le plan des risques actuariels, nous nous couvrons en particulier contre les pertes résultant d'événements naturels. Enfin, nous nous protégeons contre les pertes sur placements par le recours ciblé à des instruments financiers dérivés et par la couverture à 100% des risques de variations des cours des monnaies sur les placements en valeurs nominales.

Solvabilité I – Analyse de sensibilité

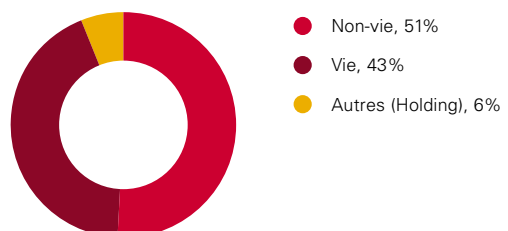
Impact d'événements extrêmes sur la marge de solvabilité

	Marge de solvabilité	Marge de solvabilité après un événement extrême
Solvenz I à fin 2011	539%	
Perte de valeur de 30% sur		
Actions		482%
Devises		494%
Or		518%
Immeubles (y c. fonds)		450%

Effets fiscaux non pris en compte

Solvabilité II – Cotisations de risque pour le capital de solvabilité requis

Etat au 30.6.2011 (chiffres communiqués à la FINMA conformément aux principes SST)



Ressources humaines

Nous encourageons nos collaborateurs à s'autoresponsabiliser et à développer leurs compétences en mettant l'accent sur le renforcement de la satisfaction des clients et le succès de la Mobilière. Une conduite du personnel fondée sur la confiance et sur les valeurs de l'entreprise et orientée résultats est à la fois la condition et l'instrument de notre succès.

Le succès durable de la Mobilière doit beaucoup au fort engagement de collaborateurs qualifiés et performants. Que ce soit à l'interne ou vis-à-vis de l'extérieur, nous assumons nos responsabilités et cultivons les valeurs définies dans notre charte d'entreprise.

Assimilation de la stratégie d'entreprise

La stratégie de la Mobilière et sa mise en œuvre ont fait l'objet d'une campagne de communication, visant, en 2010, les cadres de la Direction et les agents généraux et, en 2011, tous les collaborateurs. Ceux-ci étaient appelés à formuler une promesse de prestations individuelle utile à la clientèle et à la respecter sous leur propre responsabilité. Cette phase d'assimilation de la stratégie d'entreprise s'est achevée lors des festivités organisées à l'occasion du passage de témoin du CEO et du président du Conseil d'administration.

Convention d'objectifs, bonus pour cadres et participation au résultat

Les prestations des cadres sont évaluées et récompensées selon un système orienté valeurs: les composantes du bonus correspondent au degré de réalisation des objectifs individuels, des objectifs de création de valeur et d'autres objectifs quantitatifs de l'entreprise. Début 2011, les collaborateurs ne bénéficiant pas d'un bonus ont néanmoins vu leur contribution à la performance globale de l'entreprise récompensée par le versement à bien plaisir d'une participation au résultat s'élevant à 50% de leur salaire mensuel.

Investissements dans les compétences

Nous encourageons les formations supérieures en cours d'emploi dans le domaine de l'assurance et d'autres domaines par des accords individuels de financement et le recours à des praticiens maison confirmés. Nous contribuons ainsi largement à la formation de base et à la formation continue interentreprises.

Nous proposons des cours visant à développer, d'une part, les compétences en matière de conclusion de contrats et de règlement des sinistres dans les agences générales et, d'autre part, le professionnalisme des services spéciali-

sés de la Direction. En 2011, nous avons dispensé 669 cours techniques ou de conduite, représentant 15 074 journées de formation. La somme totale investie dans le développement du personnel et la formation s'est élevée à 4,57% de la masse salariale, chaque collaborateur ayant suivi en moyenne 3,4 jours de cours. La formation interne repose sur un système de milice, en ceci qu'elle est assurée par nos propres spécialistes, issus de la Direction ou des agences générales. Nous profitons ainsi de leurs vastes compétences, savoir-faire pratique et expérience. La qualité du service externe est garantie à la fois par le professionnalisme de notre processus de sélection et par notre concept global de formation. Tout futur conseiller doit suivre une formation interne ciblée d'une durée d'un an et demi et réussir aussi bien l'examen d'intermédiaire d'assurances AFA que l'examen interne. Quant à nos programmes d'évolution vers le leadership, ils n'ont rien perdu de leur importance et sont flanqués d'un programme similaire destiné aux spécialistes, ce qui démontre que nous attachons la même valeur aux carrières de dirigeant et de spécialiste.

Promotion des apprentis et de la relève

En 2011, on comptait dans les agences générales et les Directions 303 jeunes (exercice précédent: 299) suivant une formation d'employé de commerce, d'informaticien ou d'agent de maintenance. La Mobilière est depuis des années l'un des assureurs suisses offrant le plus de places d'apprentissage. En 2011, 97% des apprentis ont réussi leur examen final (exercice précédent: 93%). Le taux d'engagement de ces jeunes diplômés s'est élevé à 76% et plusieurs d'entre eux, qui souhaitaient poursuivre leur formation en cours d'emploi, ont été engagés à temps partiel. En sus des apprentissages traditionnels, nous proposons depuis 2010 une filière d'accès à la branche de l'assurance destinée aux titulaires d'une maturité. D'une durée de dix-huit mois, cette formation est sanctionnée par le certificat d'«assistant-e d'assurance AFA».

Evolution de l'effectif et recrutement

Au 31 décembre 2011, l'effectif du Groupe était de 3748 équivalents plein temps, sans les apprentis (exercice précédent: 3667). Le taux de fluctuation est de 6,6%, départs naturels et transferts au sein de l'entreprise non compris. La part de femmes dans le Groupe est de 37,9%.

Il est difficile actuellement de recruter des spécialistes confirmés, que ce soit dans le domaine de l'assurance, de l'actuariat, du controlling ou de l'informatique. Les postulants sont très souvent de jeunes débutants ou des personnes souhaitant se reconverter. Relevons enfin que les passages de collaborateurs des agences générales à la Direction ou inversement ont augmenté et que les possibilités de développement en interne sont bien utilisées, ce qui nous permet de conserver un précieux savoir-faire, tout en réduisant le taux de fluctuation.

Planification des besoins en personnel et du développement personnel

La planification des besoins en personnel et du développement personnel est à la base des décisions en matière de recrutement, de développement et de relève, tant internes qu'externes.

Notre politique de promotion ciblée de la relève vise à couvrir nos besoins en cadres dirigeants et en spécialistes à moyen terme. Avec son horizon de planification de trois ans, elle nous permettra

d'éviter la pénurie de personnel que nous promet l'évolution démographique. Ainsi, depuis 2009, nous sélectionnons les candidats potentiels à des postes de relève et de développement dans notre cœur de métier et les préparons à leur future fonction par une formation pratique et des mesures complémentaires. En 2011, nous avons proposé 50 postes de relève, notamment dans les domaines de l'assurance et des technologies de l'information.

Enquête auprès des collaborateurs

La participation à l'enquête 2011, réalisée par un institut externe, a atteint 77% (exercice précédent: 73%). La satisfaction des collaborateurs, qui était déjà très élevée, a encore progressé, la meilleure note allant à l'identification à l'entreprise. À la question de savoir si, le cas échéant, ils opteraient de nouveau pour un emploi à la Mobilière, les collaborateurs sont très nombreux à répondre oui. Nous comparons les notes relevées pour l'ensemble de l'entreprise avec celles concernant les secteurs du Comité de direction. S'il apparaît qu'il y a lieu de prendre des mesures, elles le sont aussitôt. En 2011, il en est résulté plusieurs changements concrets.

Un employeur apprécié

Pas moins de 500 entreprises de Suisse occidentale ont pris part à une enquête du magazine Bilan sur leurs pratiques dans le domaine du personnel. Un classement a alors été établi sur la base des informations collectées: salaires, formation continue, responsabilité sociale, égalité des sexes et conditions de travail. Dans la catégorie des grandes entreprises nationales, nous y occupons un excellent deuxième rang.

Formation de base et formation continue en 2011

Journées de cours par catégorie



Nouveau: Employee Self-Service et Manager Self-Service

À peine lancés, les portails de libre-service des employés (ESS) et des cadres (MSS) ont séduit la majorité des collaborateurs et des supérieurs, avec à la clé une diminution de la charge de travail et une transparence accrue en matière de gestion du temps de travail et de décomptes de salaire.

Gestion de la santé

Proposés depuis 2010, les séminaires Stress/performance et Activité physique/alimentation ont déjà été suivis par environ 20% des collaborateurs de la Direction, à Berne comme à Nyon. Notre portail santé met à disposition divers modules de promotion de la santé, une infothèque et des instruments de mesure de la forme physique et des progrès réalisés. De plus, les cadres dirigeants peuvent se soumettre à un bilan de santé. Davantage exposés au stress, ils ont été identifiés comme un groupe cible particulier dans le programme de promotion de la santé.

Politique familiale et affaires sociales

Pour que chacun puisse mieux concilier vie professionnelle et familiale, nous proposons des modèles de travail flexibles et accordons des congés de paternité. La Mobilière considère d'un bon œil le travail à temps partiel, qui ne cesse de gagner du terrain, y compris chez les hommes. Sur les sites de Direction de Berne et de Nyon, nos crèches facilitent la reprise du travail après un congé maternité, de même que l'emploi de responsables de famille monoparentale et la réinsertion professionnelle des femmes. Grâce à notre coopération avec servicefamille, nos collaborateurs peuvent bénéficier de conseils gratuits et de divers services utiles dans le cadre familial. Et s'ils sont dans une situation difficile ou ont des problèmes personnels, ils peuvent s'adresser gratuitement à un service social interne ou externe. Enfin, en cas d'absence de longue durée pour cause de maladie, le recours au case management permet une reprise plus rapide du travail.

Pas de discrimination

Aucun cas de discrimination n'a été signalé au cours de l'exercice 2011.

Caisses de pension

La prévoyance professionnelle vieillesse (LPP) du personnel est confiée à trois caisses de pension partiellement autonomes. Les risques décès et invalidité sont réassurés auprès de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA. L'employeur prend en charge les cotisations d'épargne et de risque à hauteur de 60%, ainsi que les rentes AVS transitoires en cas de retraite anticipée et la totalité des frais administratifs, hormis les honoraires et redevances externes.

Les engagements de prévoyance ont été portés au bilan arrêté au 31 décembre 2011 conformément, désormais, aux bases techniques LPP 2010. Dans le même temps, le taux d'intérêt technique a été abaissé de 3,5% à 3%. L'indispensable augmentation des capitaux de couverture des rentes qui en a découlé a été entièrement financée par les caisses de pension. En 2011, les avoirs de vieillesse des caisses de pension des collaborateurs et des agents généraux ont été rémunérés au taux de 2% (exercice précédent: 3,5%), ceux de la caisse complémentaire au taux de 3% (exercice précédent: 2%). Fin 2011, toutes les caisses de pension présentaient un degré de couverture supérieur à 100%.

Comptes annuels consolidés

Compte de profits et pertes non-vie milliers de CHF	Annexe	2011	2010
Primes brutes	1	2 342 469	2 230 406
Parts des réassureurs		- 132 305	- 128 318
Primes pour compte propre		2 210 164	2 102 088
Variation du report de primes pour compte propre	2	- 11 668	- 9 847
Primes acquises pour compte propre		2 198 496	2 092 241
Sinistres payés pour compte propre	2	- 1 259 195	- 1 153 393
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	2	- 151 539	- 128 522
Charge des sinistres pour compte propre		- 1 410 734	- 1 281 915
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance		- 15 392	- 16 393
Frais techniques pour compte propre	3	- 596 337	- 562 391
Autres charges techniques d'assurance		- 17 336	- 17 531
Résultat technique non-vie		158 697	214 011
Produits des placements	5	259 880	248 601
Charges des placements	5	- 120 521	- 46 503
Autres produits financiers	6	55 359	37 143
Autres charges financières	6	- 64 056	- 66 772
Résultat financier non-vie		130 662	172 469
Résultat ordinaire non-vie avant impôts		289 359	386 480
Produit extraordinaire	7	19 272	0
Résultat non-vie avant impôts		308 631	386 480
Impôts	8	- 30 976	- 47 003
Résultat non-vie après impôts		277 655	339 477

Compte de profits et pertes vie milliers de CHF	Annexe	2011	2010
Primes brutes	1	832 625	805 396
Parts des réassureurs		- 33 971	- 36 642
Primes pour compte propre		798 654	768 754
Variation du report de primes pour compte propre	2	- 278	- 226
Primes acquises pour compte propre		798 376	768 528
Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers	4	532	4 523
Prestations d'assurance payées pour compte propre	2	- 613 979	- 466 180
Variation de la provision pour sinistres pour compte propre	2	- 52 227	- 68 139
Variation de la réserve mathématique	2	- 134 694	- 157 452
Variation des provisions pour le compte et au risque de tiers	2	197 203	146 306
Charge de participation des assurés aux excédents		- 144 133	- 159 163
Frais techniques pour compte propre	3	- 122 667	- 119 009
Résultat technique vie		- 71 589	- 50 586
Produits des placements	5	188 632	164 356
Charges des placements	5	- 52 887	- 20 340
Autres produits financiers	6	21 399	21 833
Autres charges financières	6	- 20 573	- 28 315
Résultat financier vie		136 571	137 534
Résultat vie avant impôts		64 982	86 948
Impôts	8	- 11 307	- 17 819
Résultat vie après impôts		53 675	69 129

Compte de profits et pertes milliers de CHF	Annexe	2011	2010
Récapitulation			
Résultat non-vie après impôts		277 655	339 477
Résultat vie après impôts		53 675	69 129
Bénéfice annuel consolidé		331 330	408 606

Bilan au 31 décembre	Annexe	2011	2010
milliers de CHF			
Actifs			
Placements de capitaux	9, 11	13 142 962	12 523 187
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	10	1 145 709	1 342 912
Immobilisations incorporelles	11	18 815	19 922
Immobilisations corporelles	11	189 928	160 269
Actifs immobilisés		14 497 414	14 046 290
Liquidités		161 068	163 007
Créances	12	93 260	85 674
Autres actifs	13	44 248	71 146
Comptes de régularisation		182 578	178 537
Actifs circulants		481 154	498 364
Total		14 978 568	14 544 654
Passifs			
Provisions techniques non-vie	14	4 697 223	4 532 929
Provisions techniques vie	14	3 823 438	3 636 083
Provisions techniques – pour le compte et au risque de tiers		1 145 709	1 342 912
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	15	643 393	600 184
Provisions non techniques (financières)	16	200 372	186 082
Prêts à long terme de parties liées		150 000	150 000
Autres engagements à court terme	17	668 520	656 296
Autres passifs à court terme		59 143	49 243
Comptes de régularisation		94 532	98 130
Capitaux étrangers		11 482 330	11 251 859
Capital-actions	18	200 000	200 000
Réserves de capital	18	575 000	575 000
Réserves de bénéfices		2 376 962	2 230 246
Réserves de réévaluation		344 276	287 549
Fonds propres consolidés		3 496 238	3 292 795
Total		14 978 568	14 544 654

Tableau de financement	2011	2010
milliers de CHF		
Bénéfice annuel consolidé	331 330	408 606
Gains (-)/pertes (+) réalisés/non réalisés sur participations	0	- 179
Placements immobiliers	16	- 3 523
Autres placements de capitaux	- 104 282	13 146
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	19 714	22 344
Créances	91	1 046
Autres actifs	- 42 032	- 50 826
Dettes	- 226	- 301
Autres passifs	51 640	6 728
Revalorisations (-)/Amortissements (+) de participations	- 121	- 6
Placements immobiliers	- 7 802	- 869
Autres placements de capitaux	151 042	36 456
Immobilisations incorporelles	7 744	6 017
Immobilisations corporelles	15 030	17 507
Créances	- 1 272	- 1 128
Augmentation/Diminution de provisions techniques	351 493	361 572
Parts d'excédents créditées en assurance vie	156	- 99
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	- 125 401	- 63 346
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	- 197 203	- 149 721
Créances	- 6 460	6 630
Autres actifs	68 985	25 592
Comptes de régularisation actifs	- 4 041	4 203
Dettes	12 449	81 983
Provisions non techniques (financières)	1 394	- 3 645
Autres passifs	- 41 740	3 348
Comptes de régularisation passifs	- 3 598	23 848
Flux financiers relatifs à l'exploitation	476 906	745 383
Achat (-)/Vente (+) de participations	- 294	221
Placements immobiliers	- 141 657	- 53 653
Autres placements de capitaux	- 489 848	- 789 576
Placements pour le compte et au risque de tiers	177 489	127 377
Immobilisations incorporelles	- 6 638	- 11 284
Immobilisations corporelles	- 5 897	- 11 407
Flux financiers relatifs aux activités d'investissement	- 466 845	- 738 322
Dividendes	- 12 000	- 12 000
Flux financiers relatifs aux activités de financement	- 12 000	- 12 000
Variation des liquidités	- 1 939	- 4 939
Total des liquidités exercice précédent	163 007	167 946
Variation des liquidités	- 1 939	- 4 939
Total des liquidités exercice sous revue	161 068	163 007

**Tableau de variation
des fonds propres**

milliers de CHF

	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de réévaluation	Fonds propres
Etat au 31.12.2009	200 000	575 000	1 983 640	168 471	2 927 111
Modification des réserves de réévaluation				119 078	119 078
Bénéfice annuel consolidé			408 606		408 606
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			- 12 000		- 12 000
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			- 150 000		- 150 000
Etat au 31.12.2010	200 000	575 000	2 230 246	287 549	3 292 795
Effet provenant du reclassement d'un immeuble de placement dans les immeubles d'exploitation			- 12 614		- 12 614
Modification des réserves de réévaluation				56 727	56 727
Bénéfice annuel consolidé			331 330		331 330
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			- 12 000		- 12 000
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			- 160 000		- 160 000
Etat au 31.12.2011	200 000	575 000	2 376 962	344 276	3 496 238

Annexe

Principes relatifs à la présentation des comptes

Les comptes du groupe ont été établis conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la loi suisse. Les modifications des recommandations Swiss GAAP RPC entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2011 n'ont aucun impact sur la présentation et l'évaluation de nos comptes.

Principes de consolidation

Les sociétés opératives dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Ne sont pas prises en compte les sociétés immobilières non consolidées, qui figurent dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur vénale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan par mise en équivalence (equity method), à raison du taux de participation à leurs fonds propres. Pour les participations majoritaires non opératives, est également portée au bilan la valeur de la participation à leurs fonds propres.

Si le Groupe Mobilière détient moins de 20% du capital d'une société, et a l'intention de maintenir durablement cette participation, celle-ci figure dans les placements de capitaux à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Le tableau de la page 87 indique le périmètre de consolidation.

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale, sans égard à leurs rapports internes. Le cas échéant, les parts allouées aux actionnaires minoritaires sur le résultat et leurs parts de fonds propres sont indiquées séparément dans les

comptes annuels consolidés. Les profits intermédiaires résultant de transactions internes au Groupe sont éliminés.

Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du groupe, clôturés à la même date et vérifiés.

Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite «Purchase-Method». La valeur comptable des participations est compensée avec la part des capitaux propres correspondants, évaluée selon des règles uniformes, au moment de l'acquisition. Le goodwill est pris en compte séparément dans les immobilisations incorporelles et amorti sur la durée d'utilisation estimée; le badwill est, selon sa provenance, soit inscrit au bilan dans les réserves non techniques (financières) et traité en conséquence, soit saisi directement avec effet sur le résultat. Depuis la première utilisation des Swiss GAAP RPC (1^{er} janvier 1998), une procédure simplifiée a été appliquée. L'écart qui existait à ce moment-là entre la valeur comptable de la participation et la part détenue dans le capital propre de celle-ci a été compensée avec les réserves de bénéfice.

Conversion des monnaies étrangères

Les sociétés entièrement consolidées établissent leurs comptes annuels en francs suisses. Les charges et les produits en monnaie étrangère sont évalués au cours de la date de transaction ou au cours moyen. Les postes du bilan exprimés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date du bilan. Les cours principaux sont:

	2011 CHF	2010 CHF
EUR	1,2139	1,2473
USD	0,9351	0,9318

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation postérieure des actifs ou des passifs n'est pas effectuée aux valeurs historiques (ou aux valeurs d'acquisition reportées) mais aux valeurs actuelles, l'évaluation est effectuée, dans des conditions normales d'exploitation, au prix du jour ou à la valeur utile.

Titres à revenus fixes: les titres à revenus fixes sont, en règle générale, tenus jusqu'à l'échéance et portés au bilan selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost method) si le débiteur a la capacité de payer les intérêts et de rembourser. La modification périodique de la valeur calculée selon la valeur des coûts amortis est inscrite au compte de résultat. En cas de doute quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser, les titres à revenus fixes sont portés au bilan à la valeur actuelle. Si aucune valeur observable ou actuelle n'est disponible, nous déterminons une valeur proche du marché au moyen de notre propre modèle d'évaluation.

Actions, or et parts de fonds: les actions, l'or et les parts de fonds sont portées au bilan aux valeurs du marché (prix du jour), la différence positive entre la valeur du marché et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur du marché est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme un amortissement des placements. Des augmentations ultérieures de valeur sont également enregistrées au compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, comme revalorisation des placements.

Placements immobiliers: les placements immobiliers (immeubles de rapport) figurent au bilan à la valeur vénale; celle-ci est calculée périodiquement sur la base d'estimations d'experts. La valeur vénale est calculée selon la méthode DCF (discounted cash flow method ou méthode de l'actualisation des flux de trésorerie); elle correspond à la somme des recettes nettes (net cash flows) es-

comptées attendues à la date du bilan et générées par l'utilisation poursuivie des immeubles locatifs. La différence positive entre la valeur vénale et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur vénale est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme amortissement sur placements. Une augmentation de la valeur jusqu'à la valeur d'acquisition est également portée au compte de résultat.

Prêts/Hypothèques: les prêts et hypothèques sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition historique après déduction des corrections de valeur nécessaires (pertes prévisibles sur débiteurs).

Autres placements de capitaux: figurent dans ce poste les fonds gérés dans le cadre de la stratégie de placement qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de titres call et à revenus fixes et d'avoirs à vue exigibles en tout temps. Font en outre partie des autres placements de capitaux les moyens affectés à l'achat de placements et qui seront investis prochainement dans des placements financiers. Ces placements sont évalués aux valeurs actuelles (valeurs du jour).

Placements pour le compte et au risque de tiers et provisions techniques pour le compte et au risque de tiers: Sur ces postes sont portés au bilan les assurances vie liées à des fonds de placement et les produits d'assurance vie constitutives de capital pour lesquels la Mobilière ne supporte aucun risque de placement. Les preneurs d'assurance participent au résultat ou à la variation de valeur des placements afférents aux assurances liées à des fonds de placement, souscrites pour leur compte et dont ils supportent le risque. Les contrats d'assurance constitutifs de capital sont vendus par l'intermédiaire de banques, lesquelles garantissent une rémunération (minimale) du compte d'épargne lié au contrat. Les placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers sont portés au bilan à la valeur actuelle (valeur du jour), ce qui dans le même temps définit le montant des provisions techniques correspondantes.

Instruments financiers dérivés: les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options ainsi que des certificats sur indices d'actions et des futures. Les contrats à terme sur devises ainsi que les options put stratégiques servent à couvrir les risques de change ou, selon le cas, les fluctuations de prix du marché. Les contrats à options tactiques et les certificats sur indices d'actions et futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion. En ce qui concerne les valeurs actuelles, nous renvoyons aux explications concernant le bilan. Les dérivés sont évalués aux prix du jour actuels. Les valeurs de remplacement sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan, la valeur temporelle des options put stratégiques n'étant pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise d'engagement resp. de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat. Les instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture sont comptabilisés à la valeur actuelle, avec effet sur le résultat, sans imputation de la contrepartie résultant des opérations de base. Pour les transactions destinées à augmenter l'efficacité de la gestion, la valeur actuelle positive est comptabilisée dans les réserves de réévaluation.

Immobilisations incorporelles: les immobilisations incorporelles acquises telles que logiciels, droits d'utilisation et goodwill, sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage mesurable sur plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur une période de trois à cinq ans; dans des cas dûment justifiés, l'amortissement peut être effectué sur une plus longue durée, jusqu'à 20 ans au maximum. La valeur des amortissements incorporels est contrôlée chaque année; si des amortissements supplémentaires non planifiés s'avèrent nécessaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Les frais d'acquisition des polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles: les immobilisations corporelles sont amorties sur la base du coût d'acquisition; l'amortissement est effectué linéairement sur la durée d'usage. Celle-ci a été déterminée comme suit pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles:

mobilier/machines/véhicules	2 à 10 ans
matériel informatique/réseaux	3 à 10 ans
immeubles d'exploitation	40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si l'évolution de la valeur nécessite des amortissements supplémentaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Disponibilités: les disponibilités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés aux valeurs actuelles (prix du jour).

Créances et autres actifs/engagements à court terme et autres passifs: ces postes sont évalués aux valeurs historiques. Le du croire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur effectuées individuellement pour des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques pour le risque de défaillance.

Provisions techniques: ces provisions sont calculées de manière prudente, par contrat d'assurance ou par sinistre, en tenant compte des obligations présumées vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématique/statistique approuvées par les autorités de surveillance et comportent des provisions pour fluctuations suffisantes pour garantir la capacité d'honorer à long terme les engagements souscrits.

– Les provisions pour sinistres à la date du bilan correspondent à une estimation des indemnisations futures et non escomptées de dommages. Les provisions pour rentes sont consolidées intérêts déduits. Les provisions pour sinistres incluent les provisions pour dommages déclarés, les provisions pour dommages qui se sont produits mais qui n'ont pas encore été déclarés et les frais de traitements de sinistres correspondants.

– Les réserves mathématiques correspondent à des espérances mathématiques (valeurs au compte tenu des paiements des preneurs d'assurance, des intérêts actifs et d'autres paramètres économiques et démographiques).

– Le report des primes est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

Provisions pour participations futures des assurés aux excédents:

– Non-vie: la Mobilière rétrocède aussi une part des excédents aux assurés non-vie. La dotation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents est décidée par l'assemblée générale; le conseil d'administration décide chaque année de l'utilisation des fonds.

– Vie: en assurance vie, l'excédent est la différence entre l'intérêt garanti et le rendement effectivement obtenu d'une part et les résultats prévisionnels et effectifs des processus de risques et de frais d'autre part. Les montants correspondants sont comptabilisés au bilan sous provisions pour participations futures des assurés aux excédents et utilisés les années suivantes pour financer les parts octroyées aux assurés. Le calcul de la répartition des excédents est effectué selon les dispositions légales et contractuelles et selon la politique d'excédents propre à chaque entreprise. Dans le domaine de la prévoyance

professionnelle, la part de ces provisions revenant aux assurés correspond à la quote-part légale. Elle comprend des plus-values et des moins-values qui ont ou non une incidence sur le résultat. La part à attribuer aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation (des réserves de bénéfice, des réserves de réévaluation ainsi que d'opérations antérieures ayant une incidence sur le résultat) entre les comptes du groupe et le bouclage individuel établi selon les principes du droit commercial, est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables.

Provisions non techniques (financières): ces provisions représentent des obligations présumées découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance des prestations correspondantes sont incertains mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à l'espérance mathématique des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur l'utilisation, la dissolution et la constitution des provisions non techniques. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les impôts courants dus à court terme sont saisis dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation.

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont évalués en fonction de la probabilité de réalisation et de l'importance des prestations et des coûts unilatéraux. Les éventuelles contre-prestations garanties sont prises en considération.

Impôts: les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont saisis avec effet sur le résultat. Les impôts courants dus à court terme figurent dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation. Si des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs sont soldés dans la mesure où ils concernent la même entité fiscale. Les impôts différés actifs ne sont saisis et montrés dans les autres actifs que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les impôts futurs à payer. Les réductions d'impôts potentielles non prises en compte en raison de reports de pertes sont présentées en annexe. Les impôts différés passifs figurent dans les provisions pour impôts. Les impôts différés sont calculés au taux d'imposition attendu.

Répercussions économiques des obligations de prévoyance: les collaborateurs des sociétés du groupe sont affiliés à des plans de prévoyance selon le droit suisse. En règle générale, ces plans sont financés annuellement par des contributions de l'employeur et les cotisations des employés. Les contributions de l'employeur apparaissent sous les frais de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des entités juridiques indépendantes de l'employeur, selon le système de la primauté des cotisations. Les plans assurent des prestations pour la retraite, en cas d'invalidité et de décès; les prestations sont déterminées selon le règlement de l'institution de prévoyance. La Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance professionnelle». Les excédents de couverture et les découverts sont portés, respectivement, au passif ou à l'actif en fonction de l'importance de l'avantage économique ou au contraire des engagements de l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat comme charges de personnel. L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes: des réductions de montant

ou des exonérations sont prévues par les statuts ou par des règlements; l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des contributions; les buts de la prévoyance sont garantis et remplis; la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était procédé à aucune réduction ou exonération temporaire de cotisation. Les engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement). En cas de nécessité d'assainissement, l'employeur et les travailleurs peuvent, en vertu des prescriptions légales de la LPP et de l'OPP2, être tenus de verser des cotisations (à fonds perdu) pour résorber le découvert de l'institution de prévoyance; dans une telle situation, l'employeur a donc une obligation directe. Les réserves de cotisation d'employeur sont comptabilisées comme valeur d'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont saisies parmi les charges de personnel, compte tenu des renoncations d'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'escompte.

Périmètre de consolidation		Quote-part		Capital-actions	
Participations		en %		milliers de CHF	
		2011	2010	2011	2010
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	H	–	–	200 000	200 000
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	N	100,00	100,00	3 000	3 000
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	V	100,00	100,00	25 000	25 000
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	A	100,00	100,00	500	500
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	N	100,00	100,00	148 000	148 000
Limmat Compagnie d'Assurances, Berne	N	100,00	100,00	10 000	10 000
Mobi 24 Call-Service-Center SA, Berne	C	100,00	100,00	200	200
Protekta Conseils-Risques-SA, Berne	C	100,00	100,00	100	100
XpertCenter SA, Berne	C	100,00	100,00	100	100
Alpstein Fund, Luxembourg	I	100,00		–*	
Mobi Alternative Investment Fund, Luxembourg	I	100,00		–*	

* Société d'investissement SICAV-FIS de droit luxembourgeois

Activité principale

- A Asset Management
- C Conseil/service
- H Holding
- I Société d'investissement
- N Non-vie
- V Vie

Les participations de la Mobilière Suisse Holding SA mentionnées ci-dessus sont entièrement consolidées.

Explications concernant le compte de profits et pertes

1 Primes brutes	2011	2010
milliers de CHF		
- par branche (affaires directes)		
Assurance incendie et autres dommages aux biens	911 342	890 921
Assurance responsabilité civile	228 027	218 092
Assurance véhicules motorisés	750 001	697 324
Assurance marine, aviation et transport	8 493	8 107
Assurance caution	3 855	3 421
Assurance accidents et maladie	346 162	325 510
Assurance de protection juridique	71 446	65 302
Autres assurances	14 039	13 685
Total affaires directes	2 333 365	2 222 362
Total affaires indirectes (réassurances acceptées)	9 104	8 044
Total primes brutes non-vie	2 342 469	2 230 406
Vie	734 416	715 204
Vie pour compte et au risque de tiers	98 209	90 192
Total affaires directes	832 625	805 396
Total primes brutes vie	832 625	805 396

Le Groupe Mobilière opère en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

2 Parts des réassureurs	2011 Non-vie	2010	2011 Vie	2010
milliers de CHF				
Brut	- 12 274	- 9 543	- 278	- 226
Parts des réassureurs	606	- 304	0	0
Variation du report de primes pour compte propre	- 11 668	- 9 847	- 278	- 226
Brut	- 1 303 977	- 1 242 979	- 652 755	- 498 334
Parts des réassureurs	44 782	89 586	38 776	32 154
Paiements pour sinistres/prestations d'assurances payées pour compte propre	- 1 259 195	- 1 153 393	- 613 979	- 466 180
Brut	- 159 776	- 39 827	- 52 227	- 68 139
Parts des réassureurs	8 237	- 88 695	0	0
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	- 151 539	- 128 522	- 52 227	- 68 139

En vie, il n'y a pas de parts de réassurance dans la variation de la réserve mathématique ni dans les provisions pour le compte et au risque de tiers.

3 Frais techniques	2011	2010	2011	2010
milliers de CHF	Non-vie		Vie	
Frais d'agences et autres frais de distribution	- 370 484	- 351 913	- 44 864	- 42 639
Frais d'administration	- 251 428	- 233 476	- 77 803	- 76 384
Frais techniques bruts	- 621 912	- 585 389	- 122 667	- 119 023
Parts des réassureurs	25 575	22 998	0	14
Frais techniques pour compte propre	- 596 337	- 562 391	- 122 667	- 119 009

Les frais de personnel s'élevèrent à 291,8 millions de CHF (exercice précédent: 269,9 millions de CHF).

4 Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers	2011	2010
milliers de CHF		
Produits/bénéfices et pertes réalisé-e-s	4 950	24 893
Bénéfices non réalisés	3 157	28 148
Pertes non réalisées	- 7 575	- 48 518
Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers	532	4 523

5 Produits/Charges des placements	2011	2010	2011	2010
milliers de CHF	Non-vie		Vie	
Produit des titres	120 103	110 744	101 393	95 150
Produit des placements immobiliers	43 831	46 375	14 561	14 602
Produit des participations non consolidées	776	10 069	0	0
Intérêts sur dépôts	175	290	0	0
Revalorisations sur placements	6 075	24 132	3 608	8 457
Profits provenant de la réalisation de placements	62 697	29 824	58 349	37 085
Autres produits de placement	26 223	27 167	10 721	9 062
Produits des placements	259 880	248 601	188 632	164 356
Charge des placements immobiliers	- 9 751	- 9 698	- 3 912	- 2 794
Amortissements sur placements	- 81 414	- 24 009	- 32 309	- 7 668
Pertes provenant de la réalisation de placements	- 19 158	- 2 789	- 11 616	- 5 953
Charges de gestion	- 9 372	- 8 096	- 4 702	- 3 737
Autres charges de placement	- 826	- 1 911	- 348	- 188
Charges des placements	- 120 521	- 46 503	- 52 887	- 20 340

6 Autres produits financiers/charges financières

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés/non réalisés sur des postes en monnaies étrangères et d'autres produits d'intérêt.

Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées/non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

7 Produit extraordinaire non-vie

Le résultat extraordinaire non-vie de 19,3 millions de CHF concerne la vente d'un immeuble d'exploitation à Zurich.

8 Impôts milliers de CHF	2011 Non-vie	2010	2011 Vie	2010
Impôts courants sur les bénéficiaires et sur le capital	- 27 788	- 44 936	- 9 743	- 17 387
Impôts différés	- 3 188	- 2 067	- 1 564	- 432
Impôts	- 30 976	- 47 003	- 11 307	- 17 819

Le taux d'impôt différé de 22% correspond au taux prévu par rapport au résultat avant impôts. Par prudence, il n'est pas tenu compte de réductions d'impôts susceptibles de résulter de reports de pertes fiscales, à savoir des impôts différés actifs de 1,1 million de CHF (31.12.2010: 1,5 million de CHF).

Explications concernant le bilan

9 Placements milliers de CHF	2011	2010
Titres à revenu fixe (valeur actuelle 2011: 8 113 474; 2010: 7 749 712)	7 722 674	7 575 141
Actions, or et parts de fonds** (valeur d'acquisition 2011: 2 149 101; 2010: 2 135 951)	2 219 401	2 021 117
Placements immobiliers (valeur d'acquisition 2011: 1 195 768; 2010: 1 140 005)	1 351 767	1 196 572
Prêts hypothécaires	590 729	540 913
Autres prêts	825 979	819 959
Participations non consolidées	87 480	87 065
Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes	4 424	5 054
Autres placements de capitaux	340 508	277 366
Placements de capitaux*	13 142 962	12 523 187
* sans liquidités (actifs circulants)	161 068	163 007
** fonds immobiliers et participations dans des sociétés immobilières inclus	642 945	645 811

Corrections de valeur milliers de CHF	2011	2010
Actions, or et parts de fonds	- 186 565	- 274 421
Hypothèques	- 335	- 635

Instruments financiers dérivés	2011 Valeur actuelle active	2010	2011 Valeur actuelle passive	2010
milliers de CHF				
Devises				
à des fins de couverture	3 982	19 952	6 970	0
Total	3 982	19 952	6 970	0

Report sur les valeurs inscrites au bilan	2011	2010	2011	2010
milliers de CHF				
Autres passifs de courte durée	0	0	6 970	0
Autres actifs	3 982	19 952	0	0
Total	3 982	19 952	6 970	0

10 Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	2011	2010
milliers de CHF		
Parts de fonds	701 895	873 865
Autres placements de capitaux	443 814	469 047
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	1 145 709	1 342 912

11 Tableau des actifs immobilisés

milliers de CHF

**Placements immobiliers
(placements)**

	2011	2010
Valeur comptable nette au 01.01.	1 196 572	1 081 026
Valeurs d'acquisition		
Etat au 01.01.	1 140 005	1 082 740
Entrées	149 735	78 004
Sorties	- 23 638	- 20 739
Reclassement ¹⁾	- 70 334	0
Etat au 31.12.	1 195 768	1 140 005
Corrections de valeur cumulées		
Etat au 01.01.	- 110 842	- 111 622
Amortissements ²⁾	- 16 733	- 14 221
Dépréciations de valeur	8 818	14 353
Sorties	8 296	648
Reclassement ¹⁾	38 791	0
Etat au 31.12.	- 71 670	-110 842
Réserves de réévaluation (avant déduction d'impôts différée) 31.12.	227 669	167 409
Valeur comptable nette au 31.12.*	1 351 767	1 196 572
* dont immeubles en construction	141 969	77 111
* dont terrains non bâtis	35 540	23 000
Différence entre valeurs actuelles et valeurs d'acquisition au 31.12.	155 999	56 567

¹⁾ Reclassement d'un immeuble de placement dans les immeubles d'exploitation²⁾ 2011: dont 15,7 millions de CHF enregistrés par les réserves de bénéfices

milliers de CHF	Participations non consolidées (placement)		Immobilisations incorporelles	
	2011	2010	2011	2010
Valeur comptable nette au 01.01.	87 065	87 101	19 922	14 655
Valeurs d'acquisition				
Etat au 01.01.	86 728	86 770	40 250	29 570
Entrées	294	0	6 691	10 857
Sorties	0	- 42	- 1 050	- 611
Reclassement	0	0	0	434
Etat au 31.12.	87 022	86 728	45 891	40 250
Corrections de valeur cumulées				
Etat au 01.01.	337	331	- 20 328	- 14 915
Modification de valeur	121	6	0	0
Amortissements ordinaires	0	0	- 7 744	- 6 017
Sorties	0	0	996	611
Reclassement	0	0	0	- 7
Etat au 31.12.	458	337	- 27 076	- 20 328
Valeur comptable nette au 31.12.	87 480	87 065	18 815	19 922

milliers de CHF	Immeubles d'exploitation		Installations et équipements		Total immobilisations corporelles	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Valeur comptable nette au 01.01.	124 424	128 105	35 845	38 264	160 269	166 369
Valeurs d'acquisition						
Etat au 01.01.	259 223	257 451	86 630	88 002	345 853	345 453
Entrées	10 035	1 772	9 180	10 843	19 215	12 615
Sorties	- 5 262	0	- 6 401	- 11 781	- 11 663	- 11 781
Reclassement ¹⁾	70 334	0	0	- 434	70 334	- 434
Etat au 31.12.	334 330	259 223	89 409	86 630	423 739	345 853
Corrections de valeur cumulées						
Etat au 01.01.	- 134 799	- 129 346	- 50 785	- 49 738	- 185 584	- 179 084
Amortissements ordinaires	- 4 209	- 4 553	- 10 821	- 12 054	- 15 030	- 16 607
Dépréciations de valeur	0	- 900	0	0	0	- 900
Sorties	856	0	4 738	11 000	5 594	11 000
Reclassement ¹⁾	- 38 791	0	0	7	- 38 791	7
Etat au 31.12.	- 176 943	- 134 799	- 56 868	- 50 785	- 233 811	- 185 584
Valeur comptable nette au 31.12.	157 387	124 424	32 541	35 845	189 928	160 269

¹⁾ 2011: reclassement d'un immeuble de placement dans les immeubles d'exploitation

milliers de CHF	2011	2010
Valeurs d'assurance incendie		
Valeurs d'assurance incendie des placements immobiliers et des immobilisations corporelles	1 302 112	1 300 577

milliers de CHF	2011	2010
12 Créances		
Créances sur des preneurs d'assurance	62 648	60 115
./. corrections de valeur	- 7 135	- 7 761
Créances sur des compagnies d'assurances	24 716	22 567
./. corrections de valeur	0	- 900
Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance	4 264	3 685
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	8 767	7 968
Créances	93 260	85 674

13 Autres actifs	2011	2010
milliers de CHF		
Autres actifs	44 603	71 828
./ corrections de valeur	- 355	- 682
Autres actifs	44 248	71 146

14 Provisions techniques	2011 Non-vie	2010	2011 Vie	2010
milliers de CHF				
Reports de primes	466 061	454 393	51 752	51 473
Provisions pour sinistres	3 854 870	3 705 301	1 303 609	1 251 382
Réserve mathématique	0	0	2 465 370	2 330 676
Parts d'excédents créditées aux assurés	0	0	2 707	2 552
Autres provisions techniques	167 673	164 190	0	0
Provision pour catastrophes	200 000	200 000	0	0
Provision pour vieillissement, maladie	8 619	9 045	0	0
Provisions techniques pour compte propre	4 697 223	4 532 929	3 823 438	3 636 083
Parts des réassureurs	108 678	99 539	0	0
Provisions techniques brutes	4 805 901	4 632 468	3 823 438	3 636 083

15 Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	2011 Non-vie	2010	2011 Vie	2010
milliers de CHF				
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	226 152	186 208	417 241	413 976

16 Provisions non techniques (financières)

milliers de CHF

	Provisions pour impôts	Autres provisions	Provisions pour restructuration	Total provisions non techniques (financières)
Etat au 31.12. 2009	128 572	27 231	338	156 141
Utilisation	0	- 5 795	0	- 5 795
Dissolution	- 2 483	- 809	- 318	- 3 610
Constitution	38 568	778	0	39 346
Etat au 31.12. 2010	164 657	21 405	20	186 082
Utilisation	0	- 4 437	- 15	- 4 452
Dissolution ¹⁾	- 5 617	- 197	- 5	- 5 819
Constitution	23 265	1 296	0	24 561
Etat au 31.12. 2011	182 305	18 067	0	200 372

¹⁾ provisions pour impôts: dont 3,1 millions de CHF enregistrés par les réserves de bénéfices

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés actifs naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés. Les engagements fiscaux à court terme figurent dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs.

Les autres provisions au 31 décembre 2011 concernent principalement des immobilisations incorporelles/corporelles ainsi que des prestations à d'anciens collaborateurs. Les prestations à des collaborateurs et à des ex-collaborateurs sont escomptées au taux de 3% (31.12.2010: 4%).

17 Autres engagements à court terme

milliers de CHF

	2011	2010
Engagements en rapport avec des opérations d'assurance	543 343	546 103
Engagements envers des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	125 177	110 193
Autres engagements à court terme	668 520	656 296

Les engagements en rapport avec des opérations d'assurance incluent les primes payées d'avance pour un montant de 516,6 millions de CHF (31.12.2010: 511,5 millions de CHF).

18 Capital-actions/réserves de capital

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de 100 CHF nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capitaux correspondent à l'apport de capitaux provenant de la restructuration du Groupe Mobilière au 1^{er} janvier 2000.

Autres éléments comptables

milliers de CHF

2011

2010

Remarques concernant le bilan

Engagements conditionnels	2 704	2 196
Autres engagements non portés au bilan	27 770	12 509

Les engagements conditionnels concernent des obligations de garantie en faveur de tiers.

Les autres engagements qui ne doivent pas être portés au bilan comprennent les dépenses futures pour contrats non résiliables d'une durée contractuelle (résiduelle) de plus d'un an.

Les sociétés consolidées du Groupe font partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mobilière et répondent solidairement de leurs engagements en matière de TVA envers l'Administration des contributions.

Transactions avec des parties liées (Mobilière Suisse Société Coopérative)

Prêts à long terme (engagements)	150 000	150 000
Avoirs en compte courant	8 670	7 850
Dettes en compte courant	125 177	110 193
Charge d'intérêts sur prêts à long terme (engagements)	6 000	6 000
Charge d'intérêts sur compte courant	4 914	4 214
Autres produits (frais d'administration imputés)	1 147	1 047

Les autres transactions avec des parties liées concernent des hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative et à des membres du Comité de direction (31.12.2011: 4,2 millions de CHF; 31.12.2010: 3,8 millions de CHF).

Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaborateurs.

Indications relatives à la gestion des risques

L'organisation de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et du système de contrôle interne relève de la responsabilité suprême du Conseil d'administration. Ce dernier définit les stratégies et les lignes directrices de la politique de gestion des risques. Le pilotage obéit aux processus présentés sur le graphique ci-dessous.

Risques, processus et comités de pilotage

Niveau opérationnel			Niveau stratégique	
Risques techniques – Non-vie – Vie	Risques financiers – Marché – Crédit – Structure financière – Disponibilités	Risques opérationnels – Processus – Personnel – Systèmes – Evénements extérieurs	Stratégie et risques liés à l'environnement	Risques inhérents aux systèmes
Processus ALM		Processus ORM	Stratégie processus	
Comité stratégique ALM		Comité ORM	Comité de direction	

ALM = Asset Liability Management

ORM = Operational Risk Management

Pour tout complément d'information, voir le chapitre Gestion des risques en page 69.

Indications concernant les engagements de prévoyance

Avantages économiques/ engagement et coût de la prévoyance	Sur/ sous-couver- ture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique de l'entreprise	Modification avec effet sur le résultat de l'exercice	Contributions pour la période	Coût de la prévoyance dans les charges de personnel		
milliers de CHF	31.12.2011	31.12.2011	31.12.2010	2011	2011	2011	2010
Institution(s) de prévoyance sans surcouverture/sous-couverture	0	0	0	0	27 277	27 277	0
Institution(s) de prévoyance avec surcouverture	0	0	0	0	0	0	25 293
Total	0	0	0	0	27 277	27 277	25 293

Etant donné qu'il n'y a pour l'employeur ni avantage économique effectif ni engagement, il n'y a ni mise à l'actif, ni mise au passif.
Il n'y a pas de réserves de cotisations d'employeur au 31.12.2011, ni au 31.12.2010.

Evénements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 27 février 2012 par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA. Ils tiennent compte de tous les événements qui étaient connus à la date du bilan et dont l'origine est antérieure à celle-ci. Aucun événement d'origine postérieure à la date du bilan ayant une incidence importante sur les états financiers ou l'appréciation de ceux-ci, et qui, en conséquence, devrait être mentionné dans l'annexe, n'était connu au moment de l'approbation des comptes.

**Rapport de l'organe de révision
sur les comptes consolidés**

À l'Assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Mobilière Suisse Holding SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 76 à 97) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément avec les Swiss GAAP RPC et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Zurich, le 27 février 2012

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Oliver Windhör
Expert-réviseur agréé

Gestion et contrôle de l'entreprise

La Mobilière entend établir un reporting clair et présenter de manière transparente les principes et les modalités de la gouvernance d'entreprise appliqués au sein du Groupe, et répondre ainsi aux attentes de toutes les parties prenantes.

Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions de la directive SIX du 29 octobre 2008 (entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2009) sur les informations relatives à la gouvernance d'entreprise. Elle adhère néanmoins à ces principes de transparence, ainsi qu'au Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise, tout en prenant la liberté de s'en écarter dans certains cas dûment motivés. La gestion et le contrôle de l'entreprise sont présentés ci-après en suivant pour l'essentiel la directive SIX. Les dispositions visant spécialement les sociétés ouvertes au public ne sont traitées que succinctement. Les rémunérations de l'exercice 2011 sont présentées à la page 105. Lorsque les informations requises sont fournies ailleurs dans le présent rapport de gestion, nous y renvoyons expressément.

Structure du Groupe et actionariat

Tant la Coopérative que la Holding SA sont des sociétés régies par le droit suisse. Elles ont leur siège à Berne. La Coopérative détient la totalité du capital-actions de la Holding SA. Il n'y a pas de participation croisée au sens de la directive SIX. Les pages 7 et 87 (périmètre de consolidation) renseignent sur la structure du Groupe. La structure de direction opérationnelle est illustrée à la page 37.

Structure du capital

La structure du capital ressort du bilan de la Coopérative (p. 25) et du bilan consolidé (p. 79). Les statuts de la Holding SA ne prévoient pas d'augmentation de capital, autorisée ou conditionnelle. Au cours des trois derniers exercices, le capital n'a subi aucune modification. La Coopérative dispose d'un droit de souscription. Le capital-actions est entièrement libéré. Les statuts actuels ne prévoient ni émission de bons de jouissance ou de bons de participation ou inscriptions de nommées, ni émission d'emprunts convertibles ou d'options.

Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative

La Coopérative compte actuellement quelque 1,5 million de sociétaires – personnes physiques ou morales et collectivités publiques –, qui ont acquis cette qualité en concluant un contrat d'assurance avec la Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Les sociétaires n'ont ni l'obligation de faire des versements supplémentaires, ni d'autres obligations financières. Leurs intérêts sont défendus par 150 Délégués (effectif nominal) provenant des cantons suisses et de la Principauté de Liechtenstein. Les Délégués représentent les divers milieux d'assurés, tels que les particuliers, les agriculteurs, les artisans, l'industrie, le commerce, les entreprises de services et les pouvoirs publics. Ils sont élus pour une durée de six ans; un tiers des mandats environ est renouvelé tous les deux ans. Les statuts ne prévoient ni limitation du nombre de mandats, ni limite d'âge. Les Délégués approuvent chaque année le rapport de gestion et décident de la répartition du bénéfice résultant du bilan et d'une éventuelle révision des statuts. En outre, ils élisent les administrateurs de la Coopérative. La composition actuelle de l'Assemblée des délégués est présentée aux pages 20 et 21.

Le **Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative** est formé d'au moins quinze personnes et sa composition souligne la volonté d'un ancrage aussi large que possible dans les régions et les divers cercles d'assurés. La durée ordinaire d'un mandat est de quatre ans. Les statuts ne prévoient pas de limitation ni d'échelonnement du nombre de mandats. En revanche, une limite d'âge est fixée à 72 ans. Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonctions exécutives. En ce qui concerne Urs Berger, qui a cédé sa place de CEO du Groupe Mobilière à Markus Hongler le 26 mai 2011 et pris la succession d'Albert Lauper à la présidence du Conseil d'administration, soulignons qu'il est réputé «non indépendant» – au sens du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise – pendant trois ans. Le Conseil d'administration a pour mission d'assurer l'orientation mutualiste de l'entreprise. Il est responsable du rapport de gestion de la Coopérative, organise l'élection des Délégués et exerce les droits d'actionnaire de la Coopérative à l'Assemblée générale de la Holding SA. À ce titre, il approuve le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes consolidés, prend connaissance du rapport sur les rémunérations, élit le Conseil d'administration de la Holding SA et lui donne décharge.

Le Conseil d'administration exerce la haute direction ainsi que la surveillance et le contrôle des affaires de la Coopérative, dont la gestion est déléguée à la Holding SA. La direction du Groupe étant déléguée à la Mobilière Suisse Holding SA, aucun comité n'a été constitué. Le Conseil d'administration s'informe régulièrement de la marche des affaires et se réunit au moins deux fois par année. Durant l'exercice sous revue, il a tenu trois séances.

La composition actuelle du Conseil d'administration est présentée aux pages 22 et 23. Hormis Martin Michel, qui préside le Conseil d'administration de TCS Assurances SA, aucun membre du Conseil d'administration de la Coopérative n'exerce de fonction dirigeante dans une autre compagnie d'assurances suisse.

Le **Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA** doit compter cinq membres au moins, soumis aux mêmes règles que les membres du Conseil d'administration de la Coopérative en ce qui concerne la durée, l'échelonnement et la limitation des mandats, ainsi que la limite d'âge. La majorité des membres du Conseil d'administration de la Holding SA doit également faire partie du Conseil d'administration de la Coopérative; depuis la restructuration du Groupe Mobilière en 2000, tous en font partie. Ces mêmes dispositions s'appliquent aux administrateurs des sociétés opérationnelles du Groupe, soit Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA et Mobilière Suisse Asset Management SA.

Depuis 2000 également, le Conseil d'administration de la Holding SA présente la même composition que ceux des trois sociétés opérationnelles précitées. De plus, la pratique qui veut que les fonctions de président et de vice-président des Conseils d'administration de la Coopérative, de la Holding SA et des sociétés du Groupe soient respectivement exercées par une seule et même personne a été constamment respectée depuis 2000. Enfin, depuis 2006, les mandats des membres du Conseil d'administration ont la même durée que ceux des administrateurs de la Coopérative et des sociétés du Groupe. Ces dispositions et usages ont pour but d'asseoir l'orientation mutualiste du Groupe Mobilière. La gestion et le contrôle de l'entreprise se fondent sur la législation en vigueur et sur les instructions et règlements internes, ainsi que sur la Charte de la Mobilière, le Code de conduite et la politique adoptés par le Conseil d'administration de la Holding SA. La Charte et le Code de conduite sont publiés sur notre site Internet www.lamobiliere.ch.

La conduite opérationnelle du Groupe ainsi que l'organisation, les tâches et les compétences des organes de la Holding SA et des trois sociétés du Groupe sont régies par un règlement d'organisation et un règlement des compétences édictés par le Conseil d'administration de la Holding SA, qui sont revus au moins une fois par an et, si nécessaire, adaptés.

Le Conseil d'administration délègue au Comité de direction les tâches relevant de la gestion de la Holding SA, sauf prescription contraire de la loi, des statuts ou du règlement d'organisation. Il définit la stratégie d'entreprise, la structure organisationnelle du Groupe, la politique de solvabilité et de placement, la stratégie de placement, les principes et mécanismes de la gestion des risques ainsi que le système de contrôle interne. En outre, il arrête la planification annuelle et pluriannuelle du Groupe. Font également partie de ses attributions la nomination et la révocation du CEO, des membres du Comité de direction, des responsables des fonctions de support du Comité de direction, du responsable de la révision interne et du secrétaire du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration in corpore se réunit pour délibérer et prendre ses décisions aussi souvent que les affaires l'exigent. Durant l'exercice sous revue, il a tenu dix séances. Il participe en outre chaque année à un atelier et à divers séminaires de formation. Tous les membres du Comité de direction prennent part aux séances lorsque l'examen de la planification annuelle, le reporting ou la clôture des comptes semestriels ou annuels sont à l'ordre du jour. S'agissant d'autres sujets, le Conseil d'administration peut inviter à ses séances, au besoin, tout ou partie du Comité de direction, ainsi que des experts internes ou externes. Le CEO assiste en principe toujours aux séances du Conseil d'administration, à moins qu'une clause de récusation s'y oppose ou que certains thèmes doivent être traités à huis clos.

Le Comité de direction informe le Conseil d'administration de la marche des affaires dans le cadre du reporting trimestriel. Chaque trimestre également, la révision interne lui présente un rapport sur l'état d'avancement des contrôles et sur leurs résultats, ainsi que sur l'état d'avancement de l'application des recommandations. En ce qui concerne les autres instruments d'information et de contrôle en relation avec le Comité de direction, nous renvoyons aux indications relatives à la révision interne et externe (p. 104) et à la gestion des risques (p. 69 à 71).

Enfin, le Conseil d'administration vérifie chaque année l'adéquation de la stratégie mise en œuvre. Depuis le milieu de 2011, il traite des questions d'importance stratégique dans le panel Innovation, où l'on discute d'idées stratégiques visant à instaurer une véritable dynamique de l'innovation. Le panel poursuit en outre l'intégration de la planification stratégique, du modèle d'entreprise et des divers aspects du modèle d'affaires – notamment le concept de prestations, la création et la distribution de valeur, les canaux de communication et de distribution – en une vision synthétique, sur laquelle s'appuyer pour définir les structures et le modèle d'organisation de la Mobilière.

Comités du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA

Pour se faire assister dans ses activités de gestion et de contrôle, le Conseil d'administration de la Holding SA a constitué en son sein deux comités permanents comptant trois membres chacun. Actuellement, hormis le vice-président, tous les membres du Conseil d'administration siègent dans l'un de ces comités. Urs Berger, le président, est membre du Comité placements/risques, mais non du Comité d'audit. Pendant l'exercice sous revue, chaque comité a tenu quatre séances. Le but, la constitution et les tâches des comités sont arrêtés, dans leurs grandes lignes, dans le règlement d'organisation.

Le Conseil d'administration a en outre édicté un règlement détaillé pour chacun d'entre eux. Les comités ont pour mission, avec l'aide de spécialistes internes et, au besoin, externes, d'approfondir certains thèmes et questions sur mandat du Conseil d'administration et d'élaborer des bases de décision à l'intention de ce dernier. En règle générale, le CEO participe aux séances des comités en qualité de conseiller. Le Conseil d'administration in corpore reste seul responsable des tâches confiées aux comités.

Les comités du Conseil d'administration n'ont aucun pouvoir décisionnel. Ils ont cependant le droit de soumettre des avis et des recommandations au Conseil d'administration et le devoir de l'informer de tout manquement grave et/ou événement particulier qu'ils constateraient. Le Comité placements/risques assiste et conseille le Conseil d'administration dans les domaines de la gestion des actifs/passifs, de la gestion des placements, de la gestion des risques (actuariels et financiers) et de la gestion financière. Quant au Comité d'audit, il fait de même dans les domaines de la surveillance des comptes, du reporting financier et de la conformité aux lois, statuts, règlements, instructions et autres normes internes.

En 2011, le Conseil d'administration n'a constitué aucun comité ad hoc. La procédure de sélection visant à assurer la succession de Daniel Loup, qui quittera ses fonctions de responsable du secteur Prévoyance ainsi que le Comité de direction courant 2012, a été confiée au président du Conseil d'administration et au CEO. Aucun des membres du Conseil d'administration, ni par conséquent de ses comités, ne remplit de fonctions exécutives. De plus, hormis Urs Berger, élu président le 26 mai 2011, tous sont réputés indépendants au sens du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise. La période transitoire de «non-indépendance» du président s'achèvera le 25 mai 2014. La composition actuelle du Conseil d'administration et de ses comités ainsi que des informations sur chaque membre sont présentées aux pages 30 et 31.

Comité de direction

Dirigé par le CEO, auquel incombe la responsabilité opérationnelle du Groupe, le Comité de direction met en œuvre les stratégies arrêtées par le Conseil d'administration de la Holding SA et informe régulièrement ce dernier sur la marche des affaires et les projets importants du Groupe, des secteurs du Comité de direction et des sociétés du Groupe. En créant le nouveau secteur du Comité de direction Développement de l'entreprise le 1^{er} avril 2011, le Conseil d'administration a manifesté sa ferme volonté de renforcer durablement l'excellente position de la Mobilière sur le marché suisse des assurances. Outre la gestion des processus et de l'innovation, ce nouveau secteur a notamment pour mission – en concertation avec le Conseil d'administration – d'adapter en permanence les directives stratégiques à l'évolution des besoins du marché. Il est dirigé par Markus Sievers, qui a passé auparavant huit ans à la tête du secteur TI. Son successeur à ce poste a été désigné en la personne de Rolf Trüeb, nommé également au Comité de direction. Rolf Trüeb dirigeait auparavant – depuis 2003 – le département Développement TI. Le Conseil d'administration a en outre désigné Michèle Bergkvist-Rodoni pour succéder à Daniel Loup à la tête du secteur Prévoyance ainsi qu'au sein du Comité de direction, avec effet au 1^{er} juin 2012. Les membres du Comité de direction sont présentés aux pages 32 et 33 et la structure de direction est illustrée à la page 37. Aucun contrat dit de management n'est en cours à la Mobilière. Les contrats de travail du CEO et des membres du Comité de direction prévoient, sans exception, un délai de congé de six mois pour la fin d'un semestre civil.

Droits de participation des actionnaires

Les dispositions statutaires relatives à la participation à l'Assemblée des délégués (de la Coopérative) et à l'Assemblée générale (de la Holding SA), les quorums, les modalités de convocation de ces deux assemblées ainsi que les règles régissant l'ordre du jour sont conformes aux dispositions du droit des obligations. Aucune limitation des droits de vote n'est prévue.

Prises de contrôle et mesures de défense

Les statuts de la Holding SA ne comportent ni règles concernant l'obligation de présenter une offre ni clauses relatives aux prises de contrôle.

Révision

La révision fait partie intégrante de la gouvernance d'entreprise. L'organe de révision externe collabore étroitement avec la révision interne, tout en conservant son indépendance. Les activités de révision sont surveillées par le Comité d'audit et, en dernière instance, par le Conseil d'administration.

Pour l'exercice 2011, les organes compétents ont de nouveau désigné la société KPMG SA comme organe de révision externe des comptes de la Coopérative, de la Holding SA et de toutes les filiales consolidées. L'organe de révision externe est mandaté pour un an; ses prestations sont évaluées annuellement. Le réviseur responsable participe aux séances du Comité d'audit lorsque ce dernier discute du plan de révision interne et externe et à celles du Conseil d'administration lorsque celui-ci examine les rapports de révision sur la clôture des comptes annuels. La somme des honoraires de révision facturés pendant l'exercice sous revue se monte à 545 400 CHF. En outre, 90 439 CHF ont été facturés pour des mandats en relation avec la révision et 298 025 CHF pour des prestations de conseil. En 2011, KPMG SA n'a exécuté aucun mandat de soutien de la révision interne. Le respect des exigences d'indépendance est assuré en permanence.

Afin de garantir son indépendance vis-à-vis du Comité de direction, le responsable de la révision interne rend compte de ses activités directement au président du Conseil d'administration de la Holding SA. La révision interne effectue des contrôles dans l'ensemble du Groupe. Elle soutient le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de gouvernance par l'évaluation indépendante de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et du respect des prescriptions statutaires, légales et réglementaires. Tous les rapports sont mis à la disposition du CEO, du membre du Comité de direction responsable du secteur concerné et à d'autres responsables du management. De plus, les résultats importants de la révision sont communiqués régulièrement au président du Conseil d'administration et au Comité d'audit. La coordination des activités de révision et l'étroite collaboration avec l'organe de révision externe permettent d'accroître l'efficacité du travail fourni par la révision interne.

Politique d'information

Le Groupe Mobilière informe chaque année les Délégués, les administrateurs, les collaborateurs, les médias et le public sur ses résultats annuels et la marche de ses affaires par son rapport de gestion, la conférence de presse du bilan, des communiqués de presse et sur Internet. Les résultats semestriels sont communiqués aux médias dans le courant du troisième trimestre. En outre, des rapports sur les résultats du premier trimestre, du semestre et des trois premiers trimestres sont remis aux membres du Conseil d'administration de la Coopérative et aux Délégués. Outre l'Assemblée annuelle des délégués, des réunions régionales d'information sont organisées chaque année en automne, afin de favoriser les contacts. À cette occasion, les Délégués sont informés oralement sur le résultat semestriel ainsi que sur différents thèmes d'actualité ayant trait à la branche des assurances et au Groupe Mobilière.

Système de rémunération

Simple et cohérent, le système de rémunération de la Mobilière tient compte des valeurs inhérentes à l'ancrage coopératif de l'entreprise. Il prescrit des rémunérations appropriées, équitables et concurrentielles.

Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux dispositions du Code des obligations sur la transparence des indemnités versées aux membres du conseil d'administration et de la direction, adoptées le 7 octobre 2005 et entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2007. De plus, sa taille critique n'atteignant pas le seuil déterminant, elle n'est pas non plus tenue d'appliquer la circulaire de la FINMA «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers», en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010.

Les indications ci-après font l'objet d'explications complémentaires lors de l'Assemblée générale de la Holding SA, dans le contexte de l'examen des comptes annuels et des comptes consolidés. À cette occasion, un décompte exhaustif des indemnités établi selon les dispositions de la circulaire précitée de la FINMA est présenté au Conseil d'administration de la Coopérative, en sa qualité de représentant des droits d'actionnaire de cette dernière.

La FINMA recommande que les normes minimales définies dans sa circulaire soient respectées même par les entreprises qui n'y sont pas soumises, à titre de pratiques d'excellence. En 2010, le Conseil d'administration a donc réexaminé le système de rémunération des échelons de fonction 1 à 4 (CEO, membres du Comité de direction et membres de la Direction) à la lumière des dispositions de la circulaire. Il est arrivé à la conclusion que ce système était déjà conçu de manière à prévenir les fausses incitations, de sorte que seules des adaptations marginales lui ont été apportées, avec effet à partir de l'exercice 2011. Le système de rémunération des échelons de fonction 1 à 4 a cependant été complété par une composante de gratification, qui tient compte du succès durable et de l'évolution ainsi que de la position du Groupe Mobilière. La décision de verser ou non cette composante est prise par le Conseil d'administration au terme d'une période d'observation de quatre ans. À la demande du Conseil d'administration, les Conseils de fondation des institutions de prévoyance ont modifié leurs règlements, en ce sens que les membres de conseils d'administration d'entreprises affiliées

qui, immédiatement avant leur nomination au conseil d'administration, exerçaient une fonction opérationnelle dans l'entreprise restent en principe assurés pendant toute la durée de leur mandat d'administrateur, mais en fonction de leur nouvelle rémunération. Enfin, le Conseil d'administration de la Holding SA a réexaminé la rémunération de ses membres, adaptant celle du président (voir p. 106).

Le système de rémunération est conçu de manière à prévenir, autant que possible, l'octroi d'avantages non objectivement justifiés ainsi que toute fausse incitation. En outre, aucune prime d'embauche (sign-on), indemnité de départ, ni «parachute doré» ne sont accordés. L'Assemblée des délégués, le Conseil d'administration de la Coopérative et le Conseil d'administration de la Holding SA fixent eux-mêmes les rémunérations versées à leurs membres.

Rémunération des membres de l'Assemblée des délégués de la Coopérative

La rémunération des Délégués se compose d'une indemnité fixe et d'une indemnité forfaitaire pour frais, versées en espèces. En 2011, le total des indemnités fixes et des indemnités forfaitaires pour frais payées au Délégués en fonction a atteint 261 000 CHF.

Rémunération du Conseil d'administration de la Coopérative

Les membres du Conseil d'administration de la Coopérative, qui siègent également au Conseil d'administration de la Holding SA, sont rémunérés séparément pour chaque mandat. Leur rémunération d'administrateurs de la Coopérative se compose d'une indemnité fixe, en espèces, à laquelle s'ajoute un jeton de présence de 1000 CHF par séance. Les membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération au prorata.

Les indemnités fixes versées en 2011 sont les suivantes:

- Conseil d'administration, présidents inclus (au prorata), globalement: 615 000 CHF;
- indemnités les plus élevées: Albert Lauper, président jusqu'au 26 mai 2011, et Urs Berger, président depuis le 26 mai 2011, globalement (au prorata): 20 000 CHF.

Rémunération du Conseil d'administration de la Holding SA

Les principes de la rémunération du Conseil d'administration de la Holding SA et les différentes composantes de cette rémunération sont définis dans un règlement sur la rémunération édicté par le Conseil d'administration lui-même. La rémunération des administrateurs de la Holding SA inclut celle à laquelle ils ont droit en tant qu'administrateurs des sociétés du Groupe. La rémunération des membres et du vice-président du Conseil d'administration se compose d'une indemnité de base fixe, à laquelle s'ajoute un complément pour le vice-président ainsi que pour les membres et les présidents des comités permanents du Conseil d'administration. Aucun jeton de présence n'est versé pour la participation aux séances des comités permanents, tandis que la participation aux séances du Conseil d'administration in corpore donne droit à un jeton de présence de 1000 CHF par jour. Jusqu'au milieu de 2011, ces règles valaient aussi pour le président du Conseil d'administration, mais, depuis le mois de juin, ce dernier perçoit une rémunération annuelle fixe (indemnité forfaitaire), qui inclut en particulier le complément pour sa participation aux comités permanents, ses jetons de présence ainsi que l'indemnisation de ses mandats de membre des Conseils de fondation des institutions de prévoyance du Groupe Mobilière. Le versement a lieu en espèces, sous déduction de la part des cotisations AVS/AI/APG/AC et des cotisations aux caisses de pension du Groupe Mobilière à la charge du salarié. Le remboursement annuel des débours du président a été maintenu sans changement. Les frais de déplacement et autres frais effectifs de tous les membres du Conseil d'administration sont remboursés conformément au règlement sur la rémunération. Aucune bonification n'est versée. Les

membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération au prorata.

Les indemnités fixes (indemnités de base, compléments et indemnité forfaitaire) versées en 2011 sont les suivantes:

- Conseil d'administration, présidents inclus (au prorata), globalement: 1 011 667 CHF;
- indemnité la plus élevée (indemnité forfaitaire brute, au prorata): Urs Berger, président depuis le 26 mai 2011: 291 667 CHF.

Rémunération du CEO et des membres de la Direction

La rémunération du CEO et des membres de la Direction du Groupe Mobilière est arrêtée dans un règlement édicté par le Conseil d'administration de la Holding SA. Elle se compose d'un salaire fixe basé sur la classification individuelle et d'une indemnité variable dépendant des résultats (bonus). La somme de ces deux composantes ne doit pas être supérieure à la rémunération maximale prescrite. Le montant maximal de l'indemnité variable est fixé individuellement chaque année. Il s'élève au plus à 100% (CEO) ou à 50% (membres du Comité de direction) du salaire fixe convenu. Le bonus versé dépend du degré de réalisation des objectifs relevant des catégories d'objectifs et des critères de mesure suivants:

- a) résultat opérationnel global après coût du capital (valeur ajoutée selon le concept de la création de valeur intrinsèque) et objectifs quantitatifs de l'entreprise (p. ex. évolution des affaires par rapport au marché);
- b) objectifs quantitatifs et qualitatifs du secteur du Comité de direction ainsi qu'objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

La catégorie d'objectifs a) est plus fortement pondérée pour le CEO que pour les membres du Comité de direction. Le contraire prévaut pour la catégorie b), qui est davantage pondérée pour les seconds que pour le premier. Etant admis que les résultats sont influençables, cette pondération différenciée vise à fixer clairement les priorités de chaque groupe cible (échelon de fonction). Le CEO et les membres du Comité de direction sont assurés auprès de la caisse de pension des collaborateurs et auprès de la caisse complémentaire du Groupe Mobilière. Aucun apport allant au-delà des cotisations réglementaires de l'employeur n'est prévu. Le cas échéant, ces apports sont considérés comme des indemnités devant expressément faire l'objet d'une proposition au Conseil d'administration. Le remboursement des frais et les indemnités forfaitaires pour frais sont régis par le règlement sur le remboursement des frais du Groupe Mobilière et par le règlement complémentaire sur le remboursement des frais des cadres des échelons de fonction 1 à 4, agréé par l'Administration des contributions du canton de Berne.

Le total des indemnités fixes (salaires fixes) et des indemnités variables (bonus) versées en 2011 aux membres du Comité de direction, y compris aux deux CEO au prorata, s'élève à 5 722 000 CHF.

Autres indications

Sont également considérés comme prestations de l'employeur les rabais collaborateur sur les assurances et les hypothèques ou les prêts, les gratifications d'ancienneté et les versements dans un MobiFonds, conformément aux règlements applicables. Ces prestations sont destinées à l'ensemble des collaborateurs du Groupe Mobilière.

En 2011, aucune indemnité n'a été versée à d'anciens membres des organes dirigeants ni à des personnes liées à des membres d'organes dirigeants. En revanche, des prêts hypothécaires ont été accordés à des membres des organes dirigeants aux conditions usuelles, avec, dans certains cas, le même rabais que celui accordé aux collaborateurs du Groupe Mobilière.

Agences générales et agents généraux

(état au 1^{er} janvier 2012)

Argovie	Aarau	Daniel Probst
	Baden	Marc Périllard
	Lenzburg	Markus Fisler
	Muri (Freiamt)	Rolf Thumm
	Reinach	Andreas Huber
	Rheinfelden	Roger Schneider
	Zofingen	Raphael Arn
Appenzell Rh. Ext.	Herisau (Rhodes-Extérieures)	Adrian Künzli
Appenzell Rh. Int.	Appenzell	Hans Fritsche
Bâle-Ville	Bâle	Beat Herzog
Bâle-Campagne	Aesch	Stephan Hohl
	Liestal	Alfred Guggenbühl
Berne	Belp	Christoph Schmutz
	Ostermundigen (Berne-Est)	Beat Klossner
	Berne (Berne-Ville)	Ulrich Hadorn
	Berne (Berne-Ouest)	Heinz Etter
	Bienne	Daniel Tschannen
	Berthoud	Christian Jordi
	Herzogenbuchsee	Dennis Borgeaud
	Interlaken (Interlaken-Oberhasli)	Philipp Mischler
	Langenthal	Bernhard Meyer
	Laupen	Max Baumgartner
	Lyss	Patrick Zahnd
	Moutier (Moutier-St-Imier)	Eric Veya
	Spiez	Bernhard Bigler
	Thoune	Herbert Sonderegger
Worb (Emmental)	Ulrich Brechbühl	
Fribourg	Bulle	Jacques Yerly
	Guin	Aldo Del Monaco
	Estavayer-le-Lac (La Broye-Nord Vaudois)	Dominique Torche
	Fribourg	Daniel Charrière
	Morat (Morat-Anet)	Bernhard Hubacher
Genève	Genève	Denis Hostettler
Grisons	Coire	Valentin C. Spescha
	St-Moritz	Dumeng Clavuot
Jura	Delémont	Patrice Wolff
	Porrentruy	Marianne Chapuis
Lucerne	Hochdorf (Seetal-Rontal)	Christoph Blum
	Lucerne	Toni Lötscher
	Sursee	Herbert Heini
	Willisau (Willisau-Entlebuch)	Stefan Schärli
Neuchâtel	La Chaux-de-Fonds (Montagnes et Vallées Neuchâteloises)	Daniel Hugli
	Neuchâtel	Pierre-André Praz

Nidwald et Obwald	Sarnen (Obwald et Nidwald)	Alfred Tschanz & Roland Arnold
Schaffhouse	Schaffhouse	Gerhard Schwyn
Schwytz	Lachen Schwytz	Roland Egli Stephan Annen
Soleure	Balsthal Olten Soleure	Marc Bloch Fabian Aebi-Marbach Hans Jürg Haueter
St-Gall	Buchs (Buchs-Sargans) Flawil Rapperswil (Rapperswil-Glarus) Heerbrugg (Rheintal) Rorschach (Arbon-Rorschach) St-Gall Wil	Rainer Kostezer Ruedi Germann Rolf Landis Norbert Büchel Armin Broger Gian Bazzi Thomas Broger
Thurgovie	Frauenfeld Kreuzlingen Weinfeldern (Moyenne Thurgovie)	Ernst Nüesch Roland Haselbach Franz Koller
Tessin	Bellinzone Lugano	Franco R. Ferrari Marco Ferrari
Uri	Altdorf	Richard Zraggen
Valais	Brigue (Haute-Valais) Monthey (Chablais-Riviera) Sion	Roland Lüthi Yves Rupp Pascal Rey
Vaud	Lausanne Nyon	Pierre-Alain Wyer Carlo Fracheboud
Zoug	Zoug	Patrick Göcking
Zurich	Affoltern a. A. Bülach Dielsdorf Dietikon (Limmattal) Horgen Meilen Uster Wetzikon (Wetzikon-Pfäffikon) Winterthour Zurich	Patrick Wittwer Max Suter Peter Tobler Stephan Egli Thomas Schinzel Dario Landis Jean-Jacques Gueissaz Urs J. Fischer Erwin Kurmann Arthur H. Bär
Principauté de Liechtenstein	Vaduz	Kilian Pfister

Représentations

(état au 1^{er} janvier 2012)

Siège principal non-vie	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone 031 389 61 11 téléfax 031 389 68 52 www.lamobiliere.ch
Siège principal vie	Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA	Chemin de la Redoute 54 1260 Nyon téléphone 022 363 94 94 téléfax 022 361 78 28 www.lamobiliere.ch
Protekta Protection juridique	Protekta Assurance de protection juridique SA	Monbijoustrasse 68 3001 Berne téléphone 031 389 85 00 téléfax 031 389 85 99 www.protekta.ch
Direction Affaires Courtiers	Schweizerische Mobiliar Versicherungsgesellschaft AG Direktion Maklergeschäft	Lamprechtweg 2-4 8050 Zurich téléphone 044 286 11 11 téléfax 044 201 41 31 www.mobicourtier.ch
	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction Affaires Courtiers Marché Romandie	Chemin de la Redoute 54 1260 Nyon téléphone 022 363 95 40 téléfax 022 363 96 66 www.mobicourtier.ch
Contact Center	Mobi24 Call-Service-Center SA	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone 0800 16 16 16 16 www.mobi24.ch
Conseil risques	Protekta Conseils-Risques-SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone 031 389 64 02 téléfax 031 389 64 15 www.protekta-risikoberatung.ch
Gestion de sinistres pour des tiers	XpertCenter SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone 031 389 89 50 téléfax 043 444 75 00 www.xpertcenter.ch

Impressum

Mobilière Suisse Holding SA
Bundesgasse 35
CH-3001 Berne
Téléphone +41 31 389 61 11
www.lamobiliere.ch

Responsabilité générale

Regula Gutjahr, conseillère diplômée en relations publiques
Chargée de la communication financière
Direction Mobilière, secteur Finances
regula.gutjahr@mobi.ch

Conception graphique

Carrel Design, Visuelle Gestalter, CH-3305 Iffwil
www.carreldesign.ch

Photos

Andreas Greber, Fotostudio, Wabernstrasse 91
CH-3007 Berne
www.andreasgreber.ch

Styling

Ursula Senti, styliste
CH-3004 Berne

Production

Stämpfli Publikationen SA, CH-3006 Berne

Reliure

Schumacher AG, CH-3185 Schmitten

Le présent rapport de gestion est disponible en allemand, en français et en italien. En cas de divergences, la version allemande fait foi.



imprimé sur papier supersilk snow